



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

JANVIER, 1707.



A PARIS, M

Chez MICHEL BRUNET; Grande Salle du
Palais au Mercure galant.



Comme il est impossible dans la conjoncture présente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considérablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorénavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercures.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

M. D C C VII.

Avec Privilege du Roy.



AU LECTEUR

*I*L y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'*Avis* qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque *Volume du Mercure*, puis que malgré les prières réitérées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les *Memoires* qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront se affranchissent le port.



MERCURE
GALANT



JANVIER, 1707.

J'AY déjà compté trente & un mois de Janvier depuis que je vous adresse mes Lettres, & j'ay eu le plaisir pendant ce grand nombre d'années, de vous parler de ce qui a

A iij

6 MERCURE

fait mériter le surnom de *Grand*, de l'aveu même de toutes les Nations, au Monarque sous qui nous avons le bonheur de vivre. Je l'ay vû dans des temps de paix ne travailler qu'à étendre le culte de la véritable Religion; qu'à faire des Loix pour reformer les abus qui s'étoient glissés dans son Etat, & pour épargner le sang de ses Sujets; & donner ses soins pour faire fleurir les beaux Arts dans son Royaume. Je l'ay vû au milieu des caresses de la Fortune la plus flatteuse & des lauriers dont il se couvroit tous les jours,

lorsqu'il commandoit ses Ar-
 mées en personne, ne se servir
 de tous ces avantages que pour
 imposer la paix à l'Europe ; &
 je vois aujourd'huy ce Prince
 dans le temps que la Fortune
 cherche à l'abandonner, faire
 rougir cette même Fortune par
 la fermeté herodique avec la-
 quelle il supporte les traverses
 qu'elle luy fait essuyer, & pa-
 roistre dans cet estat plus digne
 d'admiration aux yeux de l'U-
 nivers, qu'il ne l'estoit lorsque
 la Fortune suivoit ses pas, &
 obéissoit à ses loix. Ce Monar-
 que fait voir qu'il sçait suppor-

A iij

8 MERCURE

ter également la bonne & la mauvaise fortune, quoy qu'il soit également difficile de faire un bon usage de l'une & de l'autre. Il semble cependant qu'un Prince fort élevé soit dans un estat plus perilleux, puisqu'outre qu'il peut tomber de plus haut, le plus sage se laissant souvent éblouir par les charmes d'une Fortune toujours riante, tombe aisément dans des deffauts enfantez par l'orgüeil, & par le pouvoir absolu que donne une fortune sans bornes. Il croit que qui peut tout est en estat de tout

GALANT 9

vouloir, sans qu'on puisse y trouver à redire, & s'abandonnant insensiblement à tout ce que ses desirs luy inspirent, il devient l'esclave de toutes ses passions. Il ne songe qu'à envahir les Etats sur lesquels il n'a aucun droit legitime; qu'à faire des injustices qu'il ne regarde pas comme telles, parce que tout luy est permis; & qu'à contenter tous ses desirs, au lieu qu'il devoit se servir de ce temps, & de l'heureuse situation de ses affaires, comme a fait le Roy dans tous les temps où la paix a regné dans son

10 MERCURE

Royaume. Ces heureux temps ont donné lieu à ce Prince d'y faire regner la Religion dans toute sa pureté ; d'y attaquer les vices , & d'y faire regner la justice & les vertus par un grand nombre de Loix & de Reglemens qui ont étably dans son Royaume une police utile à tous ses Sujets , & au bien de son État , & dont on commence à suivre les Reglemens dans plusieurs Etats de l'Europe. Je pourrois prouver ce que j'avance , mais ce n'est pas icy le lieu d'entrer dans de pareils détails , & je n'ay entrepris que de

GALANT II

faire connoître que rien n'étant plus difficile à supporter que le poids d'une grande fortune, qui a souvent fait voir que les plus sages Monarques & les plus dignes de regner, devenoient les plus foibles lorsqu'ils estoient favorisez de la Fortune ; ce qui n'est point arrivé au Monarque sous qui nous avons l'avantage de vivre, ainsi que je viens de vous le marquer. Si ce Prince a fait voir une conduite si sage dans des temps où il est si difficile de regner sur soy-même, & s'il n'a rien fait qui püst porter atteinte au sur-

12 MERCURE

nom de *Grand*, que toute l'Europe luy avoit donné, on ne doit pas s'étonner de le voir aujourd'huy toujours égal à luy-même lorsque la Fortune cherche à l'abaïsser, & si elle n'a pû luy rien faire faire d'indigne d'un grand homme au milieu de ses plus fortes caresses, elle le verra triompher toujours par sa fermeté & par sa sagesse, au milieu des atteintes qu'elle cherche à luy porter.

Je vous ay déjà dit plus d'une fois suivant les occasions qui se sont présentées, & je

GALANT 13

vous ay même fait connoistre par des preuves incontestables que si le-Roy avoit conquis par la force de ses armes pendant le cours de la guerre presente , autant de Places que la Fortune en a livré à ses Ennemis après une mediocre resistance , ou même sans combat , les Sujets des Puissances liguées comble- roient aujourd'huy de bene- dictions un Monarque qui don- nerait la paix à leurs Souve- rains en sacrifiant la plus gran- de partie de ses conquestes , & qui sçauroit même l'imposer à ceux dont la politique de-

14 MERCURE

mande qu'ils soient toujours en guerre, quand même la Fortune ne leur seroit pas favorable ; ce qui fait voir que Sa Majesté ne combat que pour faire jouir l'Europe d'une tranquillité profonde, au lieu que ses Ennemis n'ont les armes à la main que pour perpetuer la guerre. On ne doit pas en estre surpris. Louis le Grand semble n'estre né que pour s'immortaliser par des actions de grandeur qui luy sont uniques, & dont on n'a oüi parler dans aucun siecle, & si d'autres Souverains se couvroient de la même

GALANT 15

gloire, il trouveroit des égaux qui l'imiteroient en donnant la paix à l'Europe; mais comme il en a esté le Pacificateur lorsqu'il en a pû estre le Conquerant, le Ciel semble ne pas vouloir que personne partage avec luy une gloire dont aucun Souverain ne s'est jamais couvert. Ainsi il ne doit point se plaindre de la Fortune, qui en se declarant contre luy ne sert qu'à rehausser l'éclat de sa gloire, puisqu'elle fait connoistre que ses Ennemis se trouvant dans la situation où il a esté, sont bien éloignez de l'imiter

16 MERCURE

en donnant la paix à l'Europe
comme ce Monarque a fait ,
lorsqu'il s'est vû dans la situa-
tion où ils se trouvent aujour-
d'huy , ce qui doit faire sou-
haïter à tous les Peuples de l'Eu-
rope que ses armes soient tou-
jours victorieuses , puisque ses
conquestes luy ont toujours
facilité les moyens de leur don-
ner la paix , dont ils jouïroient
encore si leurs Souverains ne
l'avoient rompue deux fois.

Je vous ay promis dans ma
derniere Lettre de vous faire
une peinture à la teste de c. // s.

cy, de la situation où se trouvent aujourd'huy toutes les Puïssances qui sont en guerre; mais je doute même si je pourray vous en parler avant que de finir ma Lettre; puisque je ne puis vous tenir ma parole avant qu'un secret qui cause aujourd'huy une attention generale, & qui peut faire changer de face à toutes les affaires, soit developpé.

L'Article qui suit vous paroïtra digne de vostre curiosité, quoy qu'il ne soit pas tout à fait nouveau; mais j'ay toujours observé de ne pas laisser

Janvier 1707.

B

18 MERCURE

ensevelir dans l'oubly les choses qui ont échapé d'abord à ma connoissance, ou dont je n'ay pû estre assez tost informé de toutes les circonstances qui les accompagnent. Ainsi quoy que tout ce que je vous écris ne se soit pas toujourns passé dans le même mois que je vous l'envoye, il ne doit pas laisser de paroistre nouveau à vous & à vos amis, puisqu'ils n'en ont point encore entendu parler, ou du moins qu'ils n'en ont pas encore eu une parfaite connoissance.

M^r l'Abbé Dumans, Chaq

GALANT 19

nois de l'Eglise de Rennes & Prieur de Sorbone, prononça le 10. de Decembre le Discours que le Prieur de Sorbottie doit toujours prononcer à la derniere Sorbonique. L'Assemblée fut illustre & nombreuse. Monsieur le Cardinal de Noailles, M^r l'Archevêque de Tours, & M^r l'Evêque de Rosalie, ainsi que plusieurs Abbez de distinction & autres personnes qui possèdent des dignitez dans l'Eglise, furent presens à cette ceremonie. Ils donnerent de grands applaudissemens à M^r l'Abbé Du

B ij

20 MERCURE

mans, qui en reçut aussi beaucoup de toute l'Assemblée. Il se les attira par la beauté de son discours & par la grace avec laquelle il le prononça. Il parla avec beaucoup d'éloquence du zele de Sa Sainteté contre toutes les nouveutez qu'on a voulu introduire dans la doctrine de l'Eglise sous son Pontificat, & de la prudence de ce Pontife dans les conjonctures malheureuses où l'Europe se trouve. M^r l'Abbé Dumans dit en peu de paroles beaucoup de choses à la gloire du Roy. Il n'est pas nécessaire de s'eten-

GALANT 21

dre beaucoup lorsqu'il s'agit de la religion & de la pieté de ce Monarque, puisqu'elles sont si connues qu'elles sont toujours presentes à l'Imagination de ceux à qui on en parle. Monsieur le Cardinal de Noailles & les personnes les plus considerables du Clergé, dont il estoit accompagné furent aussi louées d'une maniere qui convenoit aux vertus qui leur sont particulieres, ou aux places qu'elles occupent dans l'Eglise. Le Pese d'Arcot Prieur des Jacobins, qui soutenoit cette Sorbonique, qui est toujours

22 MERCURE

soutenuë par un Religieux de cet Ordre, fut un compliment aux Prelats qui se trouverent à cette Assemblée, qui fut tres-applaudi. M^r l'Abbé Dumans recita ensuite un Poëme, selon l'usage pratiqué dans les Actes de Sorboniques, où les loüanges du S^ouvent estoient répandues avec beaucoup d'esprit. Lorsque Mr Dumans commença à argumenter, Son Eminence & les autres Prelats sortirent; mais ce ne fut qu'après avoir marqué à Mr le Prieur de Sorbone, dont le Priorat finissoit par cet Acte.

le plaisir qu'ils avoient pris à l'entendre, & il eut lieu d'estre fort satisfait des loüanges qu'ils luy donnerent.

La République des Lettres a perdu Mr Amelot de la Houffaye. Il composa à Venise, dans le temps qu'il y estoit employé à quelques negociations, l'Histoire du Gouvernement de cette République, en deux volumes in 12. Il dévoila les plus secretes maximes des Vénitiens. Nous luy devons une Traduction du Prince de Machiavel, contre lequel Innocent Goncalles a travaillé pour

24 MERCURE

ses forces dans la Critique qu'il en a faite, & qu'il dedia au Duc d'Alençon, frere d'Henry III. & dont il y a eu trois differentes éditions. Mr de la Houffaye a mis à la teste de la Traduction dont je viens de vous parler, une Preface remplie de très-belles reflexions. On lit ce qui suit dans cette Preface; il est tiré de Mr de Viquefort. *Machiavel dit presque par tout ce que les Princes font & tout ce qu'ils devoient faire.* Bacon a dit la même chose dans son Livre de l'augmentation des Sciences. Mr de la Houffaye dit en suite

DALANT 25

Qu'il est surprenant de voir
que presque tous le monde croit
que Machiavel apprend aux Prin-
ces une dangereuse Politique, puis
qu'au contraire les Princes ont ap-
pris à Machiavel, ce qu'il a écrit.
C'est l'Ecole du Monde & l'ob-
servation de ce qui s'y passe, con-
fiduë-t-il, & non pas une creuse
meditation de Cabinet, qui ont
esté les maximes de Machiavel.
Bocalin a pensé presque la mê-
me chose que Mr de la Hous-
faye; & il a dit de plus qu'o'est
dans une Cour d'Italie, qu'il n'est
pas à propos de nommer, que Ma-
Janvier 1707. C

28 MERCURE

chaire de la puis à la Polémique de son Prince.

La Traduction Française de l'Histoire du Conclé de Trente, est aussi de M^r de la Houffaye, & a fait beaucoup d'honneur à cet illustre Auteur. Cette version, dont on a donné au Public plusieurs éditions, a néanmoins été attaquée dans un des derniers volumes des *Lettres choisies* de Mr Simon, publiées en Hollande. L'Auteur de ces Lettres, prétend que Mr de la Houffaye n'ayant pas bien entendu l'Italien de Venise, qui est fort dif-

ferent du langage de plusieurs autres Villes voisines, n'a pas traduit fidèlement plusieurs endroits de cet ouvrage, & il luy reproche de n'être pas entré par tout dans le sens de son Auteur. Cependant on peut assurer que cette Version est tres-pure, & que les Notes qui l'accompagnent & qui sont propres au Traducteur, en rehaussent extrêmement le prix. Mr de la Houffaye a mis à la teste de cet ouvrage, une tres-belle Preface, & qui donne une idée juste & précise de tout l'ouvrage. Enfin, cette

28. MERCURE

Traduction est bien differente de celle que Diodot avoit données plusieurs années auparavant du même ouvrage , & Frapaolo est aussi different de luy - même entre les mains de M^r de la Houffaye & de Diodot , que le langage Venitien l'est des autres Idiomes qui ont cours dans les differentes Villes d'Italie. M^r de la Houffaye qui avoit une inclination particuliere pour Frapaolo , & qui en connoissoit tout le merite , a aussi traduit le Traité des Benefices de ce sçavant Religieux , & il a soutenu cette

Version d'excellentes Notes qui éclaircissent les pensées de l'Auteur, & qui luy servent même souvent de Commentaires. Ce Traité a esté réimprimé plusieurs fois, & toujours avec le même succès. La matière qu'on y examine a esté sujette à de grandes contestations, & le party que l'Auteur & son Traducteur ont pris, n'a pas plû à tout le monde, & l'on peut dire que ce livre, de même que l'Histoire du Concile de Trente, a eu ses adversaires.

Le même Traducteur nous

30 MERCURE

a aussi donné une belle Traduction de *l'Homme de Cour* de Graticien. Il dit que de toutes les Traductions c'est celle qui luy a le plus coûté, à cause que l'Auteur Espagnol a trop enveloppé ses pensées. Graticien, dont les ouvrages sont fort estimez, estoit Jesuite. *L'Homme de Cour*, qui est écrit dans l'Idiome Espagnol, est celuy de ses ouvrages qui luy a le plus coûté, & qui luy a acquis le plus de réputation. Mr de la Houffaye a dédié cet ouvrage au Roy. Sa Version a esté fort applaudie, & on en a

fait plusieurs éditions. Mr de la Houffaye avoit promis longtemps avant sa mort, une Traduction de tous les autres ouvrages de Gratien ; il y a lieu de croire que l'on aura trouvé ces Traductions dans ses papiers. Ainsi on doit esperer que ses heritiers executeront ses intentions là-dessus, & qu'ils feront part au Public des Treasures de Litterature qu'il a laissez. Le même a traduit en François les Annales de Tacite. Cet ouvrage est travaillé avec grand soin, & il s'est beaucoup attaché à le polir, ce qui a don-

32 MERCURE

né lieu de dire que Tacite n'a rien perdu de sa pureté & de sa délicatesse, entre les mains de M^r de la Houffaye, qui joignoit à une profonde erudition, & à une exacte connoissance des secrets de la Politique les moins connus, un esprit aisé, & qui faisoit connoître qu'il avoit un grand commerce du monde. Il avoit esté employé dans beaucoup de negociations. Il avoit quitté le monde quelques années avant sa mort, & il menoit une vie tres-particuliere. Il ne se communiquoit plus qu'à un nom-

bre d'amis choisis, & il ne les voyoit même que dans les promenades publiques, & dans des lieux neutres. Il avoit négligé toute sa vie les occasions d'augmenter sa fortune, & comme elle ne fait du bien qu'à ceux qui la cultivent ou qui la cherchent, elle avoit aussi un peu négligé cet excellent homme; mais ses rigueurs n'avoient rien diminué de son mérite: elles n'avoient même servi qu'à le rendre dans un plus beau jour, & à découvrir des talens, qui, sans cela, seroient peut-être demeurés ensevelis.

34 MERCURE

Je ne vous dis rien de la Maison ; son nom la fait assez connoître, & les Registres du Parlement de Paris sont remplis des noms de ceux de cette famille qui ont possédé des Charges dans cet auguste Tribunal. Mr de la Houssaye est mort pénétré des plus vifs sentimens de pieté, dans lesquels il avoit toujours vécu.

La mort de Mr de la Houssaye a esté suivie de celle de Mr l'Abbé de Ragny de la Madeleine. Il estoit de la même Maison que feu Mr Leonor de Ragny la Madeleine. Mais

GALANT 35

quis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roy, qui ne laissa de son mariage avec Dame Hyppolite de Gondy de Rais qu'une fille unique; sçavoir, Anne de la Madeleine, Marquise de Ragny, mariée en 1632. avec M^r François de Crequy-Blanchefort, Duc de Lesdiguières, Chevalier des Ordres du Roy, Pair de France, Gouverneur de Dauphiné, ayeul de feu M^r le Duc de Lesdiguières, mort de maladie à Modene il y a quelques années. La Maison de Ragny la Madeleine est originaire de Bour-

36 MERCURE

gogne où elle a toujours tenu un rang tres-considerable. Mr l'Abbé de la Madeleine, qui vient de mourir, avoit l'Abbaye de Tironneau au Diocèse du Mans, & il en auroit eu sans doute de plus considerables, si sa modestie ne l'eust caché aux yeux des hommes. Il se communiquoit peu, & il avoit passé une partie de sa vie dans la retraite. Son amour pour les belles Lettres luy faisoit aimer la solitude. Il avoit une belle Bibliotheque, & lorsqu'il avoit satisfait aux devoirs de son estat, la lecture faisoit son

unique plaisir & son unique occupation. Il avoit une parfaite connoissance de l'Antiquité.

Madame la Princesse de Croüy est morte en couche à Mons, n'ayant encore que 22. ans. Elle étoit fille de M^r le Marquis du Forest, & de Dame N... de Milandon sœur de Madame la Princesse de Raches, & de feu Monsieur le Comte de Milandon, qui avoit perdu un bras au service du Roy. Madame la Princesse de Raches, & Madame la Marquise du Forest, sont niées.

§8 MERCURE

ces de Monsieur le Maréchal de Joyeuse, & fille d'une de ses sœurs. La seconde de ces Dames a été élevée Fille d'honneur de feuë S. A. R. Mademoiselle, & elle quitta le service de cette Princesse pour épouser Monsieur le Marquis du Forest. Gentilhomme Flamand, & d'une très ancienne Maison, établie depuis long-temps dans le territoire de Doijay, où sont toutes les terres de ce Marquis. Monsieur le Prince de Raches, qui a épousé la sœur de Madame la Marquise du Forest, est aussi

d'une des meilleures Maisons de Flandre. Toutes ses terres sont dans le Haynaut. La Maison de Mitandon est aussi de la même Province; elle est alliée aux plus illustres Familles des Pays-Bas. Madame la Princesse de Croüy qui vient de mourir, avoit épousé depuis un an ou environ, Monsieur le Prince de Croüy, fils de Monsieur le Duc de Croüy Gouverneur de Mons pour Sa Majesté Catholique. La Maison de Croüy est une des plus illustres des Pays-Bas, & des mieux alliées; son ancienneté & son it-

40 MERCURE

Illustration font connues de tout le monde. Madame la Princesse de Croüy laisse une fille unique de son mariage, & elle est morte universellement regrettée, à cause de ses belles qualités & de ses manieres nobles & genereuses. Cette Dame faisoit l'empressement de tout le Pays; sa maison étoit ouverte à toute la Noblesse du Haynaut, & l'on y avoit tous les jours, des divertissemens nouveaux.

M^e la Comtesse d'Althan épouse de M^e le Prince Ferdinand Leopold de Lobcouvitz,

GALANT 41

est morte à Vienne, universellement regrettée de tous ceux qui la connoissoient. La nature avoit joint en elle les avantages du corps à ceux de l'esprit. Elle étoit d'une naissance très-distinguée, & elle passoit pour une des plus belles personnes de la Cour de Vienne. La lecture, à laquelle elle donnoit tous les jours un temps considérable, l'avoit rendue si habile dans l'Histoire, qu'elle faisoit connoître dès qu'on en parloit, qu'elle en avoit remarqué les plus beaux traits, & qu'ils étoient toujours présents

Janvier 1707.

D

42 MERCURE

à son esprit, ce qui luy donnoit lieu d'en rapporter mille choses curieuses. Cette Comtesse avoit fait une grande liaison avec Madame la Comtesse d'Aspremont sœur de Monsieur le Prince Ragotzi. Ces deux Dames, qu'un parfait rapport d'humeurs & d'inclinations avoit presque rendues inseparables, étoient les deux personnes de la Cour de Vienne les plus accomplies, & on peut assurer que cette Cour a perdu un de ses principaux ornemens par la mort de l'une de ces Dames, & par le départ

de l'autre, qui est allée joindre depuis peu en Allemagne Mr le Comte d'Aspremont son époux. Il est peu de Maisons en Allemagne, si on en excepte les Souveraines, aussi illustres que celle de Lobcouvitz, dont Monsieur le Prince de Lobcouvitz, qui vient de perdre son épouse, est le chef. Elle étoit connue dans l'Empire sous les Othons, & elle y tenoit un rang considerable. Sous les Princes de la Maison de Suabe, le malheureux Conradin, dernier Prince de cette Maison Imperiale, &

D ij

44 MERCURE

qui eut la teste tranchée à Naples, avoit à la Cour un Comte de Lobcouvitz, en qui il avoit une confiance très particulière, & qui étoit regardé comme le chef de son Conseil. Ce fidelle Ministre n'abandonna point son Maître, après avoir esté pris avec ce Prince & conduit à Naples, & il ne voulut point profiter de la liberté qu'on lui offrit tant qu'il vit que Contradin étoit retenu dans les prisons, & il ne sortit de Naples pour s'en retourner en son pays, que lorsqu'il eut vu périr son Maître sur un échaffaud.

CALANT 45

On assure même qu'il écrivit une satyre très forte contre celui qui avoit donné ce violent conseil à Charles Duc d'Anjou & Roy de Naples. Madame la Comtesse Douairiere de Martinits, née Comtesse de Dietrichstein est morte à Vienne; elle avoit un genie supérieur, & elle estoit encore plus recommandable par les hautes qualitez de son esprit que par l'éclat de sa naissance. Elle avoit donné des marques en plusieurs occasions du progrès qu'elle avoit fait dans les sciences: elle s'é-

46 MERCURE

toit appliquée dès la jeunesse à l'étude des belles lettres, & elle n'avoit pas eu lieu de se repentir du temps qu'elle y avoit employé. Cette Dame étoit en commerce avec tout ce qu'il y avoit de personnes sçavantes en Allemagne, & ses relations s'étendoient même au delà de l'Empire, puisqu'elle en avoit eu de tres-grandes avec feuë Mademoiselle Scudery, qu'on a si justement nommée *la Sapho du dix-septième siecle*. La maison de Dietrichstein est tres-connuë en Allemagne; le Cardinal de ce nom

CALANT 47

qui fut le Favori & le principal Ministre de l'Empereur Matthias, & qui fut enlevé & jetté dans une étroite prison par les artifices des Archiducs de Gratz & d'Inspruch, a fait beaucoup d'honneur à cette maison. L'Empire se trouva bien de son administration, & lorsqu'il eut abandonné le gouvernement des affaires, on les vit tomber en decadence & dans la confusion où les jettâ la cruelle & longue guerre de Boheme. Feu Mr le Comte de Martinitz époux de la Dame, dont je vous apprens la mort,

48 MERCURE

étoit d'une très-ancienne maison d'Allemagne.

Madame la Comtesse Douairiere de Noirkermes, Dame de l'Ordre institué par l'Impératrice Douairiere, est aussi morte à Vienne. Elle avoit esté dans une grande considération sous le règne du feu Empereur, & quoyque les choses eussent un peu changé à son égard, elle est morte aussi considérée qu'elle l'avoit toujours esté de tous ceux qui la connoissoient; c'est-à-dire de toute la Cour de Vienne, où elle estoit des plus distinguées par sa naissance & par

par son mérite. La maison de Noirkermes est une des plus qualifiées de l'Autriche, & elle y étoit déjà connue sous le regne de l'Empereur Ferdinand II. & sous celuy de l'Empereur Mathias son predecesseur; ce fut mesme l'ayeul de Monsieur le Comte de Noirkermes qui disposa l'Empereur Mathias à faire élire Roy des Romains l'Archiduc d'Inspruc, connu depuis sous le nom de Ferdinand II. Il rendit ensuite de grands services à ce Prince dans la guerre de Bohême, & il fut l'un de ceux qui contribua

Janvier 1707.

E

50 MERCURE

rent le plus au gain de la bataille de Prague, dont le succès fut si malheureux pour l'Electeur Palatin. La maison de Noirkermes est alliée à celle de Lambert & à plusieurs autres de ce rang. Feu Mr le Comte de Noirkermes¹, époux de la Dame dont je vous apprens la mort, avoit porté les armes toute sa vie pour le service du feu Empereur dans les guerres de Hongrie; il s'estoit fort signalé dans les troubles qui ont si long-temps agité ce pays-là, & il remporta mesme de grands avantages sur les re-

BALANCE. 51

bulles en différentes occasions.

Le Pape a donné la Vicelegation de Bologne à Monseigneur Cornaro. Elle étoit vacante parce que Sa Sainteté a donné la Charge d'Inquisiteur de Malte à Monseigneur Giacomo Caracciolo, qui étoit cy-devant Vicelegat de Bologne. Celui qui l'est à présent joint à l'éclat de sa naissance plusieurs grandes qualitez qui le rendent digne des premiers postes de l'Eglise.

La Maison de Cornaro est des plus illustres de Venise. Elle a donné deux Doges à

52 MERCURE

cette Republique. Marc Cornaro en fut élu Doge vers le milieu du quatorzième siècle. Il reconquit la Candie revoltée. Marc Cornaro, petit fils de ce dernier, fut pere de Catherine Reine de Chypre ; cette Princesse ayant épousé Jacques, bastard de Chypre, & en étant restée veuve, elle remit le Gouvernement de cet Etat à la Republique par les conseils de Georges Cornaro son frere, qui, d'Elisabeth Morosini laissa plusieurs enfans. André Cornaro, Cardinal & Administrateur de l'Archevesché de Spa-

latro , & Louis Cornaro aussi Cardinal & Archevesque de Zara qui ont fait beaucoup d'honneur à la Maison Cornaro, qui a aussi produit le celebre François Cornaro, Evêque de Bresce, frere de Marc Cornaro aussi Cardinal. François avoit d'abord esté attaché à la profession des armes ; il se trouva en 1509. à la bataille de la Ghieraddada que les François gagnerent sur les Venitiens, & il recueillit les debris des troupes de la République ; quelque temps après il reprit

54 MERCURE

Padouë sur les Imperiaux. François ayant rendu ces bons services à sa Patrie , cultiva les Lettres pendant le loisir que la Paix luy procura , & il fit ensuite un voyage à la Terre-Sainte. A son retour la Republique le nomma Ambassadeur auprès de l'Empereur Charles-quin , & il suivit ce Prince en Allemagne, en Espagne & dans les Pais-Bas ; & en 1527. le Pape Clement VII. luy donna le Chapeau de Cardinal. Marc Cornaro son frere , Evêque de Padouë , fut mis dans le

Collegé des Cardinaux par le Pape Alexandre VI. Ce Cardinal rendit ensuite de grands services aux Vénitiens, qu'il reconcilia avec le Pape Jules Second. Le Cardinal Marc Cornaro fut aussi Evêque de Verone & Patriarche de Constantinople; il eut aussi la qualité d'Archi-Prestre de l'Eglise Romaine, & il eut l'honneur de Couronner les Papes Adrien VI. & Clement VII. Il mourut à Venise sous le Pontificat de ce dernier. Cornara-Piscopia (Luce-Helena) étoit de la Maison Cornaro, & fille aînée de

56 MERCURE

Jean-Baptiste Cornaro , Procureur de Saint Marc , qui est la premiere Charge de la Republique après celle de Doge. Le merite de cette scavante fille & les qualitez extraordinaires qui l'ont renduë celebre dans toute l'Europe , luy ont donné encore plus d'éclat que la grandeur de sa naissance. Frédéric Cornaro , Cardinal dans le dernier siecle , avoit esté Evesque de Bergame , de Vicence & de Padouë , Grand Prieur de Chypre , & fut fait Patriarche de Venise en 1632. Urbain VIII. le mit

GALANT 57

dans le Sacré College.

Mr Falconieri a esté nommé Auditeur de Rote pour remplir la place vacante par le décès de Mr Mutti. Sa Sainteté en donnant cette place à Mr Falconieri, a eu égard aux services qu'il a rendus sous le dernier Pontificat & sous celui cy. Le Pape Innocent XII. employa Mr Falconieri en plusieurs affaires d'une discussion delicate, & ce Pontife eut lieu d'estre satisfait de sa conduite & de son intelligence. Tous les Auditeurs de Rote ont témoigné beaucoup de joye en

58 MERCURE

apprenant le choix que le Pape vient de faire de Mr Falconieri pour remplir la place d'Auditeur, & ils ont esté tres-con-
sens d'avoir ce nouveau Con-
frere, dont le merite est connu à Rome depuis plusieurs an-
nées. Il est d'une ancienne fa-
mille de Rome qui a donné
plusieurs Ministres à cette
Cour, & plusieurs Officiers aux
troupes de l'Eglise. On vit à
Rome sous Clement VII. qui
étoit de la Maison de Medi-
cis, Jerôme Falconieri qui fut
dans une grande consideration
sous ce Pontificat. Ce Pape

P'employa en plusieurs nego-
 tations qui luy firent beau-
 coup d'honneur. Celuy qui
 donne lieu à cet article , a
 esté élevé avec beaucoup de
 soin. Fou Mr Falconieri son
 pere , eut une attention parti-
 culiere à luy donner une bon-
 ne éducation ; il luy choisit
 dans ce dessein , les meilleurs
 Maistres qu'il put trouver dans
 l'Italie. Ces soins n'ont pas été
 perdus , puisqu'en effet il est
 peu de Theologiens à Rome
 aussi profonds que Mr Falco-
 nieri ; il est connu en plusieurs
 Cours de l'Europe pour un tres-

60 MERCURE

ſçavant Canonifte , & il ſe
paſſe peu d'affaires importantes
en Italie qui regardent la Ju-
riſprudence , ſur lesquelles il
ne ſoit conſulté. Il joint à la
connoiſſance de la Théologie,
celle des belles Lettres. Sa Bi-
bliothèque eſt tres-belle, & rem-
plie de Livres curieux , & les
Etrangers la vont ordinaire-
ment viſiter quand ils font le
voyage de Rome. Il avoit de
grandes liaiſons avec feu Mr le
Cardinal Noris qui a eſté un
des plus grands hommes du
dernier ſiecle.

M^r Aleſſandro Zeno a eſté

élu dans le grand Conseil de la
 République de Venise, Baile,
 ou Ambassadeur ordinaire à la
 Porte Ottomane. Mr Zeno est
 d'une tres-ancienne famille
 Venitienne, & qui est alliée aux
 plus grandes maisons de la Re-
 publique; sçavoir, aux Mai-
 sons Cornaro, Morosini, Fos-
 carino, & à plusieurs autres de
 ce rang. Il a donné des preu-
 ves de sa prudence & de son
 habileté dans plusieurs affaires
 dont le Senat luy a confié la
 conduite; il ne faut pas d'autre
 preuve des lumieres en fait de
 Politique, que le choix que le

62 MERCURE

Grand Conseil en a fait pour l'Ambassade de Constantinople ; cet employ estant l'un des plus importants que donne la République, à cause de la situation de ses Etats qui confinent avec ceux du G. S. & à cause de l'attention continuelle que ces deux Puissances ont sur les actions de l'une & de l'autre. Mr Zeno a esté élevé dans la connoissance des affaires. Et Mr son pere que la République avoit aussi employé dans plusieurs affaires d'une difficile discussion, l'y avoit fait entrer de bonne heure ; il n'en faisoit

aucune pour la République, sans y appeller son fils, & sans luy donner là-dessus d'importantes leçons. De manière qu'il en a fait un des plus habiles Politiques qui soient aujourd'huy dans l'Etat de Venise.

Avant que de quitter les Articles étrangers, je crois y devoir ajoûter celui qui suit.

Mylord Baltimore a épousé depuis quelque temps à Londres, la fille de Mr le Comte de Rivers. Quelques raisons de famille ont fait tenir secret ce mariage pendant quelques mois, & il n'a esté déclaré que

64 MERCURE

lorsque ce Comte s'est embarqué sur la dernière Flotte que l'Angleterre a fait partir pour l'Espagne. Ce Mylord est d'une des plus anciennes Maisons d'Angleterre & des mieux alliées; elle y estoit déjà connue sous le regne d'Edouard III. qui institua l'Ordre de la Jarretiere. Un Seigneur de cette Maison se distingua beaucoup à la Cour d'Edouard IV. par sa valeur & par la fidelité qu'il avoit promise à ce Prince, au préjudice du Roy Henry VI. & il eut beaucoup de part aux guerres qui desolerent les Mai-

BALANT

sons de Lancastre & d'York.
Celle-cy, qui estoit la cadette,
depouilla souvent la premiere,
& ces guerres ne finirent que
par le mariage du Roy Henry
V. auparavant Comte de
Richemont, & qui avoit esté
longtemps prisonnier du Duc
de Bretagne; il épousa la seule
heritiere qui estoit du Roy
Edouard IV. Ce Prince avoit
aussi à la Cour un Seigneur de
la Maison de Barimort, qui
eut beaucoup de part aux af-
faires qui se passerent sous ce
regne. La Maison de Mr le
Comte de Rivers n'est pas

Janvier 1707.

E

66 MERCURE

moins ancienne. Elle s'éleva beaucoup sous le regne de la Reine Elisabeth, qui fit de grands biens au bifaycul de Mr le Comte de Rivers. La nouvelle épouse a beaucoup d'agréemens. La Reine Anne a voulu assister aux ceremonies de ce mariage, où elle a signé, ainsi que toute la Cour.

Extrait d'une Lettre de Dunkerque du 5. Janvier.

Il est entré en ce Port une Frégate Angloise de dix-huit canons, n'en ayant que seize de monter,

Et trente hommes d'équipage qui se sont deffendus contre un de nos Corsaires tres-bien armé. Ils se deffendirent comme des Lions ; ils tuerent dix des nostres , Et ils n'eurent que cinq hommes tuez Et peu de blessez. Son chargement estoit de differentes sortes de Marchandises ; sçavoir, de grains , d'étain , Et de plomb ; le tout estimé avec le Bastiment , environ quarante mille livres.

Quelques jours après , un autre de nos Corsaires trouva en sa route un autre Bastiment aussi Anglois , chargé de diverses Marchandises , valant environ trente

68 MERCURE

mille livres, sur lequel il y avoit
soixante-cinq hommes de recrue
pour différentes sortes de Troupes
comme Carabiniers, Cavaliers,
Dragons, & Fousassins, parmi
lesquels il y avoit sept ou huit
Officiers que le Corsaire a gardez
avec luy, n'ayant envoyé dans le
Port que le Bastiment, les soixan-
te-cinq hommes de Troupes, Ma-
telots, & la Marchandise, bien
clouez dans le fond de cale, ne
leur donnant les vivres que par
un trou; en sorte que quatre ou
cinq Matelots n'ont pas laissé de
conduire heureusement ce Basti-
ment icy; mais l'on me dit dans

Le moment que le Sieur de Com-
 brougne Lieutenant de Vaisseau
 du Roy, natif de cette Ville, es-
 tres brave homme, commandant
 le Dryade, Vaisseau de Sa Ma-
 jesté de quarante canons, arriva
 hier au soir dans la rade par un
 grand broüillard, avec un prise
 de Hambourg, chargée de ballots,
 estimée cent mille livres. On dit
 que la plupart sont de toiles; ceux
 qui l'ont amenée assurent que le
 Barentin est fort près d'icy. Avec
 une Barque longue, est un fort
 grand Navire de Hambourg,
 aussi chargé de ballots, vallant
 plus de cent mille écus. Selon

70 MERCURE

Le Roy a prêté quatre de ses
Fregates d'icy à des particuliers ;
ſçavoir, la Dryade de quarante
canons, commandée par Mr de
Combreugne; le Tigre de trente
canons, commandé par Mr Janoir,
Enſeigne de Vaiſſeau du Roy; le
Sorlingue de vingt-huit ou trente
canons, commandé par Mr de
Courville, ayant ſous luy en ſe-
cond Mr de Ponloy; & l'Hermi-
ne de dix-huit canons, commandée
par Mr de Torcy, auſſi Enſeigne
de Vaiſſeau de Sa Majeſté.

Le vingt-un Decembre le
Pere le Camus Jofuite l'un des

Professeurs de Rhetorique du College, prononça un discours fort éloquent sur l'établissement & les progrès de l'Academie Françoise. Mr le Cardinal d'Estrées, accompagné d'un grand nombre de Prelats & de plusieurs personnes qualifiées, y assista. Le P. le Camus parla avec beaucoup d'éloquence sur la naissance, les progrès & l'état de perfection où l'Academie Françoise a esté portée, sous la protection que le plus grand des Rois luy a accordée. Le trait d'éloquence que cet habile Orateur plaça

72 MERCURE

dans l'endroit de la naissance
de cette Academie, fut tres-
applaudi, & ce qu'il dit du feu
Roy Louis XIII. qui donna
un établissement solide à cet-
te sçavante Compagnie en
1635. où il luy accorda des
Lettres Patentes, fut trouvé
tres-curieux. Il jotta des fleurs
sur des tombeaux des pre-
miers Academiciens: Mrs Go-
deau, Gombaud, Gry, Cha-
pelain, Habent, l'Abbé de Ce-
rify, Conrart, Cerizay, Mat-
leville, Faret, Desmarets,
Boisrobert, Bantrui, Chatelet,
Silhon, Simonide, &c. &c.
Conrart

Comme qui fut le premier Secrétaire de l'Académie, & qui luy a esté fort utile dans son établissement fut extrêmement loué, aussi mérite-t-il bien les louanges que les Auteurs luy donnent. Son recueil de lettres est une preuve de la délicatesse de son esprit & de son riche naturel. Les louanges de Mr le Cardinal de Richelieu, premier Protecteur de l'Académie, ne furent pas oubliées, & ce fut en cet endroit que l'Orateur se surpassa, & qu'il eut le plus d'applaudissemens. Mr. de Vaugelas à qui

Janvier 1707. G

74 MERCURE

cette Compagnie doit tout, & qui s'est immortalisé par ses ouvrages, fournit un vaste champ à l'éloquence du P. le Camus, aussi bien que Mr. de Voiture, Mrs. de Corneille & de Racine & Mr. le Chancelier Seguier. Il s'appliqua d'une manière particulière à louer ce grand Magistrat, dont la mémoire sera long-temps précieuse à la France. Il fut voir que le Roy ayant pris après luy le titre de Protecteur de l'Académie, rien ne pouvoit estre plus glorieux à la mémoire de ce grand homme. Le P. le Ca-

mus parla ensuite des ouvrages que cette sçavante Compagnie a donnez au public depuis son établissement; ce qu'il rapporta touchant le Dictionnaire fut tres-beau; il dit que ce livre est un tresor de litterature, & qu'il contient des regles sur la langue Françoise qui seront deormais invariables; ce qu'il dit aussi sur les remarques de Mr de Vaugelas & sur les observations que l'Academie a jointes à ce livre, dont elle a donné depuis peu une nouvelle édition, fut tres applaudi, & on ne peut traiter

76 MERCURE

ce sujet avec plus d'éloquence. Le P. le Camus s'adressa en finissant à la Compagnie qui formoit son Auditoire, & il peignit le caractère d'une partie des personnes les plus considérables qui estoient présentes, & il les loua par des traits particuliers, qui luy firent d'autant plus d'honneur, qu'on ne put presque pas douter que ce sçavant Jesuite ne parlât alors sur le champ, puisqu'il ne pouvoit sçavoir qui seroient ceux qui composeroient son Auditoire. Mr le Cardinal d'Estrées loua beau-

coup cet Orateur, & il témoi-
gna aux Peres qui l'accompa-
gnerent quand il sortit, qu'il
estoit tres-satisfait de ce dis-
cours, & qu'il y avoit tres-
long-temps qu'il n'en avoit
oïr d'aussi éloquent. Mr l'Ar-
chevesque de Tours & Mr
l'Evesque de Bayonne, qui
furent du nombre des audi-
teurs, donnerent aussi de gran-
des loüanges au P. le Camus,
qui en reçut pareillement
beaucoup des personnes les
plus qualifiées qui entendirent
son discours, où se trouverent
plusieurs Seigneurs de la Cour

78 MERCURE

d'Angleterre qui y avoient esté invitez.

Je dois adjoûter icy en vous parlant des Maistres de la langue, que s'il suffisoit d'avoir de l'esprit, du merite, beaucoup d'érudition, & d'avoir fait imprimer plusieurs ouvrages de differens caracteres, dont on a fait plusieurs éditions avec l'applaudissement du public, Mr l'Abbé Bordelon pourroit esperer d'avoir place un jour dans cette Compagnie. Son premier Volume de l'ouvrage intitulé *la Langue*, a esté si bien reçu, tant en France, que

dans les pays étrangers, qu'il
 n'a pû refuser, pour satisfaire à
 l'empressement du public, d'en
 faire un second volume. Il
 vient d'estre mis au jour. Je
 vous parlay dans ma lettre du
 mois d'Avril 1765. du premier
 volume, & je vous entretenus des
 vingt-sept Traitez qu'il con-
 tient. Le second Volume, sous
 un seul Traité, c'est la *Langue*
de celui qui fait attention, com-
prend trente-neuf sujets beau-
coup plus considerables que
ceux qui sont compris dans le
premier volume, les voicy.

80 MERCURE

I. *Attentions sur les Sciences
& les Sçavans.*

II. *Attentions sur les Auteurs
& les livres.*

III. *Attentions sur la Criti-
que & la Satyre.*

IV. *Attentions sur la Philo-
sophie & les Philosophes.*

V. *Attentions sur l'Histoire
& les Historiens.*

VI. *Attentions sur l'Elaquen-
ce & les Orateurs.*

VII. *Attentions sur la Me-
decine & les Medecins.*

VIII. *Attentions sur la Chy-
mie & les Chymistes.*

IX. *Attentions sur la Poësie
& les Poëtes.*

TOM SECOND 81

X. Attentions sur la Musique
& les Musiciens.

XI. Attentions sur les fem-
mes.

XII. Attentions sur l'amour.

XIII. Attentions sur les Spectacles.

XIV. Attentions sur la de-
votion & l'hypocrisie.

XV. Attentions sur les Escla-
ves.

XVI. Attentions sur les per-
sonnes Religieuses.

XVII. Attentions sur la Ma-
gistrature & les Magistrats.

XVIII. Attentions sur la
guerre & les guerriers.

82 MERCURE

XIX. Attentions sur la Cour
et les Courtisans.

XX. Attentions sur les Publi-
cains.

XXI. Attentions sur le ma-
riage et les gens mariés.

XXII. Attentions sur la No-
blesse et les Nobles.

XXIII. Attentions sur l'ar-
gueil.

XXIV. Attentions sur la
gloire et les grandeurs.

XXV. Attentions sur la su-
periorité et la dépendance.

XXVI. Attentions sur les
richesses et la pauvreté.

XXVII. Attentions sur les

VALANT 83

amis & les ennemis.

XXVIII. Attentions sur la
credulité.

XXIX. Attentions sur l'o-
pinion & la coutume.

XXX. Attentions sur la pré-
vention.

XXXI. Attentions sur la su-
perstition.

XXXII. Attentions sur la
terreur & la solitude.

XXXIII. Attentions sur
la connoissance de soy-mesme.

XXXIV. Attentions sur la
liberté.

XXXV. Attentions sur les
afflictions.

84 MERCURE

XXXVI. *Attentions sur la jeunesse & les jeunes gens.*

XXXVII. *Attentions sur la vieillesse & les vieillards.*

XXXVIII. *Attentions sur le commerce de la vie civile.*

XXXIX. *Attentions sur differens sujets.*

Toutes ces attentions comprennent des sentimens, des maximes, des avis, des pratiques, &c. traitez avec beaucoup de délicatesse & de solidité, & on peut dire que tout y est nouveau; aussi n'y trouverez-vous aucune citation, de maniere que ce livre est verra-

ment utile & agreable. Vous
 ſçavez que le premier Volume
 eſt augmenté d'une eſtampe
 fort curieufe & d'une lettre
 critique ſur ce qui a eſté dit
 pour & contre cet ouvra-
 ge. Les deux Volumes ſe ven-
 dent chez Urbain Couſtelier,
 rue S. Jacques, & chez Claude
 Prud'homme au Palais.

Je dois vous dire encore à
 l'occaſion de l'Academie Fran-
 çoiſe, dont je viens de vous
 parler, que M^r de la Motte
 paroit y ſouhaiter une place
 par la démarche qu'il vient de
 faire. Il a fait imprimer un vo-

lume des Odes qu'il a composées en divers temps. Il l'a dédié à cette Compagnie, & a mis une Ode à la teste, à la place d'Epitre Dédicatoire. Il a luy-même présenté cet Ouvrage à cet illustre Corps un jour d'assemblée, & l'ayant prié de reciter l'Ode qui l' regardoit, elle l'a écouté avec beaucoup d'attention & de plaisir, & les applaudissemens qu'il a reçûs sont d'un bon augure pour luy. Je ne vous dis rien de ce Livre, s'il tombe entre mes mains, je vous en voyeray un article qui vous se-

ra connoître ce qu'il contient, & qui pourra vous faire souhaiter de le voir. M. de la Motte a aussi donné au public plusieurs Opéra, qui en ont été très-bien reçûs.

Après vous avoir parlé de deux Auteurs dont le genre d'écrire est différent, & qui peuvent à juste titre espérer d'avoir place un jour dans quelque Academie, l'un étant tout esprit au sentiment de plusieurs personnes qui en ont infiniment, & l'autre devant être regardé comme une Bibliothèque vivante, jamais per-

88. MERCURE

sonne n'ayant lu davantage, n'ayant plus retenu, & n'ayant fait un meilleur usage de sa lecture. On peut dire qu'il a beaucoup de genie, & l'invention qui se trouve dans ses ouvrages en est une preuve. Après, dis-je, vous avoir parlé de ces deux Auteurs, je dois vous entretenir de M^r Moreau de Mautour, qui est de l'Academie des Medailles & Inscriptions, depuis qu'elle a été augmentée & mise en regle. Il vient de donner au public un Livre intitulé, *Dissertation sur une Figure de*

bronze trouvée dans un Tombeau,
qui représente une Divinité
des Anciens. Ce Tombeau fut
découvert l'an 1703. par un
Laboureur du Village d'Al-
blainsevelt, situé entre Bapa-
me & Arras dans le Pays d'Ar-
nois, qui en creusant un fossé
sur le bord d'une terre en fri-
che, découvrit une espèce de
petit édifice ou monument,
qui étoit comme un caveau
quarré, long & large de neuf
à dix pieds, soutenu par qua-
tre piliers ronds de quatre
pieds ou environ de hauteur,
& de trois de circonférence.

Janvier 1707.

H

90 MERCURE

Le tout étoit construit de pierres quarrées égales de 15. à 17. poulces de largeur. Après avoir détruit une partie de ce Monument, qui sans doute étoit un Tombeau, ce Laboureur trouva dans le milieu une grosse urne de terre grisâtre avec son couvercle qu'il brisa par hazard d'un coup de pic ; l'urne de forme ronde, étoit presque remplie de cendres, & il y avoit environ onze cens Medailles de petit bronze du Bas Empire, mêlées de quelques unes de Billon. D'un côté de l'urne il y en avoit

une autre petite avec une lampe sepulchrale de terre, dont le dessus tomba par morceaux au premier attouchement, & de l'autre côté on trouva une figure ou petite statuë de bronze de 13. à 14. pouces de hauteur, qui represente un homme nud avec une longue barbe, des yeux d'argent, & deux cornes à la teste, ce qui en fait la singularité.

M^r Moreau de Mautour rapporte dans sa Dissertation, l'avanture qui luy a fait tomber cette figure entre les mains, & cette avanture est très cu-

ricuse. La figure est de Bacchus, & on l'a voit presentement dans son cabinet; elle luy a donné lieu d'aprofondir la matiere, touchant trois differentes sortes de figures, que l'on dit estre toutes de Bacchus. On ne peut faire voir plus d'érudition qu'il y en a dans cet ouvrage, qui se vend chez Pierre Cot, rue Saint Jacques, à l'entrée de la rue du Foin, à la Minerve.

Je viens à l'article de ceux qui ont été nommez aux Benefices qui vacquoient dans le temps de la dernière Promo-

sion. Je ne repeteray point en parlant de chacun de ceux qui les ont obtenus, les mots de *le Roy a donné, &c.* parce que cette repetition seroit ennuyeuse, & je me contenteray, après avoir dit *le Roy a donné, &c.* en parlant du premier qui aura esté nommé, de dire seulement *telle &c. telle Abbaye, &c.*

Le Roy a donné l'Evêché de Quimper à Mr. l'Abbé de Ploëuc qui en étoit Grand Vicairc. Ce choix a été fort aplaudy, la vertu de cet Abbé étant connue, & sa naissance étant

94 **MERCURE**

très-distinguée. Il est de Bri-
tagne, & allié à plusieurs il-
lustres Maisons de cette Pro-
vince, sçavoir, à celles du
Chastel & de Goulains. Vin-
cent Baron de Ploëuc avoit
épousé en premières nôces An-
ne du Chastel, qui étoit de la
même Maison que les deux re-
nommez Tannequil du Chas-
tel, dont la memoire sera tou-
jours précieuse aux gens de
bien & aux bons François.
Vincēt Baron de Ploëuc épou-
sa en secondes nôces Mau-
ricette de Goulains, fille de
Claude Seigneur de Goulains,

Chevalier de l'Ordre du Roy,
& de Dame Jeanne de Boutteville. Ce nouveau Prélat est aussi allié à la Maison de Rieux, l'une des plus anciennes & des plus illustres de Bretagne, parce que Sebastien Marquis de Ploëuc épousa Dame Marie de Rieux, fille de René de Rieux Marquis de Sourdeac, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General au Gouvernement de Bretagne, & Gouverneur de Brest, & de Dame Susanne de Sainte Melaine. J'aurois un trop grand détail à vous faire, si je vous

parlois des grandes alliances que la Maison de Ploëuc a prises avec les plus illustres Maisons, de Bretagne, & des Provinces voisines; il suffit de vous parler icy de l'alliance du nouvel Evêque de Quimper avec feuë Dame Marianne-Renée de la Porte d'Artois, Marquise de Chasteaurenaud, morte huit ou neuf ans avant que M^r le Marquis de Chasteaurenaud son époux, ait été élevé à la dignité de Maréchal de France.

L'Abbaye de Beaulieu Diocèse de Boulogne à Mr l'Evêque

que

que de Belley; il est de la Famille de Messieurs de Madot de la Ville de Gueret dans la Marche. Il a trois freres, dont l'un a pris le party de la Robe, l'autre celuy de l'épée, & le troisieme qui est l'aîné, a été cy-devant Doyen de Dainmarin, & est à present Theologal de l'Eglise de Belley, Messieurs du Chapitre l'ayant nommé à cette dignité après la mort de Mr. Garron grand serviteur de Dieu. Mr de Belley l'a fait son Grand Vicairé. Monsieur de Meaux qui l'estimoit beaucoup, l'avoit voulu

Janvier 1707.

I

98 MERCURE

faire son Official ; il est d'autant plus propre à cet employ, qu'il est un des meilleurs Canonistes du Royaume. Monsieur l'Evêque de Belley a été élevé dans la Communauté de Saint Sulpice ; l'esprit & les maximes qu'il y a puisées se découvrent dans la belle Ordonnance qu'il vient de publier contre le Jansenisme au sujet de la Constitution que le Pape donna en 1705. Ce Prélat y fait un précis très-exact de l'histoire du fait, & il y découvre bien le véritable esprit des personnes qu'il y combat. Il





deffend sous les points de droit
dans l'étendue de son Diocèse
la lecture du nouveau Testament
de Mons, des Lettres Provinciales,
du deservir de la protestation
Chrestienne, & de plusieurs autres.

L'Abbaye de Beaulieu va-
cante par le décès de Mr. l'Ab-
bé de Jagny, a esté donnée à
Mr. l'Evêque de Belley, parce
que les revenus de son Evêché
sont tres-modiques, & qu'ils
ne répondent pas aux droits
honorifiques que les Empé-
reurs & les Rois de France ont
accordez en différens temps à
cet Evêché. Il est tres-ancien

98 MERCURE

faire son Official; il est d'autant plus propre à cet employ, qu'il est un des meilleurs Canonistes du Royaume. Monsieur l'Evêque de Belley a été élevé dans la Communauté de Saint Sulpice; l'esprit & les maximes qu'il y a puisées se découvrent dans la belle Ordonnance qu'il vient de publier contre le Jansenisme au sujet de la Constitution que le Pape donna en 1705. Ce Prélat y fait un précis très-exact de l'histoire du fait, & il y découvre bien le véritable esprit des personnes qu'il y combat. Il



IGALANT



défend sous les peines du Droit dans l'étendue de son Diocèse la lecture du *nouveau Testament de Mons*, des *Lettres Provinciales*, du *Miroir de la pieté Chrétienne*, & de plusieurs autres.

L'Abbaye de Beaulieu vacante par le décès de Mr l'Abbé de Jagny, a esté donnée à Mr l'Evêque de Belley, parce que les revenus de son Evêché sont tres-modiques, & qu'ils ne répondent pas aux droits honorifiques que les Empereurs & les Rois de France ont accordez en differens temps à cet Evêché. Il est tres-ancien.

Guichenon, dans son Histoire de Bresse & de Bugey, remarque après Chifflet, que ce Siege fut transferé de Nyons à Belley, & qu'Audax qui fut le premier qui gouverna cette Eglise depuis la translation, vivoit en 412. En l'année 1175, Frederic Barberousse donna à S. Anselme Evêque de Belley, & à ses Successeurs, la Seigneurie haute, moyenne & basse, avec Souveraineté dans la Ville de Belley, pouvoir de la fortifier, & plusieurs autres prerogatives tres-honorables. François I. & Henry II. s'estab-

rendus maistres de la Savoye ,
confirmerent la donarion de
Frederic , & Henry I V. en fit
de même après l'échange du
Marquisat de Saluces avec la
Province de Bugey , dont Bel-
ley est la Capitale. Guichenon
ajoûte que les Evêques de Bel-
ley portent la qualité de Prin-
ces du Saint Empire , & ils pren-
nent cette qualité dans toutes
les Expeditions & Mandemens
qu'ils font pour leur Diocese.
Elle leur est aussi donnée dans
les Actes publics , comme il pa-
roist par un Arrest du Conseil
d'Etat rendu à Fontainebleau

102 MERCURE

le 8. d'Octobre 1693. & par
beaucoup d'autres qu'il seroit
inutile de rapporter icy. Il y a
aussy un livre imprimé par le
même Guichenon en 1642.
chez la veuve Mathurin Du-
puis, rue Saint Jacques, avec
Privilege du Roy, dont le titre
est : *Episcoporum Bellicensium,
qui & domini temporales civitatis
Bellicii & S. R. I. Principes sunt,
Chronographica series.* L'Épître
Dedicatoire de ce Livre donne
à l'Evêque de Belley, de ce
temps-là, la qualité de Prince
de l'Empire, & on l'y trouve
en ces termes.

Illustrissimo & Reverendissimo

Domino Domino Joanni de Prasse
 legus Episcopa & Domino Belles-
 sensis Sacri Romani Imperii Princ-
 ipis, Abbati Beate Mariae de
 Hamberga, nec non Priori sancti
 Victoris Nivernensis.

... In l'Abbaye de la Gâdo-Dieu,
 Diocèse de Cahors, à Mr l'Evê-
 que de Cahors. Il est fait
 de M^r de Briquenille, Marquis
 de la Motte, Maréchal des
 Camps & Armées de sa Ma-
 jesté, le premier Enseigne d'une
 des Compagnies de ses Mous-
 quetaires, et Seigneur & épou-
 sé Dame N... de la Chaise,
 niece du R. Père de la Chaise,

I iij

104 MERCURE

Confesseur du Roy, & fille de feu Mr le Comte de la Chaise, Capitaine des Gardes de la Porte, & Sénéchal de la Ville de Lion, & sœur de Mr le Marquis de la Chaise, présentement Capitaine des Gardes de la Porte de Sa Majesté. Ce Prelat a demandé cette Abbaye par un motif desintéressé & fort édifiant, puisqu'en la recevant il a donné la démission de celle de Chantemerle en Brie, qui est d'un revenu pour le moins égal à celui de l'Abbaye de la Garde-Dieu, qui se trouva su-

BEAULANUM 105

tuée dans le Diocèse de Cahors, a donné à ce Prélat un moyen de s'imposer une grande nécessité de résider dans son Diocèse, où il est presque toujours; puisqu'il ne vient que rarement à la Cour, & quand il est obligé d'y faire quelque voyage, ce n'est que pour les affaires de son Diocèse, qui y demandent absolument sa présence. Mais l'Evêque de Cahors est Docteur de Sorbonne & l'un des plus habiles de cette célèbre Faculté.

• L'Abbaye de la Vieuville, vacante par la démission de

106 MERCURE

Mr l'Abbé d'Asfeld, a esté
donnée à Mr l'Abbé d'Iliers
d'Entragues, Aumonier de
Sa Majesté. Cet Abbé est
Docteur de Sorbonne; il a
esté élevé dans le Seminaire
de Saint Sulpice, & il a de-
meuré dans la Communau-
té, jusqu'à ce qu'il ait esté
nommé par le Roy pour suc-
ceder à Mr l'Evêque d'Auxer-
re, à la charge d'Aumonier de
Sa Majesté. Je vous parlay a-
lors fort amplement de Mrs
ses freres qui se font tous dis-
tinguez au service de Sa Ma-
jesté. Je dois ajouter à ce que je

vous ay en dit que Jean de Balzac, Sieur d'Entragues, servit tres-utilement le Roy Charles I. contre les Anglois, & qu'il n'épargna ni ses biens, ni sa personne contre les ennemis de ce Monarque. Il épousa Jeanne de Chabannes, fille de Robert de Chabannes, sieur de Charlus & d'Alix de Bois; il en eut Robert & Roffec. Robert sieur d'Entragues, &c. Conseiller & Chambellan du Roy étoit Senechal d'Angenois en 1188. il laissa trois filles, Anne femme de Guillaume I. du nom, Vicomte de

108 MERCURE

Jeuse, Marie qui épousa Louis
Males Sieur de Gravelle, & Mar-
couffis, &c. Gouverneur de Pic-
cardie & de Normandie, Che-
valier de l'Ordre de S. Michel
& Amiral de France, & Philip-
pe, mariée à Louis fleur de
Mouffaux. Roffec second fils
de Jean continua la posterité.

Mr l'Abbé d'Entragues estien-
cote plus distingué par sa vertu
que par l'éclat de sa naissance.

L'Abbaye de Trionneau,
à Mr l'Abbé de Choiseul,
Beau-Pré. La maison de Choiseul
dont cet Abbé est issu
reconnoit pour aïeul Rainier.

Le du nom, Sieur de Choy-
 frain, qui vivoit en 1060. &
 1080. & dont le nom s'est
 conservé en plusieurs Char-
 tes. Nicolas de Choiseül ser-
 vit avec beaucoup de gloi-
 re sous les Rois Louis XII.
 & François premier, & il mou-
 rut le 4. Aoust 1537. Lais-
 sant Ferry de Choiseül pre-
 mier de ce nom, Sieur du Plef-
 fis & de Pralin, Chevalier de
 l'Ordre du Roy, qui mourut
 d'une blessure receüe à la ba-
 taille de Jarnac l'an 1569. il
 n'estoit alors qu'en la trente-
 huitième année de son âge.

VI. MERCURE

& il avoit eu d'Anne de Berthune son épouse, Vicomtesse de Chavignon, &c. Charles Marechal de France, Gilles mort sans enfans & Ferry fécond du nom, qui a continué la posterité de l'illustre maison de Choiseuil. L'Abbaye qui a esté donnée à Mr l'Abbé de Choiseuil vacquoit par la mort de Mr l'Abbé Ragny-la-Magdeleine : il est frere de Mr le Comte de Beaupré-Choiseuil Marechal des Camps & Armées du Roy, & heritier pre-tomptif de Mr le Marechal de Choiseuil son oncle à la

CALANT III

modo de Bretagne. M^r le Comte de Beaupré - Choiseüil estoit cy devant Colonel d'un Regiment de Dragons, & il est Lieutenant General en Champagne. Fetz Mr le Comte de Choiseüil aussi Maréchal des Camps & Armées du Roy avoit eu la même Charge. Il a une sœur mariée à M^r le Comte d'Ampilly de la maison de Sommieres. Cette Dame est distinguée par son mérite & par son esprit. M^r l'Abbé de Choiseüil joint à une illustre naissance, un esprit très-cultivé par les Sciences, une

III MERCURE

grande pureté de mœurs, & un cœur plein de bonté, qui luy gagne les bonnes grâces de tous ceux qui le connoissent.

L'Abbaye de Chantemerle vacante par la démission de M^r l'Evêque de Cahors, & M^r l'Abbé de Grand-Combles Montenois. C'est un Gentilhomme d'une ancienne Noblesse, bien allié, & dont la modestie seule fait l'éloge; mais comme il a une infinité d'autres belles qualitez ce seroit luy faire injustice de les taire toutes. Je diray du moins qu'il a l'esprit univer-

CALANT 113

set ; qu'il s'applique à l'étude des plus beaux Arts , & des Sciences les plus sublimes , & qu'il en cultive un grand nombre à la fois avec beaucoup de succès. Il est fils d'un Capitaine d'Infanterie , qui a très-bien servi , & qui a joint à la profession des armes l'étude des belles Lettres , & d'une Damaïsselle d'une ancienne noblesse , tous deux Pensionnaires du Roy ; perit, fils d'un Capitaine de Cavalerie & d'Infanterie , &c. qui pendant cinquante années consécutives a rendu de grands services à l'Etat , sur
Janvier 1707. K

114 MERCURE

tout pendant la minorité du Roy, & arriere petit-fils d'un Lieutenant Colonel de Cavalerie, tous deux aussi alliez tres-noblement, & sortis d'une longue suite d'ayeux d'Epée, originaires de l'Ornois sur la frontiere de Lorraine, où la Terre, qui dans le temps de la fixation des noms, leur a donné le leur, qui est de *Grand*, est située, & actuellement possédée par indivis, par le Roy, & par un Gentilhomme de la parenté de cet Abbé.

L'Abbaye de Fongaufier, à Madame de Vertron. Le Roy

a accompagné le don qu'il a fait à cette Dame des termes les plus obligeans ; elle joint à une naissance considerable un merite generalement reconnu & une prudence dont elle a donné diverses marques dans les emplois qu'elle a eus dans la Communauté. Cette Dame a un genie superieur ; elle s'est servie avec succès de la tranquillité dont on jouit dans la retraite pour cultiver son esprit. Une longue lecture & de folides reflexions sur tout ce qu'elle a lû, en ont fait, de l'aveu de tout le monde, une des

116 MERCURE

mieux éclairées personnes de son sexe.

Le Doyenné de Tarascon, à Mr l'Abbé de Buffi Rabutin, grand Vicaire d'Arles & Député à la dernière Assemblée du Clergé tenuë en 1705. Cet Abbé fait voir par la supériorité de son génie, qu'il n'a pas moins d'esprit que Mr de Buffy Rabutin son pere, & il joint à cela une vie édifiante & des mœurs irréprochables. Il est frere de M^e la Comtesse de la Riviere. La maison de Rabutin est des plus anciennes du Duché de Bourgogne.

RABUTIN

& elle tire son nom d'un Château situé dans le Charollois. Maïcul de Rabutin vivoit en 1147. & il fut garand d'un Traité que fit Guillaume Comte de Mâcon avec Pierre le venerable Abbé de Cluny de la maison de Montboissier. Il assista aussi à un Traité fait en 1149. entre Ponce Evêque de Mâcon & Renauld II. Sieur de Bugey & de Bresse. La mere de Mr l'Abbé de Rabutin étoit Dame Louise de Rouville, fille de Jacques Sieur de Rouville, Comte de Clinchamp & d'Isabelle de Longueval Manican.

178 MERCURE

Le General Rabutin qui commande les armées de l'Empereur en Hongrie, est de cette maison.

Sa Majesté a aussi nommé sur la presentation de M^r le Duc d'Orleans, M^r l'Abbé de Ribrac, Maître de la Chapelle de Son Altesse Royale, à l'Abbaye de Saint Benoit sur Loire, que M^r le Chevalier de Lorraine, avoit possédée avant M^r l'Abbé de Grancoy, par la mort de qui elle estoit vacante. Ce choix a esté fort applaudi. Cet Abbé qui s'est démis en même temps de l'Abu

baye de Saint Memin est grand
 Vicaire & grand Doyen de
 Bayeux ; il a eu cette derniere
 dignité de Mr l'Abbé de Thoi-
 fi qui en estoit revêtu avant
 luy. Il estoit Deputé à la der-
 niere Assemblée generale du
 Clergé, & il l'avoit esté à celle
 de 1685. qui estoit aussi gene-
 rale. Il descend en droite ligne
du celebre du Faur-Pibrac,
 Chancelier de Pologne, & Fa-
 vori d'Henri III. Il nous a
 laissé les fameux Quatrains qui
 portent son nom. Il a esté en-
 terré dans l'Eglise du grand
 Couvent des Augustins de cet-

120 MERCURE

Ville, & on voit auprès de lad
Sacristie l'Epitaphe que luy a
fait dresser Michel du Faur son
Fils. Il estoit President au Par-
lement de Paris, & sa maison
est de Toulouse. Il estoit frere
du celebre Pierre du Faur,
Evêque de Lavaur.

L'Abbaye de Beaugency, à
Mr l'Abbé de Châteauneuf
Castagnieres. Il est Conseiller
Grec au Parlement de Paris,
& frere de Mr de Châteauneuf
Castagnieres ci-devant. Amb-
bassadeur Extraordinaire à la
Porte Ottomane & ensuite en
Portugal, mais où il ne fit pas
un

L'ANNÉE 1707

un long séjour, le feu Roy de Portugal s'étant déclaré contre les deux Couronnes, peu de temps après son arrivée. Mr de Châteauneuf a esté aussi Conseiller au Parlement de Paris. Il est fils, de mesme que le nouvel Abbé de Beaugency, de feu Mr de Castagnieres, Président en la Chambre des Comptes de Chambery, & l'un des plus opulens Magistrats de cette Ville. La Famille des Castagnieres est ancienne en Savoye & alliée à tout ce qu'il y a de plus considerable dans le Pays. Mr l'Abbé de Châ-

Janvier 1707. L

131 MERCURE

beaucoup a aussi servi la France dans plusieurs negociations.

L'Abbaye de Saint Mesmin à Mr l'Abbé de Chepy. Il est frere de Mr de Chepy, cy-devant Chambellan de feuë S. A. R. Mr leur pere avoit esté attaché au service de ce Prince & à celuy de feuë S. A. R. Gaston de France, oncle du Roy. Mr l'Abbé de Chepy joint à beaucoup d'esprit, d'érudition & de belles lettres, beaucoup de vertu & beaucoup de sagesse. Cet Abbé s'est appliqué aux Mathematiques dans les premières années de

savoir, si il estoit fort lié avec
 feu Mr le Marquis de Lhoſpi-
 tal, qui estoit un des plus
 grands Generaux du dernier
 ſiecle. L'Abbaye de Saint Mem-
 in, dont Mr l'Abbé de Cho-
 ppeſt à preſent titulaire a pro-
 duit de grands ſujets. Deux
 Religieux de cette Maifon ſe
 diſtinguerent fort dans le pe-
 nultieme ſiecle, par leur meri-
 te & par leur ſcience; ils s'exer-
 cerent beaucoup dans la Con-
 troverſe. Les nouveautez qui
 commencerent à affliger l'E-
 glife dans ce ſiecle, firent écla-
 ter leur zele. Ils prêcherent,

124 MERCURE

ils écrivirent, & ils disputerent fortement contre les Heretiques. L'un de ces Religieux estoit de Bourgogne & d'une naissance assez obscure; l'autre estoit de Champagne, & connu sous le nom de Frere Zo-zime.

Le Roy avoit donné avant la dernière promotion le Prieuré des Bons Hommes de l'Ordre de Grammont, & près de la ville d'Angers, à Mr l'Abbé le Moine Docteur de la maison & Société de Sorbonne, qui est tres estimé à cause de son mérite & de son applica-

tion à ses devoirs. Mr le Cardinal de Noailles a temoigné en diverses occasions l'estime qu'il en fait par les commissions dont il l'a chargé dans l'étendue de son Diocèse. Cet Abbé est fils de feu Mr le Moine Intendant de Broüage, qui est généralement estimé. Ce Benefice vacoit par la demission volontaire de l'ancien Titulaire, qui a esté Precepteur de Mr l'Evêque de Strasbourg, qui a rendu compte au Roy du mérite de Mr l'Abbé le Moine, en demandant pour luy à Sa Majesté le

L iij

126 MERCURE

Benefice qu'il en a obtenu.

Je vous ay parlé dans ma lettre du mois de Novembre dernier de M' l'Abbé de Gamaches, au sujet du Prieuré d'Arbois Diocèse de Besançon, que le Roy luy a donné. Comme il y a beaucoup de choses dans cet article qui ne se sont pas crûtes véritables, je crois devoir vous en envoyer un nouveau.

Mr l'Abbé de Gamaches est fils de Mr le Marquis de Gamaches Lieutenant, General des Armées de Sa Majesté, que le Roy avoit choisi pour estre auprès de la personne de

S. A. R. Monsieur le Duc
 d'Orléans, lorsque ce Prince
 portoit la qualité de Duc de
 Chartres, & qui l'a mis de-
 puis auprès de Monseigneur
 le Duc de Bourgogne, sous
 les ordres duquel il a eu l'hon-
 neur de servir dans les deux
 glorieuses Campagnes que ce
 Prince a faites en Flandre &
 en Allemagne : & de Dame
 Louise Madeleine de Lomenie
 de Brienne, fille du dernier Se-
 cretaire d'Etat de ce nom, qui
 avoit épousé N. le Bouthillier
 de Chavigny : c'est par-là que
 Mr l'Abbé de Gamaches est

128. MERCURE

parent de Mrs de Chaviguy.

Mr le Marquis de Gamaches pere de Mr l'Abbé de ce nom, portoit autrefois celuy de Comte de Cayeu, mais il a pris depuis le nom de Marquis de Gamaches, & il a donné celuy de Comte de Cayeu à son fils, Colonel d'un Regiment de Cavalerie, depuis la mort de Mr le Comte de Saint Vallery son neveu, Guidon des Gendarmes de Monseigneur le Duc de Bourgogne, qui étant mort à la bataille d'Ochster, a eu le sort de plusieurs de ses ancestres qui sont morts au

lit d'honneur : Mr le Marquis de S. Vallery son pete, & frere aîné de Mr le Marquis de Gama-ches, mourut en Italie il y a quatorze ou quinze ans, où il servoit en qualité de Brigadier.

Mr le Marquis de Gama-ches se trouve le chef & l'aîné de l'illustre maison de Bouteville : je n'entreprendray point d'en faire icy la genealogie, parce que cela me menetoit trop loin. Il faudroit pour la prendre dans sa source feuilleter les Archives d'Angleterre, dont plusieurs

130 MERCURE

prétendent que les Seigneurs Rouault sont originaires, avec d'autant plus de raison, qu'ils portent dans leurs armes des leopards passez & lampassez de Gaule. Je vous diray seulement touchant leurs alliances, qu'il y a peu de maisons distinguées à qui celle de Rouault n'appartienne.

Mr le Marquis de Gamaches est fils de feu Mr le Marquis de Gamaches Lieutenant General des Armées du Roy, Chevalier des Ordres de Sa Majesté & de Dame Marie Antoinette de Lomenie, fille de Mr le Com-

te de Brienne, Ministre & Sec-
 cretaire d'Etat, & sœur de Mr
 l'Evêque de Coûtances. Cette
 Dame a toujours esté estimée
 à cause de sa vertu, & des rares
 qualitez de son cœur & de son
 esprit. Il n'est pas surprenant
 que Mlle de Cayeu, sœur de
 Mr l'Abbé de Gamaches,
 estant élevée par une personne
 d'un si grand merite, passe au-
 jourd'huy pour une des plus
 aimables personnes de la Cour.

Mr l'Abbé de Gamaches,
 que le Roy vient de nommer
 au Prieuré d'Arbois, acheve sa
 Theologie, & pour s'y atta-

132 MERCURE

cher avec plus d'application ;
il demeure avec Mr Leullier,
Docteur de Sorbonne, Grand-
Maistre du College du Cardi-
nal le Moine, & dont les ins-
tructions sont tres-utiles à
ceux qui veulent prendre le
party de l'Eglise. Mr l'Abbé
de Gamaches est d'ailleurs un
tres-bon sujet, & qui ne veut
devoir qu'à luy-même, ce qu'il
pourroit tenir de sa naissance.

Le Roy a nommé à l'Ab-
baye de Messines en Flan-
dre, Diocese d'Ypres, va-
cante par la mort de Mada-
me de Créquy, Mlle de Ghif-

telle, Chanoinesse Reguliere
 de la même Abbaye, où l'on
 n'est point reçue sans faire des
 preuyes d'une ancienne nobles-
 se. La deffunte Abbessè qui
 estoit de l'illustre Maison de
 Créquy, a gouverné cette Ab-
 baye pendant près de cinquante
 ans, avec une sagesse & une
 conduite digne de son nom ;
 elle a vécu & elle est morte en
 odeur de sainteté. Celle qui
 remplit aujourd'huy sa place
 est dans une grande estime
 pour sa vertu. La Maison de
 Ghistelle est une des plus an-
 ciennes & des plus illustres des

134 MERCURE

Pays-bas Espagnols. Mr le Marquis de S. Floris, qui en est l'aîné, est un homme tres-accomplí. Il parle neuf sortes de langues. Les Etats d'Artois l'ont souvent député à la Cour. Il a rendu de grands services à cette Province, & le Roy en a toujours paru tres-content. Il est universel : il a fait ses études en Allemagne à la sollicitation de Mr le Doyen du Chapitre de Liege son oncle ; il a ensuite épousé Mlle d'Estrec, fille de M^e la Comtesse d'Estrec ; il a trois sœurs, l'aînée a esté mariée à Mr le Baron

d'Eskebeck, qui est d'une des premières Maisons de Flandre, & des plus illustres : la seconde à Mr le Marquis de la Bassiere, qui est d'une des plus considerables familles & des plus qualifiées d'Artois : & la troisieme, à Mr le Comte de Bossu, frere de feu Mr le Prince de Chimay, & oncle de celui d'à present. leur nom est *Alsace*. L'Abbaye de Messines ayant esté autrefois entierement ruinée par les troupes, fut rétablie en son entier par une Abbesse du nom & de la famille de

136 MERCURE

Ghiffelle , dont est celle à qui le Roy vient de donner cette Abbaye. Cette famille est si ancienne qu'elle a fait bâtir la petite Ville de Ghiffelle , située entre Nieuport & Bruges , il y a plus de 800. ans.

Il n'y a plus à douter de la vérité de ce que je vous ay dit dans plusieurs de mes Lettres , touchant l'Eau Minerale qui se trouve dans un Puits , situé dans le milieu du Jardin de Mr Billelet , puisque Mrs de l'Academie des Sciences y ont fait une attention toute particuliere , &

que ce docte Corps a commis un de ses Membres pour se transporter sur les lieux afin d'en faire l'Analyse, & de luy rendre compte de tout ce qui peut regarder cette Eau, afin de mettre son rapport dans ses registres, ce qui a esté executé de point en point. Voicy le compte qui en a esté rendu à cette sçavante Compagnie.

[Faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

Janvier 1707. M

138 **MERCURE**
EXTRAIT
DÉS MÉMOIRES
DE MESSIEURS
DE L'ACADEMIE
DES SCIENCES.

OU
ANALYSE

Faite par M^r Lemery, Docteur
en Médecine, de L'EAU
MINÉRALE du Faux-
bourg S. Antoine, dans le
Jardin de feu Mr Billet, près
la Croix-Faubin, à Paris,

*Pour faire l'examen de cette
eau avec ordre & exactitude, j'ay*

II

esté sur les lieux afin de connoistre par moy-mesme l'endroit d'où l'on tire cette eau, & pour estre informé de plusieurs circonstances nécessaires à mon sujet. Je rapporteray icy ce que j'en ay vû & ce que j'en ay appris.

L'Eau minérale dont il est question, se trouve dans un Puits, vers le milieu du Jardin de Mr. Ballet. Ce Puits est profond de trois toises & demie; mais il n'y a qu'environ trois pieds d'eau. Sous cette eau est placée naturellement une pierre creusée en maniere de chandron par où l'eau coure dans le Puits; on ne peut y conduire

140 MERCURE

sa source plus avant. On a fait des effodiations au-dessus, au-dessous & tout autour de ce Puits pour voir si l'on ne pénétreroit point jusqu'à son origine; mais on n'a rien trouvé. On a fait divers Puits, un de vingt toises au-dessus; un autre à quarante & un autre à soixante: mais on n'a point rencontré la même qualité de l'eau. Au contraire, aucune des eaux de ces Puits n'a été bonne à boire.

La source de l'eau minérale paroît intarissable; car quelque quantité qu'on en tire du Puits, elle est toujours de même hauteur.

On m'a assuré qu'en toute saison l'on en pouvoit tirer jusqu'à soixante muids chaque jour, sans qu'il paroisse qu'on en ait osté. On a remarqué que quand les eaux qui sont autour de cette Source sont hautes, son eau ne se hausse jamais avec elles. Au contraire elle ne paroist s'augmenter qu'à mesure que les autres s'abaissent.

Cette eau est claire comme l'eau de Fontaine, & à peu près de mesme goust, excepté qu'elle tire tant soit peu sur le mineral; elle est moins pesante à l'estomach que l'eau de Fontaine, & elle passe

142 MERCURE

plus vite sans y laisser de cristaux ; elle ne change point de goût estant gardée plusieurs jours ; mais elle fait plus d'effet pour la Médecine quand on la boit nouvellement puisée. On l'employe dans la maison pour en boire à l'ordinaire, pour la soupe & pour les autres necessitez du mesnage, comme l'on se sert ailleurs de l'eau commune.

Ceux qui se font ser'ois de cette eau pour la Médecine ; en font grand cas. On dit qu'elle pousse par les urines au premier jour qu'on en boit, & qu'au second elle purge très-doucement par les selles

GALANT 143

sans qu'on en ressent aucune tran-
chée ni autre incommodité, ni
qu'elle empesche de vacquer à ses
affaires. On prétend que l'usage de
cette eau est tres-bon pour la santé,
& l'on en rapporte un exemple
particulier en la personne de feu
Mr. Billet. Il a vécu jusqu'à
l'âge de quatre-vingt-dix-huit
ans, sans maladie considerable,
parce que, dit-on, il prenoit de
cette eau deux verres le matin, à
jeun, à une heure loin l'un de
l'autre dès qu'il se sentoit attaqué
de la moindre incommodité, & il
continuoit à en prendre de mesme
cinq ou six jours de suite. Il

144 VERVALE

avoit quelque fois un peu de sensation d'urine, mais il s'en guerissoit bien-tost par l'usage de ce remede.

L'eau minerale dont il s'agit n'est pas une découverte si nouvelle qu'on pourroit se l'imaginer. On la connoist depuis près d'un siecle. deffunt Mr de la Brosse qui a esté Intendant du Jardin du Roy, en faisoit beaucoup d'estime pour ses vertus medecinales. Il luy donna le nom d'eau fanative. On dit que plusieurs Medecins fameux de Paris, comme Mr Patis, Mr Mr Broyer & Mr Moreau l'avoient en recommandation, qu'ils

en

LE GALANT 145

en venoient boire souvent, & qu'ils en ordonnoient à leurs malades.

Ce qui a fait que cette eau n'a pas esté connue dans le public, est que feu Mr. Billet qui n'est mort que depuis huit mois, menoit une vie serrée & particuliere, & ne vouloit point que l'on diroit just les vertus de cette eau de peur d'estre incommodé par la quantité des gens qui pouvoient en venir demander; mais Mr. son fils qui n'est pas de la mesme humeur, à cet égard, estant bien aise d'obliger le public, en veut bien distribuer ou en laisser prendre à tous.

Janvier 1707.

N

146 MERCURE

qui en vaudront, & mesme sans aucun interest.

Quoique l'usage ordinaire de cette eau soit de n'en boire que deux verres le matin, plusieurs personnes en ont pris cinq ou six verres & s'en sont bien trouvez. Je croy qu'on en peut user comme des autres eaux minerales, une bouteille ou deux par jour. On continuë ordinairement à en prendre six jours de suite; mais on ne doit point faire de regle generale à ce sujet, les uns en peuvent prendre plus long-temps, les autres moins, suivant leur temperament & l'effet du remede.

M. ROYER

On dira peut-estre qu'il n'est pas bien extraordinaire que de l'eau beüe le matin à jeun, lâche le ventre & fasse uriner. L'eau de riviere produit cet effet en plusieurs personnes; mais il sera bien facile à ceux qui boiront de l'eau de la Source de feu Mr Billet de distinguer son effet d'avec celuy de l'eau de riviere. Il est beaucoup plus sensible tant dans l'aperitif que dans le purgatif.

On dit que les Plantes du Jardin de feu Mr Billet se ressentent de la bonté de son eau: car les Arbres fruitiers; comme les Orangers qui y sont en tres-grand nom-

DES MINÉRAUX

bre, les Pêchers & mesme la Vigne, y ont une beauté particulière, & les fruits qu'ils produisent sont plus délicieux que ceux qui ont esté aux environs, on dit aussi que le vin qu'on y fait est excellent, & que les legumes y ont un goust plus agreable qu'ailleurs.

La raison qu'on rapporte de tous ces bons effets, est qu'on arrose en Esté le jardin avec cette eau, qui dit-on, communique sa qualité aux Plantes. On voit presqu'au milieu du jardin de feu Mr Billet un grand bassin qui peut contenir environ soixante muids. On le

QUALITE 149

remplit en Esté, de l'eau minerale,
Et on la laisse eschauffer un peu
au Soleil, c'est a vec quoy l'on fait
l'arrosement.

- Voilà ce que j'ay appris tout
chant l'Histoire de l'Eau fanatique
de feu Mr. Biller; il me reste à
parler de l'Analise que j'en ay
faite.

A N A L I S E.

L'Esprit de Vitriol & les au-
tres Acides n'ont fait aucun trou-
ble ni changement de couleur,
ni fermentation dans nostre eau.

L'huile de Tartre faite par def-
faillance y a produit un blanc lait.

N iiij

150 MERCURE

teux qui a demouré long-temps suspendu avant que de se precipiter, il est déposé enfin au fond du vaisseau en maniere de Margister, & j'ay reconnu que ce n'estoit qu'un peu de terre argilleuse.

L'eau minérale a fait rougir la dissolution de tournesol, ce qui fait croire qu'elle contient un acide.

Elle n'a point noirci la decoction de Noix de galle, la dissolution du sublimé corrosif ne la point troublée, ni n'a en rien changé sa couleur.

J'ay fait distiller une quantité de cette eau, & j'en ay bu plusieurs verrees. Elle n'a en le goust

GALANT 191

que d'eau distillée, & elle n'a produit chez moy aucun effet sensible autre que celui de l'eau commune.

J'en ay mis évaporer huit pintes, pesant quinze livres & demie, à seize onces la livre dans une terrine de grais au feu de sable; il m'est resté au fond du vaisseau une matière sèche grise, pesant trois dragmes mois six grains, sans odeur, un peu salée au goût, avec un peu d'amertume. J'en ay séparé une petite portion sur laquelle j'ay versé de l'esprit de Vitriol; elle a jeté quelques bouillans différenciez tres-foibles.

N iiij

152 MERCURE

J'ay mis tremper le reste de la matiere grise dans de l'eau chaude & je l'ay bien tanée pour en separer le sel, puis j'ay filtré les lations & je les ai mises évaporer sur le feu; il ne m'est resté que vingt-quatre grains de sel blanc, foible au goût, & qui ne m'a pas paru plus salé que quand il estoit mêlé avec sa matiere grise. Il n'a point fermenté avec les acides; il n'a point petillé étant mis sur des charbons ardens, & il n'a rendu aucune fumée. J'ay fait secher ce qui est demeuré après les lations. C'à esté une terre grise argilleuse pesant deux dragmes &

demie, je l'ay mise calciner dans un creuset à grand feu; elle n'a point jetté de fumées apparentes, mais elle a diminué d'un scrupule; elle a un peu blanchi & elle est demeurée grasseuse, argilleuse & alkaline. J'y ay trouvé par le moyen du couteau aimanté quelques particules de fer, mais éloignées l'une de l'autre & en tres-petite quantité. J'ay remarqué que la plus-part des terres grasses contiennent un peu de Vitriol, & ce Vitriol estant ainsi calciné, quoiqu'avec de la terre, peut estre redait en fer. Après avoir reflechi sur les experiences que j'ai faites, il me

154 MERCURE

paroisst que l'eau minérale de la Source de feu Mr Billet, prend sa qualité d'un sel nitreux mêlé avec une terre argilleuse ou sulphureuse. Au reste je ne tiens pas la terre inutile pour sa vertu; au contraire, je crois qu'estant insimement mêlée avec le sel comme elle l'est, elle fait une maniere de savon doux qui rend l'eau plus capable de dissoudre & de fondre les humeurs, qu'elle ne feroit si elle ne contenoit que le sel tout seul.

LEMERY.

Lis à l'Academie Royale des Sciences, le 11. Decembre 1706.

BALANT 1591

Quoique l'experience ait assez fait connoistre les avantages considerables, & les prerogatives singulieres que le nouveau Thermometre de Mr Nuguet a par dessus tous les autres, il luy manquoit neanmoins de pouvoir estre facilement transporté dans les pais éloignez qui l'ont souhaitté jusq'icy avec beaucoup d'empressement. Mr Nuguet vient de remedier à cet inconvenient, en trouvant le secret de racourcir ce Thermometre, des deux tiers, & de le reduire à la longueur d'environ un pied, ce

176 MERCURE

qui a dû surprendre beaucoup les Sçavans du Royaume, qui avoient jugé que la chose étoit absolument impossible. L'Auteur a eu l'honneur de le présenter dans cet état à Monseigneur le Duc de Bourgogne, qui a reçu cette nouvelle machine très-favorablement. Cette seconde découverte ne doit pas être moins glorieuse à Mr Nuguet que la première, non-seulement parce que ce dernier Thermomètre étoit beaucoup plus difficile à réduire en pratique que le premier, & qu'il a fallu pour

by réussir prendre des propo-
 sitions toutes différentes ; mais
 principalement, parce qu'en luy
 conservant tous les avantages
 de l'autre, on en facilite la
 communication aux Royau-
 mes étrangers, & on en rend
 l'usage aussi aisé & aussi uni-
 versel qu'on puisse le desirer,
 pour faire une infinité d'ob-
 servations importantes & d'ex-
 periences exactes, auxquelles les
 autres Thermometres ne peu-
 vent estre employez. Ce Ther-
 mometre & celuy que l'Auteur
 a cy-devant rendu public, se
 vendent à Paris chez Pierre de

158 MERCURE

Ville, Emailleur du Roy, rue
Saint Martin, vis-à-vis la rue
aux Ours.

Mr le Marquis de Mont-
georges Marechal des Camps
& Armées du Roy, & Capitai-
ne de la seconde Compagnie
des Grenadiers du Regiment
des Gardes Françaises, s'étant
démis volontairement de cette
Compagnie entre les mains de
Sa Majesté, elle y a nommé
Mr de Brillac, Capitaine dans
le même Regiment, & nom-
me la Compagnie demouroit
vacante par cette promotion,
Sa Majesté en a pourvu Mr de

GALANT 159

Montgeorges, en luy donnant en mesme temps la permission de la vendre, en consideration de ses services; & parce qu'il n'avoit rien tiré de celle des Grenadiers, qui ne se vend point, & où l'on monte par ancienneté. Cette Compagnie a esté vendue à Mr de Villepau, Lieutenant dans le mesme Regiment, & qui l'a achetée avec l'agrément de Sa Majesté. Mr le Marquis de Montgeorges a toujours esté fort attaché à ce Corps, où il a esté Sous-lieutenant & Lieutenant; il est allié aux meilleures

160 MERCURE

maisons de Bretagne & de Normandie. Il a servi pendant les dernières Campagnes avec beaucoup de distinction; & Sa Majesté Catholique luy a témoigné en plusieurs occasions l'estime qu'elle avoit pour luy.

Mr de Brillac est frere de Mr le Premier President du Parlement de Rennes. Il est d'une tres-ancienne famille du Parlement de Paris. Mrs de Brillac y sont connus depuis plusieurs siècles, & ils y ont possédé des Charges considerables. Le nouveau Capitaine de Grenadiers

BALANT 167

de ce nom, s'est distingué dans toutes les actions où il s'est trouvé, & s'il n'avoit donné de grandes preuves de son courage, il n'auroit pas esté mis à la teste des Grenadiers, non obstant son ancienneté, puisque l'on n'y met que des personnes d'une valeur souvent éprouvée. Mr de Villepeau qui a acheté la Compagnie qu'avoit cy devant Mr de Brillac, a souvent donné des marques de son courage, & quoy qu'il puisse encore passer pour jeune; il a eu le bonheur de mériter l'approbation, & l'estime

Janvier 1707.

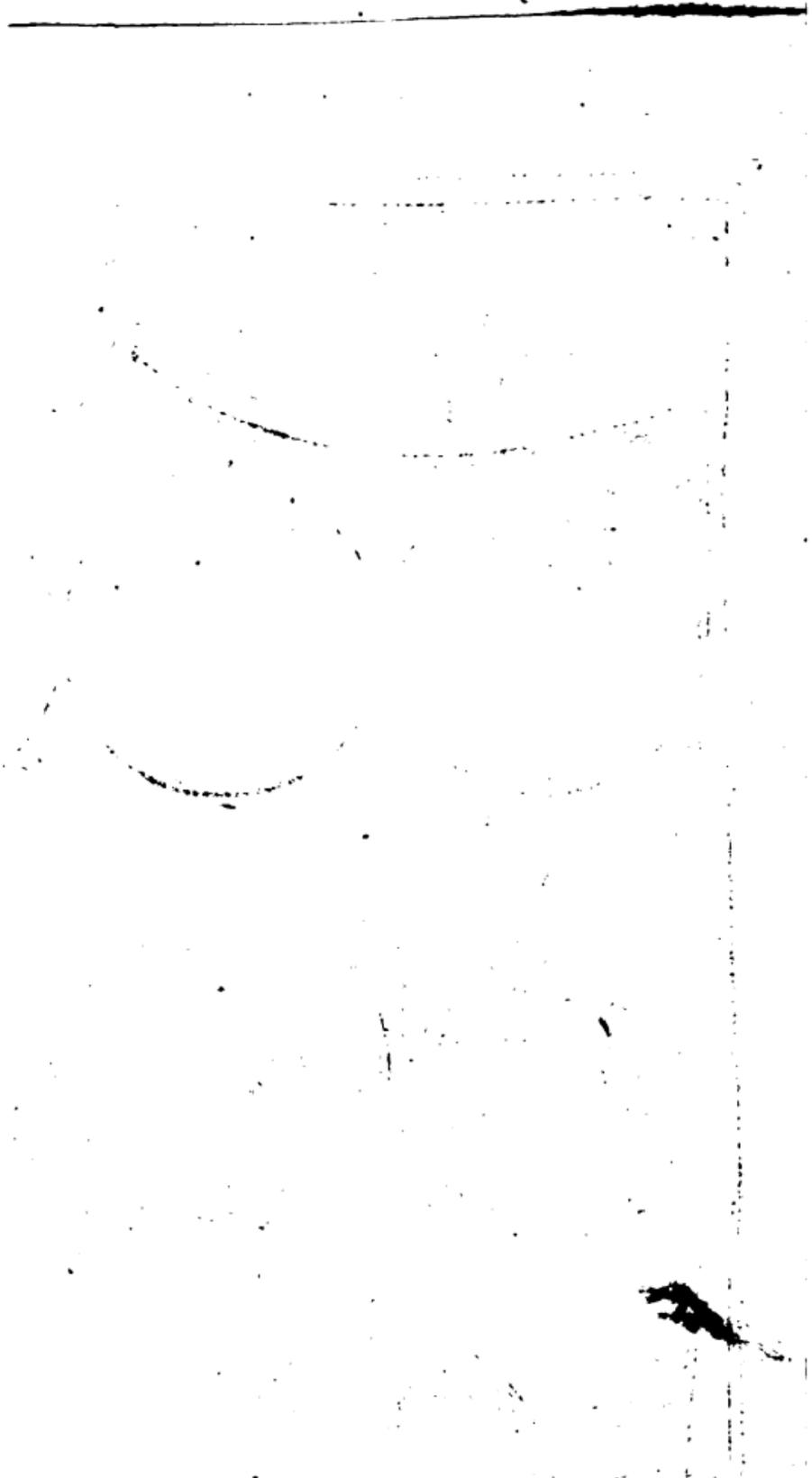
O

162 MERCURE

de tous les Officiers du Corps où il a esté Sous-lieutenant & ensuite Lieutenant. Il est fils de Mr le Comte de Villepau, Lieutenant de Roy de Hesdin, & l'un des plus anciens Officiers des troupes de Sa Majesté.

On a frappé cette année à la Monnoye des Médailles des onze Jettons que l'on a coutume d'y fraper tous les ans, & dont plusieurs Tresoriers distribuent le premier jour de l'année, des bourses remplies de cent Jettons chacune, d'or ou d'argent, selon le rang & le





droit de ceux à qui ces Jettons
 font donnez. Les Devifes ont été
 faites par Mrs de l'Academie
 Royale des Medailles & Inscri-
 ptions, à l'exception de trois
 qui font celles de Madame la
 Duchesse de Bourgogne, de
 l'Artillerie & des Bâtimens. Cel-
 les de Madame la Duchesse de
 Bourgogne & des Bâtimens,
 font de Mr Oudinet, Garde du
 Cabinet des Medailles de Sa Ma-
 jesté, & celle de l'Artillerie a
 esté faite par Mr Morceau de
 Mantour, qui est de l'Acade-
 mie des Incriptions. A l'égard
 des autres Devifes, comme cela

O ij

164 MERCURE

les ont esté faites par la mesme Academie en Corps, personne ne peut se les attribuer en particulier, pas mesme ceux qui donnent les premieres idées des Devises, puisque chacun disant son sentiment, on y change, on y augmente, ou l'on y retranche quelque chose, selon les avis de tous les Academiciens. Je crois que vous remarquerez aisément, que le Jetton qui suit celuy du Tresor Royal dans l'estampe que je vous envoie, regarde Madame la Duchesse de Bourgogne. Je ne vous donne point

L'explication de ces Devises ,
l'application en doit estre aisée
lorsque les Devises sont justes.
Cependant rien n'est si diffi-
cile , & les Inventeurs se for-
ment souvent des idées qui ne
tombent pas toujours dans l'i-
magination de ceux qui cher-
chent à les expliquer , & ces
derniers y donnent quelque-
fois un sens plus beau & plus
naturel que les Inventeurs mê-
mes. Il se trouve quelque fois
des situations d'affaires qui ren-
dent ces Devises difficiles à
trouver ; & c'est alors que l'es-
prit ayant beaucoup plus à

166 MERCURE

travailler, ceux qui ont l'avantage de réussir, acquierent beaucoup plus de gloire. Comme je ne vous envoie point d'explication des Devises, à cause des raisons que vous venez de lire, je ne vous dis point ce que chaque Jetton représente, puisque si le Graveur a bien réussi, & que si son travail est bon & net, vous le remarquerez aisément. Vous sçavez que la face droite des Jettons ne contient que des portraits.

Il est mort depuis peu à Versailles, un homme âgé de cent

BALANT 167

cinquans. Il avoit esté Vigneron auprès de Bar-sur-Seine. Monsieur le Duc du Maine le nourrissoit depuis deux ans pour prolonger ses jours. Ce Prince payoit aussi son logement ; il l'entretenoit & il luy donnoit par jour trois livres de viande, un pain & une bouteille de vin de Bourgogne. Il étoit né en 1601. il avoit esté marié en 1621. & il avoit esté 70 ans avec sa femme. Il n'attendit pas que l'année de son veuvage fust finie pour se remarier, & cette seconde femme mourut dix ans après ; il avoit alors cent

168. MERCURE

ans revolus. Il avoit beaucoup de chagrin d'estre veuf. Monsieur le Duc du Maine l'a fait enterrer , & ce Prince a fait prier Dieu pour luy.

M^{re} Jean-Baptiste d'Arnolet de Loche-Fontaine , President en la Cour des Monnoyes, est mort il y a déjà quelque temps. Il avoit exercé cette Charge pendant plusieurs années avec beaucoup d'intégrité & avec la satisfaction du public. Il étoit entré fort jeune dans la Magistrature , & il s'étoit formé aux affaires par l'application qu'il avoit eue au travail ,

tail , & par le bon usage qu'il avoit fait des premieres années de sa vie. Il avoit toujours eu beaucoup d'inclination pour les belles Lettres , & les liaisons étroites qu'il a entretenues jusqu'à la mort avec Mr le Président Cousin , son Confrere , prouvent cette verité. Cette famille produisit un sçavant Religieux de l'Orde de Saint François , sur la fin du dernier siecle. Il entra de bonne heure dans la solitude , & il eut le temps de se perfectionner dans la connoissance de la Theologie ; il la professa long temps

Janvier 1707.

P

170 MERCURE

avec succès , & les Memoires qu'il fournit sur les matieres de la Grace à ceux de ses Confreres qui assisterent au Concile de Trente , ne leur furent pas inutiles.

M^{re} N... de Loüet , Marquis de Cauviffon , Lieutenant General des Armées du Roy , & Lieutenant General du haut Languedoc , est mort à Versailles, après quelques heures de maladie. Il laisse des enfans de Dame N... de Loüet de Cauviffon , sa niece , qu'il avoit épousée avec dispense. Elle étoit fille de feu Mr le Marquis

GALANT 171

de Cauviffon , auffi Lieutenant
General en Languedoc, & frere
ainné de celuy qui vient de
mourir , & qui laiffa de Dame
N. . . de l'Ifle de Marivaux Mr
le Marquis de Cauviffon, mort
depuis quelques années, revêtu
de la même Charge, & qui étoit
Colonel d'un Regiment d'In-
fanterie. Celui-cy avoit époufé
Mlle de Biron , à prefent Mar-
quife d'Urfé , & Dame d'Hon-
neur de Madame la Princeffe
de Conty Douairiere. M^{rs} de
Cauviffon descendent du cele-
bre Lotier , Prefident au Parle-
ment de Touloufe, & l'un des

plus grands Jurisconsultes de son temps. Il a laissé d'excellens Ouvrages sur le Droit, qui portent son nom. Un de ses petits-fils épousa l'héritiere de Cauviffon Nogaret, qui étoit issue de ce fameux Nogaret qui donna un soufflet au Pape Boniface VIII. dans le quatorzième siècle. Le pere de Mr le Marquis de Cauviffon avoit eu la Charge de Lieutenant Général en Languedoc après la mort de Mr le Marquis d'Ambres, qui étoit revêtu de cette mesme Charge. Après la mort de Mr le Duc de Montmorenci, Ami-

Val de France, qui eut la teste
 tranchée à Toulouse après la
 bataille de Castelnaudary, sous
 le Regne précédent, le Roy
 osta la Charge de Lieutenant
 General de Languedoc à Mr le
 Duc de Ventadour, son ne-
 veu, & d'unique qu'elle étoit,
 il la divisa en trois, dont
 Mr le Duc d'Arpajou en eut
 une, Mr le Marquis d'Ambres
 l'autre, & Mr le Comte de
 Bioule de la Maison de Car-
 daillac, eut la troisiéme. Mr le
 Marquis de Cauviffon estoit
 Maréchal de Camp, & avoit
 servi toute sa vie avec beaucoup
 de succès.

P iiij

174 MERCURE

Je dois vous parler icy d'un nouveau Brigadier que l'on avoit oublié dans la Liste que je vous envoyai dans ma dernière Lettre. C'est Mr Descoffier, Lieutenant de Roy de Bergues Saint Winock. Il est d'une des plus anciennes & des plus qualifiées maisons d'Anjou. Il sert dès sa plus tendre jeunesse ; il a esté long-temps Major du Regiment d'Orleans, où il s'est acquis l'estime & la considération des troupes par sa valeur & par son attachement continuel au service. Il a donné dans toutes les occa-

sions où il s'est trouvé, des preuves d'un grand courage & d'une grande intrepidité. Il est fort incommodé de ses blessures, peu d'Officiers en ayant reçu autant que luy. Il a esté Major de Charleroy.

Mr l'Electeur de Cologne ayant resolu de prendre les Ordres sacrez sans attendre que le temps qui luy avoit esté accordé par le Pape, fut expiré, receut l'Orde de Soudiacre avec une devotion exemplaire, au mois de Juin dernier, par Mr l'Archevesque de Cambray dans l'Abbaye de Loo, près de

P iiij

176 MERCURE

la Ville de Lille , après en avoir fait les fonctions pendant plusieurs mois en différentes Eglises de la mesme Ville ; il fut fait Diacre par Mr l'Evesque de Tournay , le jour de la Conception de la Vierge dans l'Eglise des Recollets de cette Ville ; & s'étant ensuite disposé par un grand nombre de bonnes œuvres , & mesme par de frequentes Predications à recevoir l'Ordre de Prestre , Mr l'Evesque de Tournay la luy conféra le jour de Noël suivant , dans l'Eglise Paroissiale de Saint Maurice de Lille.

Ce Prince resolut en mesme temps de celebrer sa premiere Messe le premier jour de cette année dans l'Eglise des Peres Jesuites de la mesme Ville ; il écrivit à Mr l'Electeur de Baviere , pour le prier d'y assister, & ce Prince luy répondit *que non-seulement il vouloit avoir cette satisfaction , mais mesme la consolation de communier ce jour-là de sa main.* Son Altesse Electorale de Cologne fit donner part au Roy , par son Envoyé, du jour qu'elle avoit pris pour dire sa premiere Messe , & fit prier Sa Majesté de vouloir

178 MERCURE

bien nommer quelqu'un pour assister de sa part à cette Ceremonie , & elle envoya pour cet effet ses ordres à Mr le President Rouillé qui se rendit aussi-tost à Lille, & la Ceremonie qui a beaucoup édifié tout ceux qui l'ont vûë, s'est faite de la maniere suivante. Vous trouverez de la grandeur & de la pieté dans tout ce qui regarde leurs Altessees Electorales de Baviere & de Cologne. Ce détail auquel je n'ay rien ajouté , & dont je n'ay rien retranché , m'a esté envoyé par une personne d'une

grande distinction qui a bien voulu se donner la peine d'examiner avec soin tout ce qui s'est passé dans cette grande Cere-
monie , & toutes les circon-
stances dont elle a esté accom-
pagnée.

R E L A T I O N

De ce qui s'est passé au sujet
de la premiere Messe qui a
esté celebrée par Monsieur
l'Electeur de Cologne, dans
l'Eglise des R. P. Jesuites de
la Ville de Lille, le 1. Janvier.

*Monsieur l'Electeur de Colo-
gne après avoir esté dès le matin*

180 MERCURE

entendre la Messe à la Chapelle de Nostre-Dame de Grace, à une lieue de la Ville, se rendit incognito dans la maison où estoit Monsieur l'Electeur de Baviere, pour aller avec luy publiquement, au lieu où la Ceremonie se devoit faire.

La marche se fit par les principales rues de la Ville, & elle commença par trois Compagnies d'Ecoliers des R. P. Jesuites, les uns vêtus à la Françoisse, les autres à la Romaine, & les derniers à la Hongroise; ils estoient tous à cheval, & chaque troupe avoit des Officiers à sa teste; chaque Com-

pagnie estoit de quarante Ecoliers.

Une Compagnie du Regiment de Carabiniers de son Altesse Electorale de Baviere paroissoit ensuite avec ses Etendars, ses tymballes & ses trompettes.

Cette Compagnie estoit suivie de deux Officiers Gardes-Selles des deux Electeurs, à cheval, suivis de tous les gens de livrée des Ecuries des deux Cours mestrez ensemble.

On voyoit ensuite deux carrosses à six chevaux, dans lesquels estoient les Gentilshommes de bouche & quelques autres Gentilshommes des deux Electeurs;

182 MERCURE

deux autres carosses à six chevaux, où estoient les Gentilshommes de la Chambre, & encore deux autres carosses à six chevaux remplis des Ministres des deux Cours & de quatre Chanoines de l'Eglise Cathedrale de Liege, députez par le Chapitre pour assister à la ceremonie.

Ils estoient suivis par le Grand Maréchal de la Cour de Cologne à cheval, représenté par le Comte d'Arco, qui avoit à ses côtez deux Gentilshommes faisant fonction de Maistres d'Hôtel, ils estoient tous trois couverts; le premier portoit un bâ-

GALANT 183

ton d'argent, & les deux autres des bâtons noirs garnis d'Ivoire; les deux Fourriers des deux Cours paroissoient ensuite à pied, & ils estoient suivis des Valets de pied des deux Electeurs sans distinction; des Trompettes de la Cour de Cologne, & de celle de Baviere, & des Tymballes de celle de Cologne tous à cheval, la Compagnie des Carabiniers de S. A. E. de Cologne venoit ensuite à pied, avec leurs pertuisannes.

Ensuite la Compagnie des Trahans de Son Altesse Electorale de Cologne marchoit des deux côtez du carosse à six chevaux,

184 MERCURE

dans lequel estoit ce Prince tenant la droite, & vestu d'habits d'Eglise de couleur rouge comme Legat du S. Siege, & Monsieur l'Electeur de Baviere à la gauche vestu à l'ordinaire. Ces Trabans estoient precedez par les tambours & les hautbois de la Compagnie, ayant leur Lieutenant à leur teste le sponçon à la main.

On voyoit derriere eux à pied, les deux Fourriers de la Chambre des deux Electeurs, suivis des Pages de l'une & de l'autre Cour.

Le Heraut d'Armes de Beech-

BALANT 185

tergaden paroissoit ensuite seul, & sans chapeau; les trois Heralts d'Armes de Hildesheim, de Ratisbonne & de Liege, le premier au milieu, le second à la droite, & le dernier à la gauche venoient après, puis le Heralts d'Armes de la maison de Baviere seul, & ensuite ceux de l'Electorat de Cologne & de Baviere, le premier à la droite & le dernier à la gauche, & tous sans chapeau.

Deux Gensilshommes de la Chambre à cheval & testes nuës representoient les deux grands Chambellans des deux Electeurs.

Janvier 1707. Q

186 MERCURE

le premier portant une Masse d'argent avec un Sceau, pour marque de la Charge d'Archichancelier d'Italie attachée à l'Electorat de Cologne, & l'autre un Monde, qui est la marque de la Charge d'Archidapifer annexée à l'Electorat de Baviere.

- Deux Gentilshommes de la Chambre porteroient vestes nuds, sur des careaux de velours rouge les Bonnets Electoraux des deux Electeurs.

Ensuite les deux grands Mareschaux des deux Cours porteroient des épées dans leurs fourreaux la pointe en haut; le fou-

ceux de celle de l'Electeur de Cologne estoit de velours rouge, & celui de celle de l'Electeur de Baviere de velours bleu.

Tous ces Officiers precedoient le carosse dans lequel estoient les deux Electeurs, à costé duquel marchoient les deux grands Escuyers & les Officiers des Gardes du Corps des deux Princes.

La Compagnie des Gardes Archers de Son Altesse Electorale de Cologne, à pied, marchoit ensuite, & une Compagnie du Regiment de Carabiniers de S. A. E. de Baviere à cheval, fermoit la marche.

Qij

188. MERCURE

Les deux Electeurs estant ainsi arrivez à l'Eglise, furent reçus à la porte par la Communauté des R. P. Jesuites ; Mr l'Evêque de Tournay estant à la teste en Chappe & en Mitre, leur presenta l'Eau-beniste, & les accompagna jusqu'à l'Autel, les deux plus jeunes Chanoines de Liege portant la Robbe de Monsieur l'Electeur de Cologne.

Lorsqu'ils furent arrivez auprès de l'Autel, ils se mirent sur le mesme Prie-dieu, où après avoir fait leur priere, ils se placèrent l'un & l'autre, chacun sur le Trône qui leur estoit pres.

GALANT 189

paré, élevé de trois degrez, celui de Monsieur l'Electeur de Cologne, du costé de l'Evangile de damas blanc avec des bandes de toile d'argent, & celui de Monsieur l'Electeur de Baviere qui estoit vis-à-vis du costé de l'Epitre de velours rouge, garni de galon & de crespines d'or.

S. A. E. de Cologne alla ensuite, suivie de ses Assistans & de ses Officiers à une Chapelle où estoient preparez ses Ornaments Sacerdotaux, & pendant qu'elle y resta, la Musique chanta le Motet, Dominus regnavit, de la composition de Mr de la Lamoignon.

190 MERCURE

de Maître de Musique de la Chapelle du Roy.

Monsieur l'Electeur de Cologne estant arrivé à l'Autel revestue de ses habits Sacerdotaux entonna le Veni Creator, & pendant que la Musique continuo de chanter cette Hymne, il fit la Procession autour de l'Eglise accompagné de ses Assistans.

Estant revenu à l'Autel, il chanta l'Oraison du S. Esprit, & la Musique commença ensuite l'Introite. Mr l'Electeur de Cologne ayant quitté la Chappe avec laquelle il avoit fait la Procession, & avant de prendre la

Chasuble, s'approcha de Mr l'Electeur de Baviere, qui luy mit sur la teste une Couronne nuptiale, & l'ayant receüe il prit la Chasuble & commença une grande Messe, ayant pendant l'Introïte Mr l'Evêque de Tournay en Chappe à sa droite, & un Archidiaque de l'Eglise de Liege aussi en Chappe à sa gauche, après quoy Mr l'Evêque de Tournay se mit dans un fauteuil auprès de l'Autel du costé de l'Evangile; le Diaque & le Sous-diaque estoient deux Chanoines de l'Eglise de Liege.

Monfieur l'Electeur de Bay

192 MERCURE

viere alla seul à l'offrande; lorsque Mr l'Electeur de Cologne eut lavé ses mains après l'Offertoire, les principaux Officiers de sa maison apporterent le bassin, l'éguiere & la serviette.

Pendant l'Evangile & pendant l'Elevation six Pages de Mr l'Electeur de Cologne vinrent auprès de l'Autel avec des flambeaux de cire blanche.

Monsieur l'Electeur de Baviere reçut la Communion de la main de Monsieur son frere, & avant qu'il se retirast de l'Autel, un Gentilhomme de sa Chambre luy presenta sur une soucoupe

BALANT 193

foncouppe un gobeler d'eau & de
vin, dont il fit l'usage ordinaire.

La Messe estant finie, la Mu-
sique entonna le Domine salvum
fac Regem; après quoy Mon-
sieur l'Electeur de Cologne chan-
ta l'Oraison pour le Roy, une
pour Monsieur l'Electeur de Ba-
viere, & une pour luy-mesme.

Il entonna ensuite le Te
Deum, & pendant que la Musi-
que continua de le chanter, Mon-
sieur l'Electeur de Cologne ayant
quitté la Chaire, Monsieur l'E-
lecteur de Baviere vint à l'Au-
tel recevoir sa benediction. Les
principaux Officiers des deux

Janvier 1707 R

194 MERCURE

Cours luy baisèrent la main & reçurent aussi sa benediction. Il fit ensuite le tour de l'Eglise pour donner au peuple la satisfaction de luy baiser la main, & de recevoir sa benediction ; lorsqu'il fut de retour à l'Autel, l'on chanta le Benedicamus patrem, & il chanta ensuite l'Oraison qui se dit ordinairement, & il finit ainsi la Ceremonie de l'Eglise.

Après qu'il eut quitté les Ornaments Sacerdotaux, il sortit de l'Eglise avec Monsieur l'Electeur de Baviere, & ils furent conduits de la mesme maniere qu'ils l'avoient esté en venant à l'Hostel

de la Ville, où le disné estoit préparé par les Officiers de Monsieur l'Electeur de Cologne, la maison qu'il habite n'estant pas assez spacieuse depuis l'incendie qui y arriva l'année dernière.

Les deux Electeurs furent complimentez en descendant de carrosse par le Magistrat, & plusieurs décharges de Mousqueterie furent faites par la Compagnie des Arquebusiers de la Ville, qui estoient rangez dans la Cour.

Il y avoit deux Chambres préparées où les deux Electeurs devoient demeurer jusqu'au disné.

Il y avoit dans une des Salles.

96 MERCURE

une Estrade élevée de trois degrez, sur laquelle estoit une table presque quarrée, au dessus de laquelle estoit un Dais de velours rouge. Ces deux Princes mangerent seuls à cette table, estant assis dans des fauteuils de velours rouge; Monsieur l'Electeur de Cologne avoit la droite, & ils furent servis l'un & l'autre par leurs principaux Officiers.

Pendant le disné la Musique chanta plusieurs Airs François. Les deux Electeurs ayant bû chacun une fois, tous ceux pour qui il y avoit des tables preparées, se retirèrent pour aller disner; il y avoit six tables differentes qui

toutes furent magnifiquement servies. Le dîné fini Messieurs les Electeurs remonterent en carrosse, & allerent aux Vespres qui furent chantées par la Musique.

21 On tira le soir un Feu d'Artifice devant l'Hostel de Ville & toutes les maisons furent illuminées. On avoit fait pendant la Messe trois décharges de Boëtes & de l'Artillerie de la Place, ce qui fut continué le soir.

Dans la marche qui se fit de l'Eglise à l'Hostel de Ville, un Gentilhomme de Mr l'Electeur de Cologne jetta plusieurs piéces d'argent au peuple.

198 MERCURE

Cet Electeur a fait frapper une Medaille, qui d'un costé marque le jour & le lieu ou il a dit sa premiere Messe, dans les termes qui suivent : Josephus Clemens Deo litans Insula, Kalendis Januarii in Templo P. P. Societatis Jesu. Au le revers est un Calice, au dessus duquel est une Hostie, & au dessous sont deux mains qui se joignent; ces mots se lisent autour, Pia concordia Fratrum, pour marquer la sainte union qui s'est faite ce jour-là entre les deux Electeurs par la Communion que l'un a receuë de l'autre.

GALANT



Dans les mots Ioseph
CLEMENS DEO LITANS, &
ceux; pla CONCORDIA fra-
triVM, se trouvent heureuse-
ment les nombres necessaires pour
marquer l'année où cette ceremo-
nie s'est faite.

Mr le President Rouillé,
dont je viens de vous parler,
& qui a assisté de la part du
Roy à la ceremonie, dont
vous venez de lire le détail,
apprit peu de temps après que
le Roy avoit ajouté une se-
conde grace à la premiere qu'il
luy avoit accordée, en don-
nant à son fils une dispense

R iij

200 MERCURE

d'âge pour estre reçu Conseiller à la premiere Chambre des Requestes, sans avoir voix deliberative ; mais plusieurs personnes ayant rendu à Sa Majesté des temoignages tres-avantageux de ce jeune Magistrat, ce Prince vient de luy donner une seconde dispense, par laquelle il peut dés-à-présent avoir voix deliberative. On ne doit pas en estre surpris, tous ceux de cette maison estant nez avec de l'esprit, s'il m'est permis de parler ainsi, & s'estant de bonne heure par leur sagesse & par leur pe-

tration, rendus dignes de posséder les plus grandes Charges & les plus hauts emplois. La dispense dont je viens de vous parler ayant esté scellée, fut enregistrée au Parlement au commencement de cette année, ce qui se fit avec applaudissement.

Je dois vous dire à l'occasion de la grace que le Roy vient de faire à Mr de Chamillart Ministre & Secretaire d'Etat, que vous avez dû remarquer dans une infinité d'occasions à peu près de cette nature, que rien n'est com-

202 MERCURE

parable à l'attention du Roy pour tout ce qui peut regarder le bien d'Etat, & que sa pénétration là-dessus a quelque chose de si merveilleux, qu'en plusieurs occasions il ne pense point comme les autres hommes, & que la suite fait toujours connoître qu'il a pensé juste, quand mesme les apparences auroient esté contraires, & que ceux qui se mêlent de parler en Politiques auroient d'abord pensé autrement; mais l'on doit considérer que ce Monarque qui gouverne par luy-mesme de-

plus 46 ans, & qui ne laissoit pas même avant ce temps-là de briller dans les Conseils & de s'appliquer aux affaires, à des lumbieres qui sont incon- nues aux plus Politiques. & qu'il a toujours des raisons particulieres & secretes de faire tout ce qu'il fait, qu'il n'est pas obligé de rendre publi- ques, & qu'il ne fait rien même dans les choses qui paroissent peu considerables, sans avoir le bien de l'Etat en veüe.

Il est constant que ceux qui sont chargez du soin des affaires de la guerre, & que ceux

204 MERCURE

qui ont soin d'agir, afin que les coffres de Sa Majesté soient toujours remplis pour la soutenir; pour payer les charges de l'Etat, & pour subvenir aux besoins journaliers, sont tellement accablés sous le fardeau des affaires, que l'on a vu deux grands Ministres qui étoient en même temps chargés de ces deux différens emplois, succomber sous la pesanteur de ce fardeau; de manière que l'on auroit pu penser que c'étoit trop peu de deux personnes pour remplir ces deux vastes & onéreux em-

plois, dans l'exercice desquels
 on fait souvent, quoy qu'in-
 nocemment plusieurs mécon-
 tentes, qui ne se rendant point
 justice, ne considerent pas que
 tous ceux qui prétendent à
 une chose ne la peuvent tous
 obtenir. Il en est ainsi de tout
 ce qui regarde les parties dif-
 férentes de ces deux grands
 emplois, dont le Roy a cru ju-
 dicieusement devoir charger
 un seul Ministre, lorsque tout
 le public paroissoit persuadé
 que deux Ministres avoient
 bien de la peine à en remplir
 les devoirs ; mais Sa Majesté

206 MERCURE

qui ne veut rien, & qui ne fait rien que ce qui est utile à l'Etat, & qui n'est pas obligée de faire toujours connoître les raisons secrettes qui la font agir, avoit jugé depuis long-temps par une infinité de raisons & de choses qui se seroient passées, dont l'Etat auroit pu souffrir dans la suite, & dont il auroit souffert par le passé, sans la grande attention que ce Monarque donnoit à toutes ses affaires, & les remèdes qu'il apportoit pour les empêcher de souffrir. Le Roy, dis-je, quey que

parfaitement convaincu du travail immense dont seroit ac-
 cable le Ministre qui seroit en
 mesme temps chargé des affai-
 res des Finances & de celles de
 la guerre, avoit resolu long-
 temps avant d'exécuter son
 dessein, d'en charger une mê-
 me personne lorsque l'occa-
 sion s'en presenteroit. Je dois
 vous dire à ce sujet qu'un ha-
 bile Ministre de la guerre est
 souvent chargé de beaucoup
 de choses qui demandent qu'il
 ait des fonds particuliers pour
 l'exécution de ses projets se-
 crets; pour faire faire des Ma-

gasins dans les lieux où les ennemis ne doivent pas sçavoir qu'il y en ait ; pour payer des Espions ; pour attirer dans le parti de son Prince des Commandans ennemis, & pour une infinité de choses différentes, dont l'argent ne doit point être ouvertement sollicité chez les Contrôleurs Generaux & chez les Tresoriers, parce que cela seroit capable de faire manquer les affaires secretes que l'on a en veüe. Un Ministre de la guerre a donc raison de demander de grandes sommes au Ministre des Finances :

mis on a souvent sçu dans la
 suite que craignant d'en man-
 quer, ils en ont demandé plus
 qu'ils ne leur en falloit pour
 les entreprises concertées : de
 force que de Ministre des Fi-
 nances ne voulant pas qu'on
 luy imputast d'avoir fait man-
 quer quelque entreprise, four-
 nissoit tout ce qu'on luy de-
 mandoit, de crainte que l'on
 ne se plaignist de luy; mais en
 même temps les autres affai-
 res pour lesquelles on avoit
 besoin d'argent, souffroient
 beaucoup, ce qui ne seroit pas
 arrivé si le Ministre de la guer-

Janvier 1707. S

210. MERCURE

re, voulant avoir toujours des fonds de reserve. n'avoit toujours continué de s'en faire donner, & n'avoit toujours demandé que les Tresoriers qui payent les affaires courantes de la Guerre eussent toujours leurs Caisses remplies; de maniere que le Roy se trouvoit souvent embarrassé entre le Ministre qui demandoit toujours, & celuy qui se plaignoit qu'on luy faisoit tous les jours de nouvelles demandes. Le dernier promettoit qu'il ne laisseroit manquer de rien lorsqu'on auroit un veritable besoin de

son secours, & alleguoit que l'argent qu'il donnoit au de-là des besoins qu'on en avoit, pourroit estre d'une grande utilité à l'Etat. Il alloit même plus loin; mais ce n'est pas à moy d'entrer dans ces mysteres; enfin ne voulant pas que rien luy fust imputé, si quelque entreprise venoit à tourner mal, il satisfaisoit à tout ce qu'on luy demandoit aux dépens de ceux qui pouvoient en souffrir. Le Ministre de la Guerre de son costé, ne vouloit pas s'exposer aux risques de manquer d'argent, & pour

212 MERCURE

cet effet il vouloit avoir toujours des fonds de reserve sans neanmoins faire connoitre qu'il en avoit, & sa dépense étoit immense dans la vûe de faire toujours quelque chose d'éclatant pour sa gloire. Toutes ces choses étant connues au Roy, ce Prince aussi sage que modéré, & n'ayant toujours pour point de vûe, que le bien de l'Etat, travailloit souvent avec la prudence qui luy est ordinaire, à empêcher ces Ministres de se broüiller, de crainte que l'Etat n'en souffrit. Ils le servoient

bion les uns & les autres, & tout ce qu'ils luy disoient sem-
 bloit toujours regarder uni-
 quement le bien de l'Etat, quoiqu'il en souffrist un peu, qu'il eut pû dans les suites en souffrir davantage, & que cela donnast de l'occupation, du chagrin & de l'inquietude à ce Monarque. On peut juger par là si le dessein qu'il avoit conçu de donner ces deux Emplois à la mesme personne n'étoit pas prudemment imaginé, puisqu'il devoit estre utile au bien de l'Etat, & luy produire du repos. Ce Monarque avoit

214 MERCURE

lieu de croire que le Ministre des Finances l'étant aussi de la Guerre, il fourniroit abondamment tous les fonds dont on auroit besoin pour la faire avec éclat ; mais qu'étant en mesme temps Ministre des Finances il n'en amasseroit point pour les conserver dans des temps où il seroit nécessaire d'en fournir pour les autres besoins de l'Etat. La chose qui l'embarroissoit le plus, étoit de trouver un homme capable de soutenir en mesme temps le poids de ces deux Emplois. Il vouloit avoir un Ministre de la

Guerre qui fust affable & honneste ; puis que la plus grande partie de la Noblesse du Royaume est souvent obligée de duy passer ; & que mesmes les personnes du premier rang sont souvent dans ceste obligation ; & qu'il est fâcheux à tant de personnes distingués par leur sang & par leur service de n'être pas du moins reçus agréablement , lorsque l'on ne peut leur accorder ce qu'elles demandent. Mr. de Chamblart avoit fait voir dans le maniment des affaires des Finances, cette douceur & ceste

216 MERCURE

affabilité qui renvoye mesmes
souvent contens ceux à qui on
n'accorde rien. Il écoute ; il
répond ; il donne des raisons ;
& de plaisir que l'on a de l'ent-
rettenir empêche du moins de
sentir vivement le chagrin que
l'on a de ne rien obtenir. Ju-
gez par là combien on doit
estre satisfait de ce Ministre
lorsque l'on en obtient tout
ce que l'on souhaite. Ce car-
actere si rare parmi les hom-
mes qui sont élevez au dessus
des autres , & qui ont quelque
sorte d'autorité en main, obli-
gea le Roy à se déterminer
pour

pour luy , & à luy donner la Charge de Secrétaire d'Etat, à laquelle le département de la Guerre est attaché , sans luy ôter le maniement de ses Finances. Comme le fardeau de ces deux Emplois étoit grand à supporter, quelque éclatant qu'il fust , Mr de Chamillart renvoya Sa Majesté lorsqu'elle luy déclara qu'elle l'avoit choisi pour Ministre de la Guerre. Il s'en excusa sur le peu de lumières qu'il avoit pour bien remplir toutes les fonctions d'un si grand & si penible Employ ; mais le Roy eut la bonté

Janvier 1707. T

218 MERCURE

de luy dire qu'il en partageroit les peines avec luy , & qu'il auroit soin de l'instruire. Comme on ne pouvoit repliquer à des paroles si obligeantes que par une profonde soumission, Mr de Chamillart obéit aux volontez du Roy. On doit remarquer que la Guerre ayant recommencé peu de temps après , ce Ministre s'est trouvé d'autant plus accablé d'affaires que la France n'avoit jamais eu tant d'ennemis à la fois. Cependant rien n'a manqué de tout ce qui l'a regardé. On est toujours entré en Cam-

pagne avec des Armées florissantes , & le reste n'a pas dépendu de luy. On ne doit pas s'étonner si le Roy après avoir chargé ce Ministre de tant de soins differens dans des temps si difficiles , vient d'accorder à Mr le Marquis de Chamillart son fils , la survivance de sa Charge de Secretaire d'Etat , afin que commençant , dès à present, à le soulager peu à peu, il luy soit dans la suite d'un plus grand secours lorsqu'il aura appris sous luy le métier qu'il doit faire. Ce Marquis donne de grandes esperances ,

T ij

220 MERCURE

& il paroist avoir toutes les qualitez necessaires pour bien remplir un jour un Employ aussi pénible qu'il est considerable. Il n'a pas encore dix-huit ans accomplis ; mais l'on peut dire que son esprit en a trente , & c'est pourquoy le Roy qui en est bien informé , luy vient d'accorder une survivance qui le mettra en état de faire valoir les grands talens qu'on trouve en luy ; toute la France a aplaudy à ce choix , & toute la Cour , à commencer par Monseigneur le Duc de Bourgogne , a esté l'en felici-

ter , ce qui est d'un bon augure.

Le Vicaire General avec ses Assistans , le Provincial & le Prieur des Augustins Déchaufsez de Paris , furent presentez au Roy le Mercredy cinquième Janvier , par Monsieur le Cardinal de Noailles , dans le Cabinet de Sa Majesté.

Le Vicaire General porta la parole , & dit au Roy , *SIRE* , nous venons remercier vostre Majesté de la bonté qu'elle a eüe de penser à nos penibles affaires ; luy demander la continuation de sa protection ; l'assurer de

T iij

222 MERCURE

nos vœux & de nos prieres pour la conservation de sa sacrée personne , pour celle de la famille Royale & pour la prosperité de l'Etat.

Sa Majesté répondit , j'ay fait tout ce que j'ay pû & tout ce que j'ay crû devoir faire pour le rétablissement de la regularité de vostre Ordre , c'est presentement à vous à la maintenir ; ma protection ne vous manquera point ; vostre Ordre est fort austere & le doit estre ; aussi il en faut observer exactement les regles. J'espere que Mr le Cardinal me rendra , de temps en temps , compte de

vostre conduite, & je me feray toujours un plaisir de vous protéger. Je me recommande aux prieres de vostre Maison de Paris, & à celles de toutes les autres.

Son Eminence parla au Roy des qualitez de chaque Pere, & de l'exactitude avec laquelle ils observent leur Regle.

Les Peres qui ont esté presentez au Roy sont le Pere Thomas, Vicaire General; le Pere Placide, Assistant General & Geographe du Roy; le Pere Francois, Assistant General; le Pere Damasc, Provincial; le Pere Leonard, Prieur du Cou-

224 MERCURE

vent de Paris ; & le Pere Mar-
tial, Secretaire General.

On doit remarquer que ces
Peres étant tous des princi-
paux de l'Ordre, & ayant
le Vicaire General à leur teste,
ont parlé au nom de tout l'Or-
dre, & qu'ainsi tout s'est fait
selon les regles.

Le 6. de Janvier Mr Mo-
lagne, Professeur de Mathe-
matiques de la Chaire fondée
par feu Mr de Foix de Can-
dale, Evêque d'Aire, dans le
College de Guyenne étably à
Bordeaux, fit prononcer par
deux de ses Ecoliers, en pre-

sence des Maire & Jurats, & de l'Univerfité de Bordeaux, dans la Chapelle du mefme College, une Oraifon funebre de feuë Henriete de Foix de Candale, Princeffe de Buch & Comteffe de Monpont. Cet Eloge fut recité par Mr le Berton de Bonomie d'Oleron, & par Mr Pines de Cadillac: ce dernier fit l'ouverture par un beau Discours fur les qualitez personnelles de cette Princeffe; le premier démontra enfuite plufieurs Theorèmes, & le dernier fit une nouvelle Demonstration de la quarante-

228 MERCURE

compagné d'une a Fluste, montée par un Capitaine Irlandois. La navigation, qu'on appelle icy la traversée ou la traverse de ces deux Navires a esté de prés de trois mois, c'est beaucoup ; on en attribue la cause à la Fluste qui a esté fort gourmandée de la mer dans la route. Nos Marchands de Québec prétendent s'en accomoder, & je crois que l'affaire en est déjà faite ; si cela est, le Vaisseau de Roy ne tardera pas à mettre a la voile, pourvu que le Nord-ouest se mette de la partie.

Outre les deux Vaisseaux dont je viens de vous parler, il en est arrivé auparavant cinq autres, mais

a C'est un Vaisseau long, ayant les Varangues plates, le ventre enflé & la Poupe ronde, il sert ordinairement à porter des vivres,

Marchands ; ils s'en sont retournez presqu'aussitost que les Marchandises ont esté déchargées : c'estoient des vins ; des huiles , du sel & quelques étoffes.

Les Anglois , nos voisins , ont fait courir icy le bruit au commencement de l'Automne , par le moyen de quelques Sauvages , qu'ils avoient pris des Navires François venant en Canada ; & cela faisoit quelque peine , en ce que la saison s'avançant , on n'apprenoit aucune nouvelle du Vaisseau de Roy , le principal d'entre tous ceux qui viennent icy tous les ans ; mais le bruit s'est trouvé heureusement faux. Au reste je ne doute point que les Anglois ne fassent inserer dans leurs

a Les Anglois de la nouvelle Angleterre.

230 MERCURE

Gazettes, ou dans celles de Hollande, ces sortes de nouvelles faites à plaisir.

Ce que je vous marqueray, Monsieur, cette année-cy, sera en peu de mots, car le temps presse. Mr de Saugeon parle déjà de mettre à la voile pour son retour, quoiqu'il soit à peine arrivé.

Le bled est à grand marché en Canada, & avec cela nous avons la Paix. Il s'est formé à la vérité quelques petits partis de nos Sauvages qui ont tenu les Ennemis en haleine; ils ont fait mesme quelques prisonniers après en avoir tué un assez bon nombre. On appellera cela, si vous voulez, petite guerre.

Les Anglois prisonniers des années passées, & que nous avions au Montreal, descendent actuellement

GALANT 231

pour se rendre à Québec, où un Brigantin les attend; il vient de a Boston. On est convenu de l'échange des leurs avec les nostres qu'ils ramènent. La liberté est entière de part & d'autre. Ceux des Anglois, hommes ou femmes, qui voudront repasser chez eux, passeront, la chose est libre. Quelqu'uns ont succombé à la tentation. Les Anglois qui sont à Québec ou aux environs, & ceux des trois Rivieres qui sont Catholiques en l'un & l'autre endroit, & de plus tous ceux qui sont parmi nos

a Ville Capitale de la nouvelle Angleterre.

b Ville où il y a un Gouverneur. Cette Place est également distante de Québec & de Montreal, de 30. lieuë de part & d'autre: Je croy le Pole élevé, aux trois Rivieres, de 46. degrez, ou environ.

232 MERCURE

Sauvages , soit que ces Anglois soient Catholiques , ou non , ne veulent point quitter la nouvelle France . . . ils ont raison.

Il s'est converti parmi les Anglois prisonniers au Montreal; depuis la dernière lettre que je vous ay adressée , dix ou douze personnes , entre lesquelles deux Angloises fort opiniâtres d'abord , sont cependant morts Catholiques. De jeunes enfans nouvellement convertis à la Foy , ont fait voir une constance étonnante.

On croit qu'il y a une espece de neutralité entre le Gouverneur de la Menade (où Manhate pour parler régulièrement) & nous. La ville de Manhate qui est dans la nouvelle York , est fixée sur une rivière assez considérable , (que Sanson

appelle riviere du Nord,) & non loin de son embouchure dans la mer, Esope, Orange & Corlard, sont autant de places bâties le long de cette riviere, en montant. Mylord Cornbury est Gouverneur de Manhate, c'est le Comte de Clarendon, connu du temps du feu Roy Jacques; il est cousin germain de la Princesse Anne de Danemark; ce Mylord est petit fils du Chancelier Hyde.

Mr de la Mothe-Cadillac Capitaine, est monté au Détroit avec cent cinquante soldats, dont plusieurs se sont mariez, & ont mené leurs femmes avec eux. Quelques querelles se sont renouvelées, avant qu'il y arrivast, mais des querelles de vieille date; & cela en-

Janvier 1707. V.

234 MERCURE

tre les Outaouïacs & les Miamis établis en cet endroit. Il y a eu quelques coups de fusils tirez, un Pere Recollet y a perdu la vie, cela est fâcheux. Trois autres Religieux y sont montez avec Mr de la Motte pour remplacer les morts. Le Detroit est une riviere qui a environ vingt-cinq lieues de long & un quart de lieue de large. Au milieu de cette riviere est le Lac appelé par Sanson Lac des eaux de mer, ou Lac Salé, & mieux par les Modernes Lac de Ste Claire. La riviere du Detroit est bornée au Nord par le Lac Huron où mer douce, & au Sud par le Lac Eric ou du Chat. L'endroit de la riviere où le Fort du Detroit est bâti, a environ 50. à 60. pas de large; le Fort du Detroit est ren-

fermé dans un espace de terre capable de contenir une bonne garnison ; il est sur une éminence & se passe de la Riviere par une pente douce de 40. pas ou environ ; ce qui forme une espece de glacis naturel. Le Detroit est éloigné de l'Equateur de 42. degrez : il semble que c'est là sa latitude à quelques minutes près.

• Les Hurons sont demeurez au Detroit à l'arrivée de Monsieur de la Mothe. Ces Sauvages paroissent assez des nostres.

Les Missilaguez nation Outaouais, au Nord du Lac des Hurons, sont descendus au Montreal, où ils ont protesté n'avoir aucune part à la querelle des Outaouacs, au Detroit. Ces Sauvages ont amené trois ou quatre prisonniers qu'ils

236 MERCURE

ont fait à a Cataracoüi l'an passé. Ils ont promis d'amener le reste l'année prochaine.

Babouchi Chef des Nipissiriniens ou Nipissingues qui cabanent vers le bout de l'Isle de Montreal, est mort à la chasse fort regretté des siens ; il avoit l'ame si bonne : ses freres l'ont pleuré. C'est dommage que Babouchi soit allé sifost au país des Ames, toute la nation Atgonkine en sera long-temps affligée. Les ossemens de Babouchi sont à-

a Cataracoüi, ou comme on dit icy Kataracoüi, c'est le lieu du Fort de feu Mr le Comte de Frontenac. Ce Fort est au Nord du Lac Ontario & à l'entrée, y arrivant du Montreal : il est éloigné de cette ville d'environ 88. lieües. il paroît estre au 44. degré de latitude Nord.

Étrangement dans sa Cabane, reverez de ses compatriotes, qui espèrent le voir à leur tour au pays des Ames; ce pays n'est autre chose, à entendre les Sauvages, que les Champs Elysiens du Poëte Virgile. Babouchi avoit deux femmes, & c'estoit-là sa devotion, comme celle de bien d'autres Sauvages. Ce grand Chef des Nipissing a eu en mourant les plus beaux sentimens du monde. On a remarqué qu'il a toujours aimé les Mittigouch, c'est à dire les François, & qu'il avoit exhorté les siens à ne les abandonner jamais.

A l'occasion de la mort de ce Chef des Sauvages de la nation Algonkine, je vous diray icy, Monsieur, en deux mots, les ceremonies observées dans les enterremens &

238 MERCURE

sepultures des Sauvages. La femelle du deffant fait la Biere qui est d'ordinaire d'écorce d'arbre : elle enveloppe le mort de quelques peaux de Castors ou d'Ours, & la met dedans ; ensuite les conviez le maintent en ceremonie sur une espede d'échafaut soutenu de quatre ou six pieux, élevé de huit ou dix pieds. On laisse là pendant huit ou dix jours dessécher au Soleil le corps du mort ; lequel temps expiré, il est mis dans une fosse avec son arc, ses fleches, son Caspitagan ou Sac à Peoun, sa Chaudiere, &c. car ils croyent que dans le pays des Ames, la chaudiere est necessaire pour y faire cuire le Mahis ou Bled d'Inde qui s'y trouve, & dont ils font ce qu'ils appellent Sagamite, qui est une espede de Bouëllie de bled de

Turque melle dans l'eau, nos Algonkins nomment cela Mitaminabou.

a Taouinet chef des Algonkins qui habitoit dans l'Isle de Montreal au lieu appellé Lorette, estant allé en parti avec ses freres de la mesme Nation, chez les Anglois b faire coup, il a esté tué & deux de sa Brigade blesez. On l'a pleuré dans son village en chantant An Hi, An Hi, ô Manes de Taouinet,

a Ce mot signifie Loure, chez les Hurons. Les Sauvages prennent souvent des noms d'animaux, comme Outagami signifie Renard, Attiquamick poisson blanc; Mahingan veut dire Loup, &c.

b Faire coup, stile Canadien ou Sauvage. Tous les partis en ce pays-cy où il y a quelque rencontre d'ennemis où surprise d'habitations s'appellent coups.

240 MERCURE

*à esprit des Chefs venez pleurer,
An Hi, An Hi.*

Les Sauvages du a Saut S. Louis, ceux de Lorete dans l'Isle de Montreal & d'autres encore, ont fait plusieurs partis en differens temps pour empescher les desseins de nos ennemis; il n'en est revenu aucun de blessé de ceux du Montreal, ils ont au contraire tous amené de prisonniers.

Le grand b Goyogoïen de c La

a Lieu de plusieurs Cabanes Iroquoises, à environ une lieuë & demie de Montreal, c'est-à-dire Ville-marie, ville de l'Isle de Montreal

b Iroquois de la Nation dite des Goyogoïen au Sud du Lac Ontario.

c Mission de Mrs de S. Sulpice au Sud de l'Isle Jesus. Cette Isle est contiguë à celle de Montreal, la Riviere des Prairies entre deux.

etc

GALANT 241

Veste, en l'Isle de Montreal accompagné de deux Sauvages de sa Cabane & de quelques autres du Saut S. Louis a esté à a Orange pour excuser un coup que de jeunes Sauvages du Saut de S. Louis avoient fait sur des b Mehingans, auprès d'Orange. Le Goïogouën harangua en presence des Iroquois, & du c Gouverneur d'Orange des Loups; il fut écouté, & l'on convint qu'on d enterrerait la Hache, après que l'Arbre de paix seroit planté.

a Une des principales villes de la nouvelle York aux Anglois.

b Mot Algonkin qui signifie Loup, ce sont des Sauvages qu'on appelle Loups amis & alliez des Anglois.

c Pieter Schuiler.

d Expression sauvage, c'est-à-dire que l'on feroit la paix.

Janvier 1707.

X

242 MERCURE

Les Anglois nos voisins ayant tenté de gagner par promesses & d'attirer chez eux les Sauvages du village de Loree, qui sont Hurons, Iroquois, Algonkins, &c. Le Grand-nom, Akouëssan ou La Perdrix, & celui qu'on appelle le Petit Anglois, tous trois grands Chefs, ont refusé absolument de les écouter, & ont déclaré hautement & librement : qu'ayant abandonné leurs corps pour servir de bouclier à Onnoncio, ils ne vouloient pas mettre ce Bouclier entre les mains de l'Anglois... Nous avons cependant jugé à propos d'envoyer à Orange trois Sau-

a Nom que les Sauvages nos Alliez donnent au Gouverneur General de la nouvelle France.

Pages du a Saut S. Louïs & deux de Lorete , pour declarer aux Anglois que tous les Sauvages Chrestiens ne reconnoissoient & n'éconnoissent b qu' Onnontio.

Le Canal de la cChine vers le Sud. Oüest de l'Isle de Montreal , dont l'entrée pour ceux qui viennent des grands Lacs & d'en d Haut commence à une petite anse, vulgairement appellée le Port à l'Angliche, s'est trouvé rempli de l'eau du fleuve S. Laurent au Printemps dernier. Ce canal est d'environ 25. à 30. arpens. Le Lac S. Pierre qui a près d'une lieüe & demie de longueur, & qui est dans l'Isle , entre

a C'est un village d'Iroquois à une lieüe & demie de Montreal; il est en terre ferme à la côte du Sud, en tirant un peu

244 MERCURE

vers l'Oüest. Celuy de Lorete est dans l'Isle de Montreal vers le Nord-Oüest,

b Les Algonkins appellent le Gouverneur Genetal de Canada: *Kitchi Oxima Simaganich*, ce qui signifie *Grand Chef des Soldats*.

c Le nom de *la Chine* qui est une côte au Sud Oüest de l'Isle de Montreal, vient de ce que Mr de la Salle qui a esté envoyé du Roy pour découvrir le Mississipi, crût que de là on pourroit trouver un chemin pour aller à *la Chine* dans l'ancien monde. Le Lac S. Loüis que l'on voit de *cette Chine* & le *Lac des deux montagnes* lui paroissans comme une mer vaste, il se forma cette idée.

d On appelle icy le *Haut* le costé de la source du fleuve S. Laurent depuis Quebec, d'oü je vous écris, jusqu'aux grands Lacs; & mesme au de-là des Grands Lacs, ce sont les Lacs *Ontario*, *Erie*, *Huron*, celui des *Illinois*, le *Lac superieur*, &c. Le *bas*, c'est depuis Quebec jusqu'à la mer; ou pour parler exactement, c'est depuis les Grands Lacs jusqu'à Quebec & au delà,

GALANT 245

Ville-Marie, lieu de la résidence du Gouverneur de l'Isle de Montreal & la Chine, a donné lieu, il y a bien des années à cette entreptise. Ce Canal achevé sera tres - utile pour le commerce & la traite avec les Sauvages d'en haut, qui éviteront par-là le risque du b Saut S. Louis pour venir au Montreal, & fera une route sûre & aisée pour tout

a On se fert de ce nom en Canada au bord de la Riviere des Prairies, qui est la Riviere des *Outaouacs*. pour signifier l'échange des castors & autre Pelleterie des Sauvages, avec des marchandises de France.

b C'est une assez longue chute d'eau formée par des cailloux ou roches dans la grande Riviere. Elle commence à peu près, au lieu appellé *Verdun* dans l'Isle de Montreal. L'Isle des *Herons* se rencontrent vers le milieu du *Saut S. Louis*.

X iij

146 MERCURE

ce qui pourra nous venir des grands Lacs & d'en haut. Quebec qui fournit par ses Barques au Montreal des marchandises de France, & qui reçoit de cette ville-cy des Castors en échange, sentira quelque jour l'utilité de ce Canal, aussi-bien que tout le Canada en general, aussitost qu'on y aura mis la dernière main.

L'hyver, Monsieur, l'hyver cette saison cruelle, l'hyver, dis-je, a esté modéré cette année en Canada, mais les chaleurs ont esté excessives. Qui le croiroit à Paris & en France qu'on pût avoir si chaud en un pays où l'on s'imagine que le nez gèle de dix pas en dix pas ? En Esté le Thermometre a monté jusqu'au 80. degré. Il est vray qu'il n'est pas de la façon de feu Mr Amontons. n. 4

GALANT 247

*Bre ami de l'Academie des Sciences.
Le Tube du Thermometre de cet
Academicien est plus étroit que ce-
lui d'Hubain, ou de de Ville.*

*On a trouvé à Montreal un Ser-
pent dans un œuf, que l'on a mis dans
une bouteille d'eau-de-vie ; on l'a
envoyé de cette maniere à Mr Sar-
razin , un de nos Chirurgiens Ma-
jors , habile Anatomiste. Vous, Mr,
qui frequentez l'Academie des Scien-
ces , ne vous souvenez-vous pas des
Discours Anatomiques que Mr
de Tournefort a reçus d'icy , de
ce Mr Sarrazin & qu'il a lû en
pleine Academie , toute l'Assemblée
y applaudissant ? Celuy du Castor
est d'un détail exact ; rien n'est
échappé , tout y est marqué avec une
précision , une netteté & une justesse
de stile que tous les gens de l'Art*

X iiij

248 MERCURE

n'attrappent pas facilement. Sçavoir bien dissequer & raisonner juste sans rien obmettre de ce dont on a fait l'Anatomie, n'est pas une chose, à mon avis, facile & qui se rencontre indifferemment dans le commun des personnes du métier.

Le Canada se peuple plus que jamais. Nostre coste du Nord est presque toute habitée à present, depuis Québec jusqu'à l'Isle de Montreal. Il y a des habitans à la riviere Ouamachis, & encore à la riviere du Loup, au Nord. eüest du Lac saint Pierre. Cela ira jusqu'à celle

• Ce Lac est à trois lieuës au-dessus de la Ville des trois Rivieres. Il a sept lieuës de long & quatre dans son plus large. Les trois Rivieres sont à trente lieuës de Québec, en montant le Fleuve Saint Laurent,

de a Maskinongé, si on a un peu de patience. Nos Canadiens, sur tout ceux de l'Isle de Montreal, qui est la Touraine de la nouvelle France, s'appliquent avec courage à faire des Totles, des Droguets, des Bas, &c. Les Moutons, & les Brebis se multiplient, & par ce moyen on a des laines. Et qui a-t-il de plus heureux qu'un Habitant qui peut vivre en paix du lait de ses Brebis, & qui de leur toison voit filer ses habits ?

b L'ancien Evêque de Québec qu'on appelle icy tout court, Mon-

a Riviere au Nord-ouïest du Lac S. Pierre, dont l'embouchure dans ce Lac, est proche les Isles de Richelieu, qu'on appelle icy les Isles du Lac S. Pierre.

b Monseigneur de Laval, premier Evêque de la nouvelle France.

250 MERCURE

seigneur l'Ancien ; se porte à merveille : il a quatre-vingt-cinq ans (si je ne me trompe) c'est un grand vieillard , tout blanc , d'un port majestueux , respectable aux Sauvages comme aux François ; vous le prendriez pour un Ambroise ou un Athanase , son extérieur & son abord impriment de la vénération. Monseigneur l'Ancien est d'un grand secours dans les conjonctures présentes ; Monseigneur de S. Vallier demeurant toujours prisonnier en Angleterre. Le premier dans un si grand âge , faisant presque toutes les fonctions de l'Episcopat, & l'autre comme un autre S. Paul , dans une

* Mr l'Abbé de Saint Vallier , cy-devant Aumônier du Roy , nommé à l'Evesché de Québec en 1688. Mr de Laval s'étant démis.

prison dure , fâcheuse & longue , demeurant avec une constance étonnante , soumis aux ordres du Seigneur qui sçait pourvoir à ce qui paroît le plus abandonné , tout conspirant au bien de ceux qui l'aiment.

On a perdu cette année en Canada un ancien Missionnaire de S. Sulpice; c'est Mr Barthelemy. Les Abbés de Fénélon , de Caylus & d'Urfé , tous parens d'Archevesques ou d'Evêques , ont traversé avec luy des Contrées desertes & immenses pour gagner des ames à Dieu. Mr Barthelemi s'appliqua dès le commencement de sa Mission à bien sçavoir la langue Algonkine , langue que presque toutes les Nations du Nord , en Amérique , parlent , à quelques Dialectes près. La

252 MERCURE

langue Hurone n'est point si étendue. L'Isle de Montreal & celles qui sont adjacentes à l'Ouest & au Nord, étoient au dessous de son zele. Les Nipissiriniens, les Timiskaming, les Outaouïacs, &c. tous Sauvages qui parlent Algonkin, l'écoutèrent comme un Oracle. Kinté, Village Sauvage, au Nord du Lac a Ontario fut quelque temps le theatre de ses travaux avec Mr l'Abbé d'Urfé; Mr Barthelemy estoit le pere des Algonkins: toujours aimé, toujours respecté; regretté également des François & des Sauvages. Le Seigneur l'a ziré du monde pour le faire jouir d'une meilleure vie. Son principal caractere estoit la sincerité, quoique d'un pays où cette qualité est fort équivoque.

• Ce mot signifie, beau Lac.

Voicy les promotions des Officiers du détachement des troupes de la Marine dans la nouvelle France. Mr le Chevalier de Longüeil, frere de Mr d'Yberville & fameux Officier de Marine, a la place de Major de a Montreal, qu'occupoit cy-devant Mr de la Valliere, que vous avez vû mouir à Versailles l'année derniere. Mr de Muis qui est Capitaine & b Major des troupes, est Lieutenant de Roy en l'Isle de c Cayenne. Mr du Mes-

a Montreal se prend icy, non pour l'Isle de ce nom, mais pour la Ville de l'Isle.

b Major de Montreal, ou de Ville Marie, & Major des troupes, sont deux emplois differens.

c Isle appartenante aux François, dans l'Amérique Méridionale, sur la côte de la nouvelle Andaloufie. Cette Isle est au cinquième degré de latitude.

254 MERCURE

nil à la place de Major qu'avoit Mr de Muis. Mr de Repentigny, le fils, & Mr de la Corne, sous deux Lieutenans, ont esté faits Capitaines. Quant aux Officiers de Judicature, Mr Deschambault, cy-devant Procureur du Roy, a esté fait Lieutenant General, de la Jurisdiction de Montreal, à la place de Mr Juchereau, mort au Mississipy; & Mr Raimbault qui faisoit auparavant l'Office de Greffier, est à present Procureur du Roy.

Du Mississipy.

Il faut vous dire un mot du Mississipi, Pays connu sous le nom de Louïsiane, qui fait partie de la Floride; une lettre de ce Pays découverte, par Mr de la Salle & par Mr d'Yberville, sous les ordres de Louïs le Grand, marque qu'il est mort quelques personnes à la Mo.

bile, qui est le lieu du Fort-Louïis & de la principale Habitation des François en ce Pays. Vous sçavez que l'on a laissé le Fort des Bi-logchi, & que la Mobile est une riviere assez large, dont l'emboucheure, dans le Golphe du Mexique, est au trentième degré de latitude, & que c'est là où les Vaisseaux que le Roy envoie à Louïisiane, abordent. Les Sauvages appellez Mobiliens, ne sont pas fort éloignez du Fort-Louïis. Ils ont un Village proche de la riviere qui porte leur nom; & au Nord-est de leurs habitations se trouve une autre petite riviere, ce qui fait une espece de fourche en cet endroit. Les Mobiliens sont peu nombreux; ils paroissent assez traitables.

Nous avons fait alliance avec

256 MERCURE

les Chicachas , nation considérable. Leur Villages sont vers le 35. degré de latitude Nord. Les Tammaroa Sauvages , tres-connus dans la Floride , sont fort de nos amis. Les Anglois envieux, sur tout ceux de la Caroline , invitent par des presens , les Chaoüenons , les Alibamons & autres nations Sauvages des environs de la Mobile, & de la riviere du S. Esprit , à se donner à eux ; mais ces Sauvages nous connoissant la pluspart avant eux , sçauront prendre le plus sur , en regardant toujours le 2 François comme leur pere.

Avant que de fermer ma lettre, vous ne serez peut-estre pas fâché de

a Expression ordinaire des Sauvages, Alliez des François. . . le François, (au singulier ,) pour dire les François.

*Je sçavoir que le Heros aura pour son
 retour dans son Bord cinq cens hom-
 mes, ou environ : entre les Passa-
 gers sont Mr de Galifet, Lieute-
 nant de Roy à Montreal ; ce Mr est
 fiere d'un Gentilhomme de mesme
 nom, qui estoit Lieutenant de Roy
 à Saint Domingue, & que vous
 avez vû mourir à Paris en 1705.
 Mr de Muis, nommé par Sa Mu-
 jesté à la Lieutenance de Roy dans
 l'Isle de Cayenne, je pense vous
 avoir dit ce que c'est que cette
 Isle. Mr de Breslay, zelé Missio-
 naire de S. Sulpice, passe aussi en
 France. Il est Deputé de la part de
 la Nation Algonkine, & en par-
 ticulier des Nipissing, auprès de
 Kitchi okima Mitigouch, c'est-
 à-dire, le grand chef des Fran-
 Janvier 1707. Y*

258 MERCURE

çois , pour passer le grand Lac avec luy. Deux Sauvages Nipissiriens , doivent l'accompagner , & porter les presens. Si vous estes à Versailles dans le temps de l' Ambassade Canadienne , vous verrez entre ces presens , un magnifique colier de Porcelaine. De vous marquer icy ce que c'est que ces Coliers de Sauvages , c'est ce que je ne puis faire ; tout le monde dit que l'on va mettre à la voile , le porteur attend , & le Canot retourne au Vaisseau pour la dernière fois. D'ailleurs , Monsieur , vous devez estre instruit pleinement de ces choses par mes premières lettres. Je ne scaurois néanmoins m'empescher d'ajouter encore icy une chose , qui

a Le grand Lac , c'est la Mer , selon le stile des Sauvages,

est que Mr de Bieslay a travaillé
 tres-utilement au Canal de La Chine
 dont ie vous parle dans ceste lettre.
 C'est un homme qui l'entend, il a
 esté ci-devant Ingenieur à Dun-
 kerque, mais à present il met tout
 son genie à gagner des Sauvages à
 Dieu... Mr d'Autéuil, Procureur
 General du Conseil Souverain de la
 nouvelle France, est aussi un des
 passagers. De vous en dire davan-
 tage, ce seroit vous mettre en risque
 de ne recevoir aucune nouvelle de
 moy. Des Vaisseaux que nous ne
 voyons icy qu'une fois l'année, ne
 sont pas de ces choses indifferentes;
 il faut les ménager. Le sieur Bal-
 tassis, Secretaire de Mr Raudot,
 nostre Intendant, traverse aussi la
 mer & repasse en France; mais

260 MERCURE

avec des bas de soye. a Il a donné, dit-on, avant que de passer en Canada, des Passeports qui n'estoient point legitimes, & cela l'embarasse maintenant plus que jamais. Je suis,

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble & tres-obéissant serviteur & amy, S. * * *

a Bas de soye est ce qu'on appelle les fers au pieds.

Il paroist depuis peu un Livre intitulé, *Histoire de la Sultane de Perse & des Visirs, Contes Turcs, composez en lan-*

gue Turque par Chéc Zadé, & traduits en François.

Chéc Zadé étoit Precepteur d'Amurat II. Empereur Ottoman, qui ayant remarqué que ce jeune Prince avoit une trop forte inclination pour le beau sexe, composa ce Livre, autant pour le divertissement du Prince, que pour luy rendre les femmes suspectes, & luy faire connoître qu'elles estoient dangereuses, afin d'empêcher qu'il ne s'y attachast trop fortement. Le nœud de cette Histoire regarde le fils d'un Roy qui promettoit beaucoup, &

262 MERCURE

qu'il mit sous la discipline du celebre Aboumaschar Mathematicien , Philosophe & Astrologue , qui ayant connu par l'horoscope qu'il tira de ce Prince , qu'il étoit menacé d'un terrible malheur pendant 40. jours si pendant tout ce temps il disoit un seul mot à qui que ce fust , luy défendit de parler jusqu'à la fin des 40. jours. Cette défense produisit un incident qui fut sur le point de luy faire perdre la vie. Le Roy son pere l'ayant fait venir devant luy , & l'ayant interrogé sur plusieurs choses , il n'en

put tirer une seule parole , ce qui obligea le Roy qui estoit marié en secondes nôces , de l'envoyer chez la Reine sabelle mere , qui sentoit pour luy une passion si violente qu'elle n'en pouvoit estre la maitresse. Elle ne put s'empecher de luy découvrir l'amour qu'elle sentoit pour luy ; mais il ne fit aucune reponse. Elle poussa la chose si loin qu'elle luy proposa l'empoisonnement de son pere en luy faisant voir la facilité des expediens qu'elle avoit trouvez pour l'execution de cette entreprise , par le

254 MERCURE

nil à la place de Major qu'avoit Mr de Muis. Mr de Repentigny, le fils, & Mr de la Corne, tous deux Lieutenans, ont esté faits Capitaines. Quant aux Officiers de Judicature, Mr Deschambault, cy-devant Procureur du Roy, a esté fait Lieutenant General, de la Jurisdiction de Montreal, à la place de Mr Juchereau, mort au Mississipy; & Mr Rimbault qui faisoit auparavant l'Office de Greffier, est à present Procureur du Roy.

Du Mississipy.

Il faut vous dire un mot du Mississipy, Pays connu sous le nom de Louïsiane, qui fait partie de la Floride; une lettre de ce Pays découverte, par Mr de la Salle & par Mr d'Yberville, sous les ordres de Louïs le Grand, marque qu'il est mort quelques personnes à la Mo-

GALANT 255

bile, qui est le lieu du Fort-Louïis & de la principale Habitation des François en ce Pays. Vous sçavez que l'on a laissé le Fort des Bilocchi, & que la Mobile est une riviere assez large, dont l'embouchure, dans le Golphe du Mexique, est au trentième degré de latitude, & que c'est là où les Vaisseaux que le Roy envoie à Louïsiane, abordent. Les Sauvages appellez Mobiliens, ne sont pas fort éloignez du Fort-Louïis. Ils ont un Village proche de la riviere qui porte leur nom; & au Nord-est de leurs habitations se trouve une autre petite riviere, ce qui fait une espece de fourche en cet endroit. Les Mobiliens sont peu nombreux; ils paroissent assez traitables.

Nous avons fait alliance avec

256 MERCURE

les Chicachas , nation considérable. Leur Villages sont vers le 35. degré de latitude Nord. Les Tamaroa Sauvages , tres-connus dans la Floride , sont fort de nos amis. Les Anglois envieux, sur tout ceux de la Caroline , invitent par des presens , les Chaoüenons , les Alibamons & autres nations Sauvages des environs de la Mobile , & de la riviere du S. Esprit , à se donner à eux ; mais ces Sauvages nous connoissant la pluspart avant eux , sçauront prendre le plus sur , en regardant toujours le 2 François comme leur pere.

Avant que de fermer ma lettre, vous ne serez peut-estre pas fâché de

* Expression ordinaire des Sauvages, Allicz des François... le François, (au singulier,) pour dire les François.

Sçavoir que le Heros aura pour son
 retour dans son Bord cinq cens hom-
 mes, ou environ : entre les Passa-
 gers sont Mr de Galifet, Lieute-
 nant de Roy à Montreal ; ce Mr est
 fiere d'un Gentilhomme de mesme
 nom, qui estoit Lieutenant de Roy
 à Saint Domingue, & que vous
 avez vû mourir à Paris en 1705.
 Mr de Muis, nommé par Sa Mu-
 jesté à la Lieutenance de Roy dans
 l'Isle de Cayenne, je pense vous
 avoir dit ce que c'est que cette
 Isle. Mr de Breslay, zelé Missio-
 naire de S. Sulpice, passe aussi en
 France. Il est Deputé de la part de
 la Nation Algonkine, & en par-
 ticulier des Nipissing, auprès de
 Kitchiokima Mittigouch, c'est-
 à-dire, le grand chef des Fran-
 Janvier 1707. Y

258 MERCURE

çois, pour passer le grand Lac avec luy. Deux Sauvages Nipissiriens, doivent l'accompagner, & porter les presens. Si vous estes à Versailles dans le temps de l' Ambassade Canadienne, vous verrez entre ces presens, un magnifique colier de Porcelaine. De vous marquer icy ce que c'est que ces Coliers de Sauvages, c'est ce que je ne puis faire; tout le monde dit que l'on va mettre à la voile, le porteur attend, & le Canal retourne au Vaisseau pour la dernière fois. D'ailleurs, Monsieur, vous devez estre instruit pleinement de ces choses par mes premières lettres. Je ne scaurois néanmoins m'empescher d'ajouter encore icy une chose, qui

a Le grand Lac, c'est la Mer, selon le stile des Sauvages,

est que Mr de Bressay a travaillé
 tres-utilement au Canal de la Chine
 dont je vous parle dans cette lettre.
 C'est un homme qui l'entend, & a
 esté ci-devant Ingenieur à Dun-
 kerque, mais à present il met tout
 son genie à gagner des Sauvages à
 Dieu... Mr d'Auteuil, Procureur
 General du Conseil Souverain de la
 nouvelle France, est aussi un des
 passagers. De vous en dire davan-
 tage, ce seroit vous mettre en risque
 de ne recevoir aucune nouvelle de
 moy. Des Vaisseaux que nous ne
 voyons icy qu'une fois l'année, ne
 sont pas de ces choses indifferentes;
 il faut les ménager. Le sieur Bal-
 rassis, Secretaire de Mr Raudot,
 nostre Intendant, traverse aussi la
 mer & repasse en France; mais

260 MERCURE

avec des bas de soye. a Il a donné,
dit-on, avant que de passer en Ca-
nada, des Passeports qui n'estoient
point legitimes, & cela l'emba-
rassa maintenant plus que jamais.
Je suis,

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble & tres-
obéissant serviteur &
amy, S. * * *

a Bas de soye est ce qu'on apelle les
fers au pieds.

Il paroist depuis peu un
Livre intitulé, *Histoire de la
Sultane de Perse & des Visirs,*
Contes Turcs, composez en lan-

gue Turque par Chéc Zadé, & traduits en François.

Chéc Zadé étoit Precepteur d'Amurat II. Empereur Ottoman, qui ayant remarqué que ce jeune Prince avoit une trop forte inclination pour le beau sexe, composa ce Livre, autant pour le divertissement du Prince, que pour luy rendre les femmes suspectes, & luy faire connoître qu'elles estoient dangereuses, afin d'empêcher qu'il ne s'y attachast trop fortement. Le nœud de cette Histoire regarde le fils d'un Roy qui promettoit beaucoup, &

262 MERCURE

qu'il mit sous la discipline du celebre Aboumaschar Mathematicien , Philosophe & Astrologue , qui ayant connu par l'horoscope qu'il tira de ce Prince , qu'il étoit menacé d'un terrible malheur pendant 40. jours si pendant tout ce temps il disoit un seul mot à qui que ce fust , luy défendit de parler jusqu'à la fin des 40. jours. Cette défense produisit un incident qui fut sur le point de luy faire perdre la vie. Le Roy son pere l'ayant fait venir devant luy , & l'ayant interrogé sur plusieurs choses , il n'en

put tirer une seule parole, ce qui obligea le Roy qui estoit marié en secondes nôces, de l'envoyer chez la Reine Isabelle mere, qui sentoit pour luy une passion si violente qu'elle n'en pouvoit estre la maitresse. Elle ne put s'empecher de luy découvrir l'amour qu'elle sentoit pour luy; mais il ne fit aucune reponse. Elle poussa la chose si loin qu'elle luy proposa l'empoisonnement de son pere en luy faisant voir la facilité des expediens qu'elle avoit trouvez pour l'execution de cette entreprise, par le

264 MERCURE

moyen de laquelle il pourroit monter sur le Trône. Ce Prince voyant la fureur de sa passion, & qu'il commençoit à avoir de la peine à se débarrasser de cette Princesse, se trouva obligé de luy donner un coup de poing dans les dents qui la mit tout en sang, ce qui changea tout d'un coup l'amour de la Reine en une haine furieuse. Elle apella au secours; elle se lamenta; le Prince se vintira; le Roy arriva, & elle dit qu'il luy avoit proposé de le faire mourir,

rit en luy promettant de l'épouser, & en luy en faisant voir les moyens. Le Roy resolut aussi tost de faire mourir son fils ; mais il en fut detourné par une histoire que luy raconta son premier Visir, & comme il en avoit 40. dont chacun luy raconta chaque jour une histoire pour empêcher l'effet de ce qu'il avoit resolu, il differa cette execution pendant 40. jours ; mais ce Monarque allant tous les soirs chez la Reine cette Princesse luy racontoit aussi une histoire par laquelle elle détraisoit celle qui luy

Janvier 1707. Z

266 MÉMOIRE

avoit esté rapportée ce jour-là par l'un de ses Visirs, ce qui fait 80. histoires, scavoir 40. rapportées par les Visirs, & 40. par la Reine. Le premier Tome en contient 10. contées par les Visirs, & 10. par la Reine, ce qui doit tenir l'esprit du Lecteur en suspens jusqu'à la fin du quatrième Tome, où se verra le denouement de l'histoire qu'il est bon de luy cacher, afin que la lecture des quatre Volumes luy donne plus de plaisir, & qu'il les lise avec plus d'avidité, afin d'être éclairci du sort du Prince in-

fortuné qui en fait le principal sujet.

Il y a environ 25 ans que M^r de la Croix Pétis, Secrétaire Interprète des Langues Arabe, Turque, & Persane, traduisit cet ouvrage étant encore fort jeune, pour continuer ses exercices en langue Turque qu'il sçait parfaitement, s'étant perfectionné en cette Langue, dans les voyages qu'il a faits au Levant; ce qui luy a fait mériter une Chaire de Professeur. On n'a mis que le nom de Pétis dans la Preface; l'Auteur ne cher-

268 MERCURE

chant point à se faire connoître par un ouvrage de la nature de celuy dont il s'agit. Cependant il est constant, que jamais Livre n'a commencé d'une maniere plus capable d'attirer l'attention du Lecteur, & de faire souhaiter d'en voir la suite. Jamais on n'a vu tant d'incidens, tant de variété, & tant de choses merveilleuses ensemble, parmy lesquelles il se trouve une morale qui peut être d'une grande utilité à ceux qui reflexissent sur ce qu'ils lisent. Ce Livre se vend chez la veuve de Claude Bar-

bin au Palais sur le Perron de la Sainte Chapelle.

L'Auteur a traduit près de 60. Volumes d'Histoires & de Sciences qu'il ne juge à propos de faire imprimer que dans un temps ou l'Empire des Lettres sera plus à la mode que celui de Mars.

Il paroist aussi depuis peu chez Claude Cellier Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis S. Yves à la Toison d'Or, un Poëme intitulé : *Les Voyages dans Paris*. Le but de l'Auteur a esté de faire voir la grandeur de Paris, par une peinture in-

260 MERCURE

avec des bas de soye. a Il a donné, dit-on, avant que de passer en Canada, des Passeports qui n'estoient point legitimes, & cela l'embarasse maintenant plus que jamais. Je suis,

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble & tres-obéissant serviteur & amy, S. * * *

a Bas de soye est ce qu'on apelle les fers au pieds.

Il paroist depuis peu un Livre intitulé, *Histoire de la Sultane de Perse & des Visirs, Contes Turcs, composez en lan-*

gue Turque par Chéc Zadé, & traduits en François.

Chéc Zadé étoit Precepteur d'Amurat II. Empereur Ottoman, qui ayant remarqué que ce jeune Prince avoit une trop forte inclination pour le beau sexe, composa ce Livre, autant pour le divertissement du Prince, que pour luy rendre les femmes suspectes, & luy faire connoître qu'elles estoient dangereuses, afin d'empêcher qu'il ne s'y attachast trop fortement. Le nœud de cette Histoire regarde le fils d'un Roy qui promettoit beaucoup, &

262 MERCURE

qu'il mit sous la discipline du celebre Aboumaschar Mathematicien , Philosophe & Astrologue , qui ayant connu par l'horoscope qu'il tira de ce Prince , qu'il étoit menacé d'un terrible malheur pendant 40. jours si pendant tout ce temps il disoit un seul mot à qui que ce fust , luy défendit de parler jusqu'à la fin des 40. jours. Cette défense produisit un incident qui fut sur le point de luy faire perdre la vie. Le Roy son pere l'ayant fait venir devant luy , & l'ayant interrogé sur plusieurs choses , il n'en

put tirer une seule parole, ce qui obligea le Roy qui estoit marié en secondes nôces, de l'envoyer chez la Reine sabelle mere, qui sentoit pour luy une passion si violente qu'elle n'en pouvoit estre la maitresse. Elle ne put s'empecher de luy découvrir l'amour qu'elle sentoit pour luy; mais il ne fit aucune reponse. Elle poussa la chose si loin qu'elle luy proposa l'empoisonnement de son pere en luy faisant voir la facilité des expediens qu'elle avoit trouvez pour l'execution de cette entreprise, par le

264 MERCURE

moyen de laquelle il pourroit monter sur le Trône. Ce Prince voyant la fureur de sa passion, & qu'il commençoit à avoir de la peine à se débarrasser de cette Princesse, se trouva obligé de luy donner un coup de poing dans les dents qui la mit tout en sang, ce qui changea tout d'un coup l'amour de la Reine en une haine furieuse. Elle apella au secours; elle se lamenta; le Prince se retira; le Roy arriva, & elle luy dit que le Prince avoit voulu la forcer, & qu'il luy avoit proposé de le faire mourir,

rit en luy promettant de l'épouser, & en luy en faisant voir les moyens. Le Roy resolut aussi tost de faire mourir son fils ; mais il en fut detourné par une histoire que luy raconta son premier Visir, & comme il en avoit 40. dont chacun luy raconta chaque jour une histoire pour empêcher l'effet de ce qu'il avoit resolu, il différa cette execution pendant 40. jours ; mais ce Monarque allant tous les soirs chez la Reine cette Princesse luy racontoit aussi une histoire par laquelle elle détruisoit celle qui luy

Janvier 1707. Z

avoit esté rapportée ce jour-là par l'un de les Visirs, ce qui fait 80. histoires, sçavoir 40. rapportées par les Visirs, & 40. par la Reine. Le premier Tome en contient 10. contées par les Visirs, & 10. par la Reine, ce qui doit tenir l'esprit du Lecteur en suspens jusqu'à la fin du quatrième Tome, où se verra le denouement de l'histoire qu'il est bon de luy cacher, afin que la lecture des quatre Volumes luy donne plus de plaisir, & qu'il les lise avec plus d'avidité, afin d'être éclairci du sort du Prince in-

fortuné qui en fait le principal sujet.

Il y a environ 25 ans que M^r de la Croix Pétis, Secrétaire Interprète des Langues Arabe, Turque, & Persane, traduisit cet ouvrage étant encore fort jeune, pour continuer ses exercices en langue Turque qu'il sçait parfaitement, s'étant perfectionné en cette Langue, dans les voyages qu'il a faits au Levant, ce qui luy a fait mériter une Chaire de Professeur. On n'a mis que le nom de Pétis dans la Preface; l'Auteur ne cher-

268 MERCURE

chant point à se faire connoître par un ouvrage de la nature de celuy dont il s'agit. Cependant il est constant, que jamais Livre n'a commencé d'une maniere plus capable d'attirer l'attention du Lecteur, & de faire souhaiter d'en voir la suite. Jamais on n'a vu tant d'incidens, tant de variété, & tant de choses merveilleuses ensemble, parmy lesquelles il se trouve une morale qui peut être d'une grande utilité à ceux qui reflexissent sur ce qu'ils lisent. Ce Livre se vend chez la veuve de Claude Bar-

bin au Palais sur le Perron de la Sainte Chapelle.

L'Auteur a traduit près de 60. Volumes d'Histoires & de Sciences qu'il ne juge à propos de faire imprimer que dans un temps ou l'Empire des Lettres sera plus à la mode que celui de Mars.

Il paroist aussi depuis peu chez Claude Cellier Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis S. Yves à la Toison d'Or, un Poëme intitulé : *Les Voyages dans Paris*. Le but de l'Auteur a esté de faire voir la grandeur de Paris, par une peinture in-

270 MERCURE

genieuse & divertissante de toutes les aventures qui peuvent arriver lors qu'on est obligé de traverser cette grande Ville d'un bout à l'autre.

Pierre II. du nom Roy de Portugal, mourut d'apoplexie a Lisbonne, le 9, du mois dernier, dans la 57. année de son âge. Il estoit second fils de Jean IV. Roy de Portugal, qui remonta sur le Trône qu'avoient autrefois occupé ses Ancestres, & Alfonse son frere aîné ayant esté déclaré incapable de gouverner, il fut déclaré Regent du Royaume, le 12.

Novembre 1667. Il épousa pendant la Regence la femme de son frere aîné, qui avoit esté déclaré impuissant, Marie-Elisabeth-Françoise de Savoye, fille de Charles-Amedée de Savoye, Duc de Nemours, & d'Elisabeth de Vendôme; tante de Monsieur le Duc de Vendôme; cette Princesse qui estoit Sœur de Madame la Duchesse douairiere de Savoye, laissa une Princesse Infante de Portugal, qui ne luy survêcut que de quelques années. Ce Prince estant encore Regent, fit la Paix avec le Roy d'Espagne le 12. Fé-

272 MERCURE

vrier 1668. & par ce Traité il affermit la Couronne dans sa Maison. Il épousa en 1687. en secondes noces Marie-Sophie-Elisabeth de Neubourg, dont il a eu deux fils & quelques Princesses. L'aîné des Princes est celuy qui luy vient de succeder sous le nom de Jean V. Cette Princesse, qui mourut il y a environ quatre ans, estoit sœur de l'Imperatrice Douïairiere; de la Reine Douïairiere d'Espagne; de la Princesse Sobieski, & de la Duchesse de Parme. Le Monarque dont je vous apprens la mort estoit

Sorti du mariage du Roy Jean IV. dit *le Fortuné*, & de Louïse fille de Jean Emmanuel Perez de Gusman, Duc de Medina Sidonia; le Roy Jean IV. mourut à Lisbonne d'une retention d'urine le 6. Novembre 1656. Il avoit eu trois fils, Theodose mort jeune, Alfonse-Henry, Roy après son pere, & mort le 12. Semptembre 1683. & Dom Pedro qui vient de mourir. Jean IV. estoit le plus proche heritier de la Couronne; & il monta sur le Trône de Portugal en 1640. Les Espagnols s'estoient rendus ma-

274 MERCURE

tres du Royaume après la mort des Rois Dom Sebastien & du Cardinal Henry son grand oncle, l'an 1580. & ils garderent cet Etat sous les regnes de Philippes II. de Philippes III. & Philippes IV. mais sur la fin de l'an 1640. les Portugais qui se lassoient d'estre gouvernez par des Vicerois, & qui estoient tres-mortifiez de ce que le Portugal n'estoit qu'une Province d'Espagne, couronnerent le Duc de Bragance le 1. jour de Decembre de l'an 1640. En 1643. il prit Salvaticerra, & il gagna une bataille considera-

BALANT 275

ble sur les Espagnols , près de Badajos l'année suivante. En 1649. & en 1654. il remporta aussi de grands avantages sur les Hollandois dans le Bresil , & il leur prit le Recif. Il estoit fils de Theodose II. Duc de Bragance , & d'Anne fille de Jean Fernandés de Velasco , Connêtable d'Espagne ; Theodose avoit aussi eu de ce mariage , Edoüard qui servit assez longtems en Allemagne , où il fut arresté l'an 1641. & conduit de Ratisbonne au Château de Milan , où il mourut en 1642. Theodose II. Connê-

276 MERCURE

table de Portugal, mourut à Villa-viciosa, le 29. Novembre 1630. Il estoit fils de Jean I. Connestable de Portugal ; celuy - cy traita de ses droits à la Couronne de Portugal avec Philippe II. Roy d'Espagne, qui le fit Chevalier de la Toison d'or en 1581. Il mourut l'année suivante ; il laissa de Catherine, fille puisnée d'Edouard de Portugal, Duc de Guimaranez outre Theodose II. dont je viens de parler, Edouard, tige des Ducs d'Orpeza, Alexandre Archevêque d'Evora, Philippe mort

jeune, Marie promise au Duc de Parme, & Marie femme de Jean Fernandés Pacheco. Jean I. estoit fils de Theodose I. & d'Isabelle fille de Denis de Bragance, Comte de Lemos, sa premiere femme. Theodose I. prit une seconde alliance avec Beatrix de Lancaſtre, fille de Louïs I. du nom, Grand Commandeur de l'Ordre d'Avis, & de Madelaine de Grenade, dont il laissa Jacques, tué à la funeste Bataille d'Alcaçar, en 1578. Elisabeth femme de Michel de Menezés, premier Duc de Camigna, morte sans

278 MERCURE

enfants. Theodose I. estoit fils aîné de Jacques & d'Eleonor de Gusman, fille de Jean Duc de Medina Sidonia & d'Isabelle de Velasco ; ainsi il y a une double alliance entre la Maison Royale de Portugal & celle de Velasco, dont Mr le Connestable de Castille est aujourd'huy le Chef. Jacques eut beaucoup de part aux bonnes grâces du Roy Emanuel qui le designa en 1498. Roy de Portugal, s'il mouroit sans enfans. Ce Monarque luy donna en 1513. le commandement d'une armée qu'il envoya en Afri-

que. Jacques estoit fils aîné de Ferdinand II. du nom & d'Eleonore de Menezés, fille de Pierre, Comte de Villareal. Ferdinand II. eut le malheur de tomber dans la disgrâce du Roy Jean II. qui luy fit couper la teste à Evora le 21. Juin de l'an 1643. Ferdinand avoit pris une seconde alliance avec Isabellé fille de Ferdinand de Portugal, Duc de Viseu; il en eut Philippe, mort sans postérité, Jacques, dont je viens de parler, Denis, tige des Comtes de Lemos, Alfonse, Commandeur de l'Ordre de Christ; &

280 MERCURE

deux filles mortes jeunes. Ferdinand I I. estoit fils de Ferdinand I. Duc de Bragance, Marquis de Villaviciosa, &c. Gouverneur de Ceuta, mort en 1494. & enterré dans l'Eglise des Augustins de Villaviciosa, qu'il avoit fondée, & de Jeanne de Castro. Ferdinand laissa de cette Dame, outre Ferdinand III. Jean Marquis de Montemajor, Connestable de Portugal, mort sans laisser d'enfans d'Elisabeth de Norogna sa femme; Alvarés, Comte d'Olivença, tige des Marquis de Pereira; Alfonse, Comte de

Faro qui a fait la branche des Comtes d'Odemira, &c. Ferdinand I. estoit fils aîné d'Alfonse de Portugal & de Beatrix de Pereira, fille & heritiere d'Alvarés Pereira, Connestable de Portugal ; Alfonse Comte d'Ourem, qui a fait la branche des Comtes de Vimiosa, estoit fils aîné d'Alfonse, & celuy-cy estoit fils naturel de Jean I. Roy de Portugal, qui l'avoit eu d'Agnes Perez, une des plus belles personnes de son temps.

M^r le Prince Louïs-Guillaume de Bade Maréchal de Camp General des Troupes de l'Em-
Janvier 1707. A a

pereur & de l'Empire , est mort après une longue maladie dans son Château de Rastadt. Il laisse plusieurs enfans de la Princesse N... de Saxe-Lawembourg son épouse. Il estoit fils aîné du feu Prince Ferdinand Maximilien de Bade & de la Princesse Louïse Chrestienne de Savoye fille de Thomas-François de Savoye Prince de Carignan , Grand-Maître de la Maison du Roy &c, & de Marie de Bourbon-Soissons. Le Prince dont je vous aprens la mort étoit né à Paris dans l'Hôtel de Soissons en

1654. & il avoit eu l'honneur d'estre nommé par le Roy sur les fons de Baptême ; quoy-qu'il n'ait vécu que cinquante-deux ans , il n'a pas laissé de meriter la reputation d'un des plus grands Generaux de l'Europe ; ayant souvent commandé en chef avec beaucoup de succes.

Ce Prince se rendit maistre de la Boffine en 1688. il battit les Turcs l'année suivante en trois occasions differentes à Jagodina , à Nefsa & à Vidin ; il gagna la celebre Bataille de Salankemen en 1691. & après

Aa ij

284 MERCURE

cette grande Journée ou il acquit tant de gloire, l'Empereur luy donna le commandement de ses Troupes sur le Rhin; il y a presque toujours servi depuis.

Le Prince Ferdinand Maximilien son pere estoit fils aîné de Guillaume Prince de Bade Chevalier de la Toison d'Or & Juge de la Chambre Impériale de Spire, & de sa première femme qui estoit de la maison de Hohenzollern. Guillaume estoit fils d'Edouard le *Fortuné* & celuy-ci estoit fils de la Princesse Cecile, fille de Gustave

I. Roy de Suede. Le Prince Edouard de Bade fut nommé *le Fortuné* à cause des avantages continuels qu'il remporta, & de la faveur qu'il eut auprès des Empereurs sous lesquels il vécut. Edouard estoit neveu de Philibert qui fut tué à la Bataille de Moncontour, en 1569. & fils de Christophle qui se distingua dans son siecle par un grand nombre d'actions de valeur. Ce Christophle étoit fils de Bernard de Bade & de Françoise de Luxembourg. Bernard estoit frere aîné d'Ernest qui a fait la branche de

286 MERCURE

Bade-Dourlach. Il avoit encore pour frere Jacques Archevesque de Treves, mort en 1511. ils estoient tous fils de Christophle qui étoit fils aîné de Jacques de Bade & de Catherine de Lorraine fille de Charles I. Duc de Lorraine & de Marguerite de Baviere. Ce Christophle fit une convention avec Philippes, Marquis d'Hoehberg le 24. Aoust de l'an 1490. C'estoit un testament mutuel, par lequel se reconnoissant tous descendus de la même famille, ils se donnoient leurs biens reciproquement en cas de

mort sans enfans. Ce Testament fut confirmé en 1499. par l'Empereur Maximilien I. Philippe mourut en 1503. & ne laissa de Marie de Savoye son épouse qu'une fille unique nommée Jeanne, Marquise de Rothelin & de Neufchastel en Suisse, qui épousa l'an 1504. Louis d'Orleans I. Duc de Longueville, &c. Christophle herita des autres terres. Jacques de Bade dont je viens de parler, descendoit du celebre Herman de Bade, qui fonda un Monastere à Backenaw en 1116. & dont Bruno Evêque de Spire confir-

288 MERCURE

ma la fondation ; Herman fils de ce dernier augmenta ensuite considerablement cette fondation. On a esté jusqu'à present fort embarrassé sur l'origine de l'illustre Maison de Bade , les uns la faisant descendre des Rois Goths, d'autres des Ursins, & d'autres des Seigneurs de Veronne. On dit que Frederic Barberouffe honora de son amitié Herman de Veronne qui suivit ce Prince en Allemagne, & que Frederic luy donna le Marquisat d'Hochberg. Il y en à d'autres qui prétendent qu'Hochberg avoit des Marquis du temps

temps de l'Empereur Conrad H. qui commença de regner en 1024. ils disent que la Maison de Bade vient des Comtes de Vindonisse, & d'Altenbourg, & des Ducs de Zeringhen. Le Prince Guillaume de Bade, ayeul de celuy qui vient de mourir, étoit un des plus sçavans Princes de l'Europe. Il aimoit les Sciences & ceux qui les cultivoient. Sa Maison de Rastadt leur étoit toujours ouverte, & le titre seul d'Homme de Lettres leur y donnoit entrée.

M^{ic} N.... de la Leigne,
 Marquis de Sainte-Hermine,
Janvier 1707. B b

290 MERCURE

Lieutenant General, & Inspecteur de la Cavalerie, & des Dragons de l'Armée d'Allemagne, mourut à Versailles le 14. de Janvier, d'une fluxion de poitrine. Il estoit frere de M^r le Comte de Sainte-Hermine qui a épousé Mlle de Putanges; de M^r l'Abbé de Sainte-Hermine, aussi respectable par sa vertu que par sa doctrine, & de M^e la Comtesse de Mailly, mere de M^{ss} de la Vrilliere & de Listenoy. Il estoit petit-fils de Dame N... d'Aubigné, fille du celebre Agrippa d'Aubigné, Gouver-

neur des Isles d'Oleron , & d'une fille issue de l'illustre Maison de Lusignan. Je vous ay souvent parlé de Mr d'Aubigné , qui fut aussi recommandable au commencement du dernier siecle , par la fidelité qu'il garda jusqu'au dernier soupir au Roy Henry le Grand son maistre , que par les doctes ouvrages qu'il nous a laissez , & qui sont autant de marques de sa profonde érudition ; il estoit ayeul de Madame de Maintenon & bisayeul de Mr de Sainte-Hermine dont je vous apprens la mort. La Mai-

B b ij

292 MERCURE

son de la Leigne Sainte - Hermine est une des plus considérables du Poitou , où elle estoit connuë dès le temps que cette Province avoit ses Ducs particuliers ; c'est-à-dire avant le siècle de Saint Loüis , puisqu'Eleonore de Guyenne qui épousa un de nos Rois , estoit Souveraine du Poitou. La Maison de Sainte-Hermine est alliée à celles de Lusignan & de Villette , parce que la seconde fille d'Agrippa d'Aubigné épousa le grand-pere de Mr le Marquis de Villette , à celles de la Rochepoisy , qui a donné un Evêque à

l'Eglise de Poitiers, & à plusieurs autres de ce rang, qui sont originaires de Poitou, ou qui sont établies dans l'Anjou, & dans les Provinces voisines. Mr le Marquis de Sainte-Hermine que nous venons de perdre, joignoit à l'éclat de sa naissance des qualitez personnelles, qui le font regretter de tous ceux qui le connoissoient; il avoit donné des marques de sa valeur & de sa conduite, dans toutes les occasions où il s'estoit trouvé, & il avoit l'esprit aussi élevé que le cœur; il l'avoit cultivé par de longues

294 MERCURE

lectures & par de solides réflexions sur tout ce qu'il avoit lû, & sur tous les événemens de la vie.

Dame N... de Sublet d'Heudicourt , épouse de Mre N... de Cordebeuf de Beauverger , Marquis de Mongon , est morte au commencement du mois de Janvier. Elle estoit allée en Auvergne , où Mr de Mongon s'estoit rendu de l'Armée pour y voir leur famille , & y régler leurs affaires ; mais ayant esté surpris d'une colique à Clermont , elle y est decedée. Elle estoit Dame du Palais de Ma-

dame la Duchesse de Bourgo-
gne , dont elle estoit fort con-
siderée , ainsi que de toute la
Cour. Elle avoit épousé Mr
le Marquis de Mongon Lieu-
tenant general , ci-devant Co-
lonel du Regiment de Cuiras-
siers , & Directeur general de
la Cavalerie en Italie. Il est fils
ainé de feu Mr le Comte de
Mongon , d'une des meilleu-
res Maisons d'Auvergne. Mr
le Chevalier de Mongon, Ca-
pitaine aux Gardes , & qui a
autant d'esprit que de valeur ,
est frere de Mr le Marquis de
Mongon. M^e la Marquise de

B b iiiij

296 MERCURE

Mongon, qui vient de mourir, estoit fille de feu Mr le Marquis d'Heudicourt, grand Louvetier de France, & de D^e Anne de Pons, sœur de M^e la Comtesse de Mioffens-Albret. La terre de Pons est en Xaintonge; ceux qui la possèdent prennent la qualité de *Sire*. M^e la Marquise de Mongon estoit sœur de Mr le Marquis d'Heudicourt, Mestre de Camp, & de Monsieur l'Abbé d'Heudicourt, Docteur de Sorbonne & Grand Vicaire de Chartres, autant distingué par sa vertu que par sa doctrine; il demeu-

re dans la Communauté de S. Sulpice. M^r de Mongon laisse un fils, qui, bien que dans une grande jeunesse, est déjà Mestre de Camp. La Maison de Sublet est connue en France depuis le regne de François I. & Mr Desnoyers qui estoit de cette maison, estoit Secretaire d'Etat sous le dernier regne. Il estoit bienfaicteur de la maison du Noviciat des Jesuites, dans l'Eglise desquels on voit ses armes. Cette maison a produit plusieurs autres personnes de merite, qui ont rendu de grands services à nos Rois.

298 **MERCURE**

Dame Perrette Meusnier, veuve de M^{re} Claude de Bullion, Marquis de Longchêne & d'Attilly, est morte dans un âge fort avancé. Elle avoit passé un long veuvage dans l'exercice des vertus Chrétiennes; elle étoit d'une ancienne famille de Paris qui a donné plusieurs personnes de mérite aux Cours Supérieures. Mr le Marquis de Longchêne a laissé de cette Dame Mr le Marquis de Longchêne, qui a épousé Dame N... de la Ferté, fille de feu Mr le Maréchal Duc de la Ferté, & feu Mr le Marquis

GALANT



d'Attilly qui a laissé des enfans
de Dame N.... de Beauveau
du Rivau, fille de feu Mr le
Marquis de Rivau qui avoit été
Capitaine de la Compagnie des
Suisses de feuë Son Altesse Roya-
le Monsieur Gaston de France.
Cette Dame a épousé en se-
condes noces Mr le Comte de
Barville, Gouverneur du Fort
de Barreaux sur la Frontiere de
Dauphiné & de Savoye ; &
Dame N... de Bullion, épouse
de M^{re} N... de la Tour de Choi-
sinet, d'une illustre Maison
d'Auvergne. Feu Mr le Mar-
quis de Longchêne, époux de

300 MERCURE

la Dame dont je vous aprens la mort , étoit fils de feu Mr de Bullion , Surintendant des Finances , & frere de feu Mr de Bullion , President à Mortier au Parlement de Paris , & pere de Mr le Marquis de Bullion , Prevost de Paris & Gouverneur du Perche. La Maison de Bullion est tres-ancienne & fort illustrée. Il en est peu qui ait rassemblé plus de dignitez ; on y trouve des Officiers de l'Ordre du Roy , des Surintendants des Finances , des Presidents à Mortier au Parlement de Paris , des Maistres des Re-

questes , des Gouverneurs de Provinces , des Officiers Generaux des Armées du Roy , & plusieurs Officiers au Parlement & aux autres Cours Superieures de Paris.

Je dois ajouter à l'article que vous trouverez dans ma Lettre sur la mort de Mr le Marquis de Cauviffon , que feu Mr le Marquis de Nogaret - Cauviffon , Lieutenant General de Languedoc , neveu de celuy qui vient de mourir & frere de M^e la Marquise de Cauviffon , avoit épousé Dame N... de Biron , qui est Dame du Palais

302 MERCURE

de Madame la Duchesse de Bourgogne, & qui fut une des Dames nommées par Sa Majesté pour aller recevoir cette Princesse au Pont de Beauvoisin, sur la Frontiere, lorsqu'elle vint en France pour épouser Monsieur le Duc de Bourgogne en 1696. Me la Marquise de Nogaret est sœur de Me la Marquise d'Urfé, Dame d'honneur de Madame la Princesse de Conty Douïairiere. Je dois encore ajouter au mesme article, que le celebre Comte de Dunois qui fit tant parler de luy, sous le nom de *Bâtard*

GALANT 303

d'Orleans , pendant le Regne de Charles VII. avoit épousé en premieres noées une fille de la famille de Mrs Louët , dont étoit Mr le Marquis de Cauviffon , ainsi que je vous ay déjà dit , & dans laquelle étoit fondue l'ancienne Maison de Nogaret par un mariage , à la charge que les aînez porteroient le nom de Nogaret.

Vous apprîtes par ma lettre du mois d'Aoust de l'année 1705. que Mr Jouvenet, Directeur de l'Academie Royale de Peinture & de Sculpture , avoit fait porter à Trianon

304 MERCURE

par ordre du Roy, les quatre grands Tableaux qu'il a faits pour l'Eglise de S. Martin des Champs; ce Prince ayant souhaité de les voir, sur le rapport avantageux qu'on luy en avoit fait. Sa Majesté en parut pleinement satisfaite, quoiqu'ils ne fussent pas encore tout-à-fait achevez, & dit obligamment à Mr Jouvener, qu'elle n'avoit rien vû de plus beau. Le public depuis ce temps-là, estoit dans l'impatience de les voir placez dans l'Eglise pour laquelle ils estoient destinez. Quelques raisons parti-

culieres en avoient retardé l'exposition ; mais ces difficultez ont esté levées , & ils y ont esté posez la veille des Festes de Noël. Depuis ce temps - là le concours du peuple , qui fouhaittoit de voir ces Tableaux a esté extraordinairement grand dans cette Eglise , & quoyque ces Tableaux ayent déjà esté exposez il ly a quelques années dans la grande Gallerie du Louvre le jour de la Feste de S. Loüis , le public a temoigné autant d'empressement de les revoir , que s'ils n'eussent point encore parus.

Janvier 1707. C c

306 MERCURE

Tel est le sort des belles choses que l'on voit toujours avec plaisir, & que l'on ne se lasse point de voir. Vous sçavez que ces quatre Tableaux ont chacun 20. pieds de largeur sur 12. de hauteur, & que les sujets en sont tirez de la vie de Jesus-Christ. Il chasse dans l'un les Marchands du Temple; il ressuscite le Lazare dans l'autre; dans le troisiéme il est à table chez le Pharisien, où il pardonne à la femme pecheresse les pechez qu'elle a commis; & dans le dernier, ses Disciples ayant par

son ordre jetté leurs filets dans le Lac de Genezareth , le retirèrent plein d'un grand nombre de gros poissons : le Peintre a pris le moment que Jesus-Christ leur dit qu'ils eussent à le suivre , & qu'il les feroit pescheurs d'hommes. Ces quatre grands Tableaux parlent si hautement du merite singulier de Mr Jouvenet , que personne n'a refusé de luy rendre sur ce sujet toute la gloire qui luy en est dûë , & si quelques-uns , suivant leurs gousts ou leurs connoissances, se declarent pour l'un plus que

308 MERCURE

pour l'autre , ils conviennent tous en general qu'on ne peut traiter ces sujets avec plus de noblesse, plus de force & plus de verité. On a déjà gravé deux de ces Tableaux ; il seroit à souhaiter pour la satisfaction publique & pour l'honneur de la Nation que les deux autres le fussent aussi, pour faire voir dans les pays étrangers à quel degré de perfection les François dans ces derniers temps ont porté l'art de la Peinture.

Mr Jouvenet a peint aussi à fresque depuis peu dans la grande voute de la nouvelle

Eglise des Invalides , douze Tableaux de 30. pieds de haut chacun sur 12. de large; les Figures ont 14. pieds de hauteur , & representent les douze Apôtres accompagnez de Groupes d'Anges , portant les instrumens de leurs Martire. Je laisse à ceux qui connoissent la difficulté qu'il y a de peindre de semblables ouvrages , à en faire l'éloge qu'ils méritent.

L'Article de la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne se seroit trouvé presqu'au commencement de ma Lettre,

310 MERCURE

si j'avois eu plusieurs particularitez dont il m'a esté impossible d'estre pleinement & seurement informé avant que d'avoir employé tout le temps nécessaire pour les ramasser. Il n'est pas aisé d'estre instruit d'abord de ce qui se passe en particulier touchant un fait de cette nature entre des personnes d'un rang si élevé, & d'ailleurs chacun de ceux qui en peuvent estre témoins, est si occupé à remplir son devoir, qu'il seroit impossible à la mesme personne de rapporter tout ce que j'ay sçû. Ainsi quoy que cet article ait

GALANT 311

déjà esté imprimé dans toutes les nouvelles publiques , vous ne laisserez pas de trouver la grace de la nouveauté dans celui que vous alléz lire.

Il y avoit déjà plus de dix jours que l'on comptoit que Madame la Duchesse de Bourgogne pouvoit acoucher à tout moment. La nuit du 7. au 8. de Janvier Monseigneur le Duc de Bourgogne étant couché avec cette Princesse, elle s'éveilla à six heures trois quarts du matin , & l'état où elle se trouva luy fit juger qu'elle ne seroit pas long-temps sans accoucher.

312 MERCURE

Elle eut de la peine à laisser lever le Prince son époux , qui se leva néanmoins , & se mit en Robe de Chambre. Cette Princesse sonna ; Madame de la Salle sa Garde vint , & ayant remarqué que quelques signes qui devoient preceder l'accouchement avoient paru, elle luy donna les choses dont elle avoit besoin. Madame Quentin, premiere femme de Chambre, s'étant levée avec toute la diligence imaginable dès l'instant qu'elle eut appris ce qui se passoit , donna ordre qu'on allast querir M^r Clement. On dit
chez

chez luy qu'il étoit à la Messe
aux Recolets , où on l'envoya
chercher , & il se rendit aussitost
dans la Chambre de Madame
la Duchesse de Bourgogne.
Madame la Duchesse du
Lude , Dame d'honneur , qui
avoit donné de bons ordres
pour estre avertie de tout ce
qui se passeroit, arriva un instant
après , & Monseigneur le Duc
de Bourgogne alla s'habiller
dans son appartement. Peu de
temps après le départ de ce
Prince , la Princesse son épouse
sentit une douleur assez vive.
Une Dame dont la vertu pou-

Janvier 1707. Dd

314 MERCURE

voit faire exaucer les prieres, & Madame de la Salle luy tenoient chacun une main. Elle accoucha d'un Prince une minute tout au plus après sept heures & demie. Madame la Duchesse du Lude alla aussi-tost chez le Roy, & dit à Sa Majesté que la chose étoit pressée, sans luy dire que Madame la Duchesse de Bourgogne étoit accouchée d'un Prince. Sa Majesté qui avoit jugé que si cette Princesse accouchoit la nuit, il se perdrait beaucoup de temps avant que les Officiers de la Garderobe fussent avertis, &

qu'ils eussent apporté ses habits, avoit donné ordre depuis dix jours, qu'on les laissast sur une chaise auprès de son lit, de manière qu'elle fut habillée en un instant par Mr de Niers, l'un de ses premiers Valets de Chambre, & par un Garçon de la Chambre. Monseigneur le Duc de Bourgogne qu'on avoit aussi habillé en tres peu de temps, & qui avoit appris ce qui s'étoit passé, arriva en ce moment; il se jetta au col du Roy, & dit à Sa Majesté qu'il luy étoit né un Prince. Ce Monarque l'embrassa tendrement;

D d ij

516 MERCURE

ils se rendirent à l'Appartement de Madame la Duchesse de Bourgogne , ainsi que tous les Princes & toutes les Princesses qu'on n'avoit pû avertir assez tost. A peine le Roy fut-il entré dans la Chambre de Madame la Duchesse de Bourgogne , que son premier soin fut d'envoyer chercher Monsieur le Cardinal de Janson , & Mr le Curé de Versailles pour Ondoyer le Prince qui venoit de naître. L'impatience de Sa Majesté parut grande en les attendant. Ils firent néanmoins beaucoup de diligence , & ayant

Ondoyé le Prince dès qu'ils furent arrivez, Sa Majesté dit à haute voix, aussi-tost que cette Ceremonie fut finis, graces à Dieu, le voila Chrétien, après quoy elle embrassa Madame la Duchesse de Bourgogne & Monseigneur le Duc de Bourgogne, & ensuite Madame la Duchesse de Bourgogne ayant embrassé le Prince son époux, elle luy dit d'une maniere qui marquoit autant de tendresse que de joye, Monsieur, je dois ce Prince à vostre pieté, & ce Prince luy répondit, Madame, & moy je le dois à Dieu, & à vous.

318. MERCURE

Pendant que Me Desperiet qui a la Charge de Remueuse, qu'elle a exercée pendant l'enfance de Messieurs les Princes, & de feu Monseigneur le Duc de Bretagne, emmaillota le Prince que le Roy n'avoit pas encore nommé, Mr de Chamillart apporta le Cordon de l'Ordre, que Sa Majesté mit à ce Prince lorsque l'on eut achevé de l'emmailloter, tous les Enfans de France étant Chevaliers nez. On trouva que ce Prince, qui est beau de visage, avoit les cheveux noirs, & plus longs que les enfans ne les ont

ordinairement en naissant. Sur les huit heures & demie, Madame la Duchesse de Bourgogne & le Prince son fils, étant en bon état, Madame la Maréchale de la Mothe se mit dans la Chaise du Roy, & ayant le Prince sur ses genoux, Sa Majesté dit à Mr le Maréchal de Boufflers, *Mr le Maréchal faites vostre charge, & conduisez Monsieur le Duc de Bretagne chez luy, & toute la Cour retentit alors du nom de Monseigneur le Duc de Bretagne.* Les Gardes étoient par tout sous les Armes, & la Chaise étoit

320 MERCURE

précédée d'un détachement de Gardes du Corps & de Cent-Suisses ; environnée d'un grand nombre d'Officiers , & suivie de Madame la Duchesse de Ventadour ; de Me de la Lande Sous-Gouvernante , & de Me d'Oquinquan , premiere Femme de Chambre. La Cour se trouva tres-grosse sur le passage , le bruit de cette heureuse naissance ayant mis tout Versailles en mouvement. Le Roy ordonna beaucoup d'aumônes , & le Grand Aumônier de France en fut chargé selon l'usage. Quant à Monseigneur le

Duc de Bourgogne , outre les liberalitez qu'il fait ordinairement , ce Prince donnant aux pauvres tout ce qu'il a , délivra ce jour-là un prisonnier qui étoit dans les Prisons de Versailles pour une assez grosse somme , & qui avoit eu le bonheur de faire presenter un Placet à ce Prince. Il va tous les jours à la Messe avant le Roy ; mais il y retourna avec Sa Majesté le jour de la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne , afin d'assister au *Te Deum* qui y fut chanté.

Je ne vous diray rien des

322 MERCURE

Réjoissances qui furent faites ce jour-là à Versailles. Elles auroient encore esté plus grandes & de plus de durée, si le Roy n'avoit témoigné qu'il souhaitoit qu'il-y eût de la moderation par tout où l'on en feroit. Toutes les maisons de Paris furent illuminées dès le soir même, & toutes les rues furent remplies de feux, quoy que la nouvelle de la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne ne fust qu'à peine répandue dans tous les Quartiers, de maniere que personne n'avoit eu le temps de se préparer.

pour donner des marques plus singulieres de sa joye ; mais l'on peut dire que pendant les trois jours consecutifs qu'on alluma des feux , ils furent toujours en augmentant. Les Horloges publiques sonnèrent pendant ces trois jours ; ce qui ne se fait qu'en de pareilles occasions , ou pour les Mariages des Rois , & non pour les réjoüissances qu'on fait pour des Conquestes de Places , & pour des Batailles gagnées.

Le troisieme jour le *Te Deum* fut chanté dans l'Eglise Metropolitaine ; où tous les Corps

324 MERCURE

qui ont accoûtumé d'assister à de pareilles ceremonies, avoient esté invitez. Le soir du même jour on tira un Feu d'artifice devant l'Hostel de Ville, dont la principale Figure representoit l'*Esperance*, pour marquer que c'est par elle que l'on attend une suite heureuse de la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne. Quatre Cartouches ornoient les quatre faces du Theatre, dans lesquels on lisoit les paroles suivantes :

I.

Letis spes addita Francis.

II.

In te domus alta recumbit.

III.

Non deficit alter aureus,

IV.

*Nec imbellem feroces proge-
nerant Aquila Columbam.*

La façade de l'Hostel de Ville estoit illuminée, & il y eut un magnifique Bal, où plusieurs personnes de distinction avoient esté invitées. Ce Bal fut accompagné d'une grande Collation; outre les feux de bois dont toute la Ville fut remplie, il y eut des Feux d'artifice dans plusieurs

326 MERCURE

Quartiers ; mais comme ce détail me meneroit trop loin , je vous parleray seulement d'un seul , fait par un simple particulier , afin que vous jugiez par là de ce que peuvent avoir fait ceux d'un rang plus élevé. Ce particulier est M^r Cadot , qui loge dans la rue de l'Arbre-sec. La machine de ce feu qui estoit suspendu , alloit jusqu'au quatrième étage de la maison la plus haute , & il s'en falloit douze pieds que le bas ne touchast à terre. Ce feu commença à titer par le bas , & l'artifice ne cessa point de sortir et

abondance jusqu'au plus haut de la machine. Il y avoit quatre Devises illuminées. La première representoit un Soleil dans son midy, avec ces paroles : *Nec pluribus impar* ; dans la seconde on voyoit un Dauphin entouré de palmes & de lauriers, autour desquels on lisoit les paroles suivantes : *Portam juvat ille subire* ; le Corps de la troisième estoit un Soleil levant, avec ces paroles : *Laetitia pacem que fero* ; & la quatrième avoit pour Corps une Toison d'or, au dessus de laquelle on lisoit : *Aditis amator*.

328 MERCURE.

Je ne vous diray rien davantage de ces quatre Devises, dont l'application est aisée à faire.

Tous les Ministres Etrangers qui sont icy s'empresserent de feliciter le Roy sur l'heureuse naissance qui faisoit le sujet de l'allegresse publique. Cependant je ne vous parleray que de l'Audience donnée à Monsieur l'Ambassadeur de Venise, parce qu'il eut le plaisir de faire le premier son compliment au Roy, & que vous serez bien aise d'apprendre en quoy consistoit

son habit de cérémonie duquel il estoit vêtu le jour qu'il complimenta Sa Majesté, qui fut le dixième & le dernier jour marqué pour les réjouissances publiques. Il avoit un pourpoint ; des chausses larges garnies de rubans noirs ; un grand manteau traînant en pointe , & chamarré de dentelles noires , ainsi que l'habit , & son chapeau estoit orné d'un fort beau tour de plumes. Il eut audience de toute la Famille Royale , & même de Monseigneur le Duc de Bretagne ; on trouva beaucoup de grandeur dans
Janvier 1707. Ec

de ce habillement.

Je reviens aux réjouissances publiques qui ont esté continuées pendant tout le mois de Janvier: il est vray qu'elles n'ont pas esté generales comme elles l'ont esté pendant les trois premiers jours ; mais il ne s'est point passé de jours qu'il n'y en ait eu dans quelques quartiers de la Ville. Monsieur le Cardinal d'Estrées ; Monsieur le Nonce ; Monsieur l'Envoyé de Genes, & plusieurs autres, se sont distingués en cette occasion, & les Comediens François ayant donné la Comedie *gratis*, firent illuminer ce jour-là la face de leur Hostel, & tirer beaucoup d'artifice, & l'on en a vû chaque jour l'air remply pendant tout

le temps que je viens de vous marquer, de maniere qu'il étoit mal-aisé de mettre la teste aux fenestres dans des lieux où la vue est un peu étendue, sans qu'elle fust frappée de l'éclat de quelques fusées volantes.

Vous vous souvenez que dans les mois d'Aoust & de Septembre on fit des prieres publiques dans Paris; le principal motif de ces prieres, suivant le Mandement de Monseigneur l'Archevesque de Paris, étoit pour obtenir de Dieu par l'intercession des Saints Patrons de la France, l'heureux accouchement de Madame la Duchesse de Bourgogne; la Chasse de Ste Geneviève fut découverte, & toutes les Eglises & les Paroiss-

E. e ij

332 MERCURE

ses de Paris & des environs y vinrent avec une affluence & une pieté dont tout le monde fut témoin. Dieu qui a toujours reçu favorablement les vœux qui luy ont esté faits au nom de la ville de Paris par l'entremise de sa sainte Patronne, a semblé vouloir nous marquer visiblement qu'elle devoit à sa puissante intercession le Prince que Madame la Duchesse de Bourgogne vient de mettre au monde; puisque non-seulement depuis ces prieres publiques, cette Princesse a joui de la parfaite santé que nous avions demandée pour elle; mais que par un effet tout particulier de la Providence, elle est accouchée de la maniere du monde

BALANTIN 333

la plus heureuse, au milieu de l'Octave de la Feste de Ste Geneviève, comme si Dieu eust voulu faire sentir à la France, que c'estoit à l'intercession de cette grande Sainte, qu'elle devoit la naissance du Prince qu'elle avoit tant désiré. C'est pourquoy les Chanoines Regulars depositaires de ses precieuses Reliques, ayant cru en devoir rendre à Dieu des actions de graces publiques, ils choisirent pour cette solemnité le 10. Janvier, jour auquel on celebre l'Octave de la Feste de Ste Geneviève; ils chanterent le *Te Deum* sur les cinq heures du soir; Mr l'Abbé de Ste Geneviève y officia Pontificalement, & il eut la joye de voir

334 MERCURE

tout le grand peuple qui se trouva à cette cérémonie, se faire un devoir, comme Roy, de continuer de demander à Dieu par les merites de Ste Geneviève la conservation de la personne sacrée de Sa Majesté & de toute la Famille Royale.

Le 22. du mesme mois Mrs les Theologiens & Philosophes du College Royal de Navarre, donnerent des marques de la joye que leur caufoit la naissance d'un Prince qui faisoit le sujet de l'allegresse publique, par un Feu accompagné d'un grand nombre de fusées volantes, & du bruit de quantité de boëtes; & la joye que temoigna en cette occasion toute la Jeunesse de ce College; ainsi

GALANT 33

que la sincérité de son zèle pour toute la Famille Royale, ne furent pas ce qui éclata le moins dans cette Feste. Ils ne firent en cela que suivre les sentimens que leur inspire Mr Morus, leur Principal, ancien Recteur de l'Université, & dont la profonde érudition, la grande piété & le dévoüement entier à Sa Majesté, se font universellement remarquer. Il alluma luy-mesme le Feu qui devoit estre le symbole de son ardeur & de celle des Ecoliers qui sont sous sa conduite.

Il s'est fait un grand mouvement dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde, Vaulvire, premier Enseigne est monté à la Charge de Sous-Lieute-

236 MEBOURE

gant qu'avoit feu Mr le Prince Maximilien fils de Mr de Soubize; Mr de Valbelle, neveu de Mr de Saint Omer, a eu l'Enseigne qu'avoit Mr de Vauluire; & Mr Dubois la Roche, frere de Mr Vauluire, est devenu Guidon à la place de Mr de Valbelle.

Vous me demandez les noms de ceux qui sont aujourd'huy Inspecteurs de la Cavalerie & des Dragons; les voicy. Mr le Comte du Bourg est Inspecteur de la Cavalerie en Allemagne; Mrs de Souternon, de Magnac & de Beauvau, ont la mesme inspection en Flandre; Mrs de Mongon & de Broglio en Italie; & Mrs le Chevalier de Pourieres & de Bouteville ont celle de Dragons. Le

Le triste sort de nos Troupes d'Italie pendant la dernière Campagne a beaucoup contribué a faire connoître l'intrepide valeur de Son Altesse Royale Monsieur le Duc d'Orleans, puisque ce Prince s'est couvert d'une gloire immortelle pendant que les Ennemis cueilloient des Lauriers qui leur estoient beaucoup plus avantageux que glorieux, ne les devant qu'à leur grande supériorité, ayant attaqué huit mille hommes, avec toute leur armée. Cependant Son Altesse Royale en fit un si grand carnage qu'il les fit repentir plus d'une fois pendant le combat de les avoir attaquez. Le Roy ayant sçu l'étonnement où ils ont esté d'a-

Janvier 1707. F f

338. MERCURE

voir veu ce Prince tout couvert de son sang continuer de combattre , & d'animer les Troupes sans vouloir se retirer , a cru qu'il ne pouvoit faire un meilleur choix , & plus capable de les intimider que celuy de Son Altesse Royale , pour commander encore en Italie pendant la Campagne prochaine. En effet jamais General d'armée n'a temoigné plus d'ardeur de retourner au combat après avoir eu du desavantage. A peine ce Prince fut-il de retour sur nos frontieres qu'il se donna tous les mouvemens imaginables pour rentrer en Italie avant l'hiver , & quoy que la guerison de sa playe fust encore incertaine , il ne laissoit

pas d'agit après avoir donné les ordres, & de tout voir par luy même comme s'il eut esté dans la plus parfaite santé; mais enfin il fut jugé à propos de ne pas risquer de rentrer en Italie à cause de la mauvaise saison qui nous auroit plus fait la guerre que les Ennemis mêmes. Ce Prince fut donc rapellé à la Cour, où il fut reçu en Vainqueur. Aussi peut-on dire que son courage avoit triomphé, quoy que le peu de Troupes dont il estoit accompagné lorsqu'il fut attaqué eust esté obligé de ceder à la force. Ce Prince avoit toujours esperé depuis son retour que le Roy le renvoyeroit dans un Pays où il avoit fait connoistre que rien

Ff ij

340 MERCURE

n'estoit capable d'ébranler son courage, & où il esperoit en donner de nouvelles marques avec plus de succès. Dans cette pensée il n'a point cessé depuis son retour de chercher tous les moyens de faire une Campagne plus heureuse que la première. Il a veu tous les Officiers de reputation qui ont commandé en Italie ; il a eu des conférences avec eux ; il s'est fait instruire de beaucoup de choses, & il leur a demandé des avis. Enfin il n'a point cessé d'agir au milieu du séjour du repos. On ne doit pas s'estonner après cela que le Roy l'ait nommé pour commander en Italie pendant la Campagne prochaine. A peine Sa Majesté eut elle de-

estare ce choix que toute la Cour
y aplaudit , & qu'un nombre
infini d'Officiers alla grossir la
Suite de ce Prince , & luy mar-
quer sa joye. Elle a esté univer-
selle à la Cour & à la Ville. Je
ne dois pas oublier icy une
chose digne d'estre remarquée.
Mr le Comte de Chastillon Pre-
mier Gentilhomme de la Cham-
bre de ce Prince , & qui en
avoit obtenu l'agrément de ven-
dre cette Charge pour des rai-
sons que Son Atesse Royale
aprouva , ayant sçû qu'elle avoit
esté nommée pour retourner en
Italie , & ne pouvant se résou-
dre avoir partir un Prince qu'il
aime tendrement , sans l'accom-
pagner, afin de combattre enco-
re auprès de sa personne , &

242 MERCURE

d'exposer luy & son fils comme ils ont déjà fait, tout leur sang pour parer les coups qui pourroient tomber sur luy. Mr le Comte de Chastillon dis-je, ayant sçû qu'il devoit retourner en Italie, alla aussi-tost le prier avec les plus fortes instances de luy permettre de garder sa Charge. Rien n'est plus beau & plus sincere, puisqué lorsqu'il s'agit d'exposer sa vie, & que l'on pourroit s'en empêcher, tout ce que l'on fait pour l'obtenir est de bonne foy.

Vous sçavez que lorsque le Roi déclara que Monsieur le Duc d'Orleans iroit servir en Italie, S. M. dit aussi qu'elle avoit nommé Mr le Maréchal de Tessé pour servir sous ce Prin-

ce. Ceux dont l'esprit est capable de faire de justes réflexions se représenterent aussitost toute ce que ce Marschal a fait depuis qu'il a commencé à servir, & ils trouverent que pendant tout le temps qu'il a commandé les Dragons en qualité de Colonel General, il a fait une infinité d'actions de la plus haute valeur & de la plus grande intrépidité, de sorte qu'il devoit plustost travailler à moderer son courage qu'à l'exciter. Les mêmes ayant repassé dans leur esprit toutes les campagnes d'Italie, trouverent, qu'outre de grands & continuels avantages qu'il y avoit remportez, on luy devoit le gain de la fameuse Bataille de Luzzara, ainsi que la conservation de

344 MENCURE

Mantouë, dont il avoit soutenu le Blocus pendant un Hyver entier, ayant fait subsister sa Garnison aux dépens des Ennemis qu'il combattoit tous les jours par de fréquentes sorties, à la teste desquelles on le voyoit souvent, & dont le commandement qu'il avoit pouvoit le dispenser, ainsi que le Roy le remarqua fort justement en ce temps-là. La Lettre que je vous écrivis alors contient un Volume entier, puisque l'on y trouve le Journal de ce Blocus, & ce Volume ayant esté fort recherché, & fort applaudy, ne peut tirer sa gloire que des actions de ce maréchal. On ne peut rien ajouter à la longue & glorieuse marche qu'il fit en Es-

pague pour aller au secours de
 Badajos qui étoit fort pressé. Il
 en fit lever le siège aux Ennemis,
 les poursuivit, les battit en par-
 tie & leur enleva tous leurs
 Equipages. S'ils s'est trouvé dans
 des occasions où la fortune luy
 a esté moins favorable, ceux
 qui ont plus de penetration
 que les autres, & ceux qui sça-
 vent à fond la verité de tout ce
 qui s'est passé, n'ignorent pas
 que l'on ne luy peut rien impu-
 ter là-dessus. Quant au siège de
 Barcelone, on ne le doit pas
 regarder comme une affaire or-
 dinaire, & il faut quelques fois
 des siècles entiers pour en trou-
 ver de semblables. Si Mr le
 Maréchal de Tessé n'avoit eu à
 combattre qu'une armée beau-

346 MERCURE

coup plus nombreuse que la
sienne, ou une Place à empor-
tes bien fortifiée, & bien munie
de toutes choses, il auroit pris
ses mesures pour réussir glorieu-
sément, & le passé doit faire
juger qu'il auroit pu réussir ;
mais il est des conjonctures con-
tre lesquelles on ne peut pren-
dre de mesures assez justes.
Que peut faire un General qui
se trouve devant une Place où
tout est armé ; où tout travaille
pour en reparer les brèches, &
dont la Garnison peut estre tous
les jours rafraîchie par des mil-
liers d'hommes ? C'est l'état où
étoit Barcelone ; mais tout cela
n'auroit pas esté capable d'em-
pêcher sa prise, si tout le Pays
ne s'étoit trouvé généralement

armé, craignant que la révolte ayant esté trop loïn, il n'en fut puni après la conquête de Barcelone; de sorte que les Revoltez descendoient des Montagnes comme des Torrens, & qu'il sembloit que des Legions sortoient de terre derriere le Camp des François pour les environner de toutes parts, de maniere que si Mr le Maréchal de Tessé avoit fait avancer des troupes pour donner un assaut general, les Ennemis se seroient en même temps avancez de tous côtez dans son Camp, & luy auroient livré des assauts sans qu'il pust leur opposer de troupes; hé que seroit-il arrivé si pendant ce temps les troupes de la Ville sorties par la brèche avoient en

348 MERCURE

mesme temps achevé d'inonder son Camp? Tout cela n'étoit pas encore capable d'engager Mr le Maréchal de Tessé à lever le siege, & il se seroit exposé aux perils les plus évidens pour acquerir une plus grande gloire, si le Roy d'Espagne, dont on luy avoit confié la personne, n'avoit point esté dans son Camp. La conservation de ce Monarque devoit estre son principal but, & en le conservant il a plus fait que s'il avoit remporté la victoire la plus signalée. D'ailleurs, le Conseil de Guerre où l'on fit venir quantité d'Officiers qui n'avoient pas coûtume d'y entrer, résolut, à la reserve d'une voix seule, qu'il falloit lever le siege,

&

& conserver le Roy d'Espagne qui n'étoit pas mesme encore en pleine seureté après la levée de ce siege, & sur qui des Sommetans, c'est-à-dire des Barbares qui n'habitent qu'au sommet des Montagnes, d'où ils prennent leur nom, eurent la hardiesse de tirer.

On doit ajouter à toutes ces choses ce que je devois vous marquer plustost; c'est que la mort de Mr de Lapara avoit rompu toutes les mesures qui avoient esté prises pour faire avancer le siege de Barcelonne; de sorte qu'il falut beaucoup de temps pour rétablir les pertes que cette mort avoit causées, ce qui donna le temps aux Catalans, qui n'étoient pas encore

Janvier 1707. G g

348 MERCURE

mesme temps achevé d'inonder son Camp? Tout cela n'étoit pas encore capable d'engager Mr le Maréchal de Tessé à lever le siege, & il se seroit exposé aux perils les plus évidens pour acquérir une plus grande gloire, si le Roy d'Espagne, dont on luy avoit confié la personne, n'avoit point esté dans son Camp. La conservation de ce Monarque devoit estre son principal but, & en le conservant il a plus fait que s'il avoit remporté la victoire la plus signalée. D'ailleurs, le Conseil de Guerre où l'on fit venir quantité d'Officiers qui n'avoient pas coûtume d'y entrer, résolut, à la reserve d'une voix seule, qu'il falloit lever le siege,

&

& conserver le Roy d'Espagne qui n'étoit pas mesme encore en pleine seureté après la levée de ce siege, & sur qui des Sommetans, c'est-à-dire des Barbares qui n'habitent qu'au sommet des Montagnes, d'où ils prennent leur nom, eurent la hardiesse de tirer.

On doit ajouter à toutes ces choses ce que je devois vous marquer plustost; c'est que la mort de Mr de Lapara avoit rompu toutes les mesures qui avoient esté prises pour faire avancer le siege de Barcelone; de sorte qu'il falut beaucoup de temps pour rétablir les pertes que cette mort avoit causées, ce qui donna le temps aux Catalans, qui n'étoient pas encore

Janvier 1707. G g

350 MERCURE

tous revoltéz , de prendre les armes , & d'harceler Mr de Tessé dans son Camp , d'une maniere qui l'empêchoit souvent d'avancer contre la Place, de crainte que ces Revoltez ne se saisissent du terrain qu'il auroit esté obligé d'abandonner pour avancer.

Tout ce que vous venez de lire doit vous faire applaudir au choix du Roy, & doit vous faire voir dequoy Mr le Maréchal de Tessé est capable. D'ailleurs il est necessaire de connoistre l'Italie pour y servir avec avantage , à cause du grand nombre de rivieres & de ruisseaux dont ce Pays est coupé , & il v a lieu de croire que Mr de Tessé le connoissant parfaitement , à

cause du long séjour qu'il y a fait, y servira plus utilement qu'un autre. Tout ce que je viens de vous dire de ce Maréchal, peut estre cru aisément, puisque je n'ay rapporté que des faits dont j'ay mesme supprimé une grande partie, n'ayant pas eu dessein de faire icy son Histoire, & ayant commencé cet article sans avoir resolu de le faire, & sans m'y estre préparé. Cependant il ne me paroist pas hors de propos, à cause des raisons qu'il est aisé de s'imaginer; la verité seule m'a fait parler, n'ayant point l'honneur de connoistre ce Maréchal, ny d'en estre connu.

Mr le Duc de Beauvilliers ayant perdu ses deux fils il y a

Gg ij

352 MERCURE

quatorze ou quinze mois , & n'ayant plus d'enfans mâles , vient de faire une action bien louable & qui merite que la posterité en conserve la memoire. Il a paru en cette occasion , digne & generoux frere , & il a travaillé à perpetuer sa famille , ainsi que doivent faire tous ceux qui sont d'une naissance distinguée , & s'est privé d'un bien qu'il auroit pû conserver. Feu Mr le Duc de Saint Aignan son pere , avoit épousé en secondes nocés Mlle de Rancé , d'une noble & ancienne maison près de Chastillon sur Indre , dont les Armes sont de Gueules au chef d'or , chargé d'un Lion passant d'azur. Cette Demoiselle jouïssoit de la Terre

de Rancé. Il a eu trois enfans de ce mariage, qui sont Mr le Chevalier de Saint Aignan aujourd'huy Duc de ce nom, & qui auroit esté Chevalier de Malthe sans la mort des deux fils de Mr le Duc de Beauvillier; Mr l'Abbé de Saint Aignan, presentement en Licence & qui a esté élevé dans le Seminaire de Saint Sulpice, où il est encore. C'est un modèle de pieté; il est tres-habile Theologien, & fut fait Prestre dans l'Ordination de Noël dernier; & Mlle de Saint Aignan, qui avoit épousé Mr de Marillac, qui a esté tué à la bataille d'Hochster; il descendoit du Garde des Sceaux & du Maréchal de France de ce nom; il n'a point laissé d'enfans. G g iij

354 MERCURE

Quant à ce qui regarde la maison de Saint Aignan dont je vous ay souvent parlé, je vous en diray aujourd'huy peu de chose. Emeri de Beauvillier, Bailly & Gouverneur de Blois, Baron de la Ferté-Hubert, &c. épousa Louise de Hussion-Tonnerie, qui succeda avec ses sœurs Anne & Madeleine, aux biens de ses neveux Claude, tué à la bataille de Pavie en 1525. & Louis mort sans postérité en 1537. elle eut le Comté de S. Aignan qu'elle porta dans la maison de Beauvillier, & fut mère de René de Beauvillier qui épousa Anne de Clermont-Tallart, fille d'Antoine second Vicomte de Clermont, Bailly de Viennois, &c. & de Françoise

GALANT 355

de Poitiers, sœur de Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois. René fut pere de Claude de Beauvillier, Comte de Saint Aignan, Gouverneur d'Anjou, &c. qui épousa en 1560. Marie Babou la Bourdaisiere, premiere fille de Philibert Babou, & sœur de Philibert, Cardinal de la Bourdaisiere, & de Jean, Grand Maistre de l'Artillerie de France, de Claude de Beauvillier, Comte Honorat de Beauvillier, Comte de Saint Aignan, Mestre de Camp de la Cavalerie legere de France & Lieutenant General de Berry, qui prit alliance avec Jaqueline de la Grange, fille de François de la Grange, Sieur de Montigni & Marechal de France, & de

356 **MERCURE**

Gabrielle de Crevant. Il en eut François & Anne Emerie, Dame d'Atour de la Reine Marie Theresé d'Autriche, alliée avec Hyppolite de Bethune ; François de Beauvillier , premier Duc de Saint Aignan , Comte de Seri , Chevalier des Ordres du Roy , premier Gentilhomme de sa Chambre , & Gouverneur de Touraine & du Havre de Grace. Il se trouva à la retraite de Mayence sous le Cardinal de la Vallete en 1635. il fut blessé au visage au combat de Vaudrevange l'année suivante ; il le fut à la cuisse au siege de Dole ; il se trouva à la reprise de Corbie , & il se signala ensuite au sieges de Landrecy , de Manbeuge , de Chimay , d'Yvoi

GALANT 357

& de Gravelines en 1644. où il servit en qualité de Marschal de Camp.

Mr le Chevalier de S. Aignan, aujourd' huy Duc de ce nom, qui fait le sujet de cet Article, vient d'épouser Mlle de Besmaux, fille unique de Mr le Marquis de Besmaux, Cornette des Chevaux-legers de la Garde, & de Dame N. . . Colbert de Villacerf, fille de feu Mr de Villacerf, premier Maître d'Hôtel de la Reine, & ensuite de Madame la Dauphine, & Surintendant des Bâtimens; & petite-fille de Mr de Besmaux, qui avoit esté Capitaine des Gardes de Monsieur le Cardinal Mazarin, & Gouverneur de la Bastille. Il estoit de la maison de

358 MERCURE

Montlezun , dont les anciens Comtes ont esté Comtes de Pardiac en Gascogne, près d'Auch. On assure que Mlle de Bessaux n'avoit qu'un an & demi lorsqu'elle entra dans un Convent ; qu'elle n'en a que seize , & qu'elle n'est sortie du Convent que pour se marier. Ainsi l'on peut dire que n'ayant encore nulle connoissance du monde, c'est une cire molle que l'on maniera comme l'on voudra ; mais comme elle est en de bonnes mains , & qu'elle ne verra que de bons exemples , il y a tout lieu de croire qu'elle ne pendra que de bonnes impressions. Quant à Mr le Duc de Saint-Aignan , il est bien fait , & il a toutes les qualitez neces-

fares pour bien remplir tous les devoirs d'un homme de naissance, & d'un brave & parfaitement honneste homme. S'il n'avoit pas toutes ces qualitez Mr le Duc de Beauvillier n'auroit pas répandu sur luy ses graces à pleines mains, comme ce Duc vient de faire. Outre qu'il s'est démis en sa faveur du Duché de Saint-Aignan, qui vaut cinq cens mille livres, il luy a acheté un Regiment. Il loge les nouveaux Epoux dans son Hostel; il leur fournit des équipages & leur donne sa table pendant un an, afin qu'ils puissent amasser une année de leur revenu, & l'avoir devant eux lorsqu'ils s'établiront. Madame la Duchesse de Saint-Aignan

360 MERCURE

fut présentée au Roy le lendemain, de la cérémonie de son mariage, par Me la Duchesse de Beauvillier, accompagnée de Me la Duchesse de Mortemar; de Mesdames de Livry, mere & belle-fille, de Me de Villacerf, & de Me la Marquise de Sommery. Le Roy les reçut d'une manière tres-obligeante, & leur parla avec l'agrément qui accompagne tout ce que fait & tout ce que dit ce Monarque. Cette nouvelle Duchesse prit le lendemain le Tabouret au souper du Roy,

Il me reste si peu de temps, & si peu de place pour achever ma Lettre, que je me trouve obligé de resserrer beaucoup les articles dont j'ay à vous parler,

&

& sur tout celuy d'Espagne.
 Vous en avez vû des nouvelles
 fort étenduës pendant tout le
 mois, dans toutes les nouvelles
 publiques qui me laissent au-
 jourd'huy peu de chose à vous
 apprendre de nouveau. Cepen-
 dant je crois devoir continuer
 comme j'ay commencé à vous
 envoyer les Lettres de Madrid
 qui parlent des affaires couran-
 tes, & quoy qu'elles soient beau-
 coup plus succintes que les Re-
 lations qui contiennent les mê-
 mes nouvelles, je ne laisse pas
 de vous les envoyer, parce
 que l'on peut compter seure-
 ment sur ce qu'elles rapportent,
 & qu'elles peuvent donner lieu
 de juger du vray ou du faux de
 tout ce qui se debite de plus

Janvier 1707. Hh

362 MERCURE

étendu. Je ne vous parlay point de la prise d'Alcantara dans ma dernière Lettre, parce qu'elle venoit de partir, lorsque les nouvelles en arriverent icy; vous la trouverez dans les deux Lettres suivantes.

A Madrid le 17. Decembre
1706.

Un Officier Espagnol qui est arrivé il y a deux heures d'Alcantara, a apporté la nouvelle au Roy d'Espagne que cette place avoit esté surprise par le Marquis de Bey le 15. de ce mois à la pointe du jour par escalade. Ce Marquis n'avoit que 800. hommes d'Infanterie, & il y en avoit 600. dans la place. Il n'y a eu que douze Espagnols tués

dans cette action & 30. Portugais
 ceux qui estoient ayant mis bas
 les armes & demandé quartier, ont
 esté faits prisonniers de guerre avec
 le Gouverneur & tous les Officiers. Le
 peu de Cavalerie qu'il y avoit dans
 la place s'est sauvé par le pont.
 Cette nouvelle a donné icy une très-
 grande joye. Elle est importante de
 toute maniere. On a trouvé dans
 Alcantara toute l'Artillerie qui y
 avoit esté prise au mois d'Avril
 dernier. Il y avoit quelques pieces
 de canon & un mortier du Roy.

Les secondes nouvelles que
 l'on reçoit d'une expedition
 estans ordinairement plus étren-
 duës & plus veritables, parce
 que ceux qui les mandent ont
 eu plus de temps pour s'en in-
 former, vous trouverez dans la

H h ij

364 MERCURE

lettre qui suit plus de circon-
stances touchant la prise d'Al-
cantara, qu'il n'y en a dans celle
que vous venez de lire.

A Madrid ce 27. Decembre;

*Nous avons appris par deux dif-
ferens Courriers dépeschez par le
Marquis de Bey, d'Alcantara,
qu'il avait pris cette place par es-
calade le 15. de ce mois à la poin-
te du jour, avec perte de 12. sol-
dats seulement; que ce Marquis
n'avoit que 800. hommes d'Infan-
terie, & qu'il y en avoit près de
900. dans la place, dont il en a-
voit esté tué 150. & 1560. faits
prisonniers de guerre, avec le Gou-
verneur & tous les Officiers, & que
le reste s'est sauvé par le pont. Qu-*

On a trouvé dans la Place mille quintaux de poudre, deux mille quintaux de balles de mousquet 38. pieces de canon & un convoi de 200. charrettes qui y estoient arrivées deux jours auparavant, chargées de farine, de cevade & de quelques provisions.

Le Roy d'Espagne a réglé l'état de ses troupes pour la campagne prochaine à 49. Bataillons y compris ses Gardes Espagnoles & Valloises, & à 120. Escadrons. On ne compte point dans ce nombre les 8. Regimens Provinciaux de Galice, & les 10. d'Andalousie. Les troupes de France qui estoient de 30. Bataillons & de 24. Escadrons, viennent d'estre augmentées de trois Bataillons qui ont marché en Navarre, & elles le seront encore plus

366 MERCURE

considérablement. Les ordres ont esté donnez dans les Provinces pour les recrues d'Infanterie, & l'argent delivré pour la remonte de la Cavalerie. On travaille fortement à s'asseurer des fonds pour soutenir cette despense, & on espere qu'ils ne manqueront pas.

Le Duc d'Albuquerque Viceroy de Galice ayant demandé son congé, Sa Majesté Catholique a nommé pour luy succeder le Marquis de Risbourg qui l'a commandé pendant toute cette année à Badajoz & en Estremadure en l'absence du Marquis de Bey.

A Madrid le 6. Janvier 1707.

Quoyqu'on ait eu de plusieurs endroits la confirmation que les

GALANT 367

Troupes ennemies débarquées à Lisbonne devoient passer dans le Royaume de Valence, on n'a point appris que de nouveaux vaisseaux Anglois ou Hollandois ayent passé le Détroit, & l'on écrit des frontieres de Valence qu'il n'estoit point arrivé de recrues en ce pays - là, somme on l'avoit dit; mais seulement des armes, des habits, & beaucoup d'autres choses nécessaires pour des Troupes, tant Cavalerie qu'Infanterie.

Le Marquis de Salozgo, Maréchal de Camp qui commande les Troupes d'Espagne en Navarre, est entrée en Arragon, & a forcé la ville d'Exea, qu'il a pillée & sacagée, après avoir tué un assez grand nombre de Rebelles, & fait 350. prisonniers, parmi lesquels se trou-

368 MERCURE

ve le fils de Don Antonio Laxan,
Gouverneur d'Arragon pour l'Archiduc.

.. Nous apprenons par des lettres
de l'Isle de Tenerife que le 6. de
Novembre dernier, une Escadre
Angloise de 13. vaisseaux de guerre
parut devant le Fort de Ste Croix;
que deux vaisseaux s'approcherent
du Fort, tirent dessus près de 200.
coups de canon dans le dessein, sans
doute, de faire revalter les habi-
tans de l'Isle; que le Fort répondit
de toute son Artillerie; Et que le
Commandant Anglois voyant le peu
d'effet de son canon écrivit au Gou-
verneur pour l'engager à reconnois-
tre l'Archiduc: mais que la répon-
se du Gouverneur luy ayant osté l'es-
perance de réussir par cette voye,
non plus que par la force; Et que

Les habitans ayant paru sur les remparts avec des cris redoublés de Vive Philippe V. l'Escadre avoit disparu la nuit suivante, & avoit pris à ce que l'on croit la route de l'Amérique.

Voicy ce que porte un Lettre de Bayonne touchant la prise d'Exea.

À Bayonne le 29. Decembre
1706.

Le Prince de Tserclaës, Vice-Roy de la haute Navarre, écrit à Mr le Duc de Gramont du 24. de ce mois, que le Marquis de Saluzzo qui commande un petit corps de troupes sur les frontieres de l'Aragon, avoit pris la petite Ville d'Exea sur les Rebelles; qu'il avoit fait

passer la Garnison au fil de l'épée avec une partie des habitans qui avoient persisté dans leur rebellion ; & que le fils du Gouverneur de l'Aragon pour l'Archiduc , y avoit esté fait prisonnier.

Je crois devoir ajouter icy des particularitez qui sont dans quelques Relations , & qui me paroissent dignes de vostre curiosité. Monsieur le Marquis de Saluzzo ayant fait sommer le Gouverneur d'Exea , ce Gouverneur luy fit dire qu'il alloit luy répondre par la bouche des mousquets. Il crut devoir faire cette réponse , parce que ses troupes se trouvoient augmentées de six cens Miquelets qui venoient d'entrer dans la Place. Ils tirerent d'abord sur les trou-

pès de Sa Majesté Catholique. Mr le Marquis de Saluzzo fit aussi-tost avancer quatre piéces de Canon qui commencerent à tirer à une heure après midy, & s'étant ensuite avancé à la faveur de la nuit, il s'aperçut qu'il y avoit une brèche considerable. Il envoya aussi-tost quelques Pionniers bien soutenus, pour aplanir cette breche, de maniere que tout s'étant trouvé en estat le lendemain au point du jour, on donna un assaut à la Place, & les Rebelles ayant mal soutenu leur fierté, aussi bien que le Gouverneur, furent forcez après quelque résistance, & ils perdirent environ trois cens hommes. On fit quartier à tous ceux qui mirent

372 MERCURE

les armes bas ; on fit quatre cens Miquelets prisonniers : la Ville fut pillée & presque toute brûlée , excepté les Eglises & les Communautéz Religieuses. Il y a cependant eu un Convent brûlé , l'opiniastreté de ceux qui le defendoient en ayant esté cause , & l'on en a pris quatre que l'on prétend punir exemplairement. Les Religieuses ont esté envoyées à Pampelune, aussi bien que les effets qui ont esté sauvez de l'embrasement , consistant en grains , laines & huiles. Le Commandant fut tué au commencement de l'action.

Le Gouverneur de Sarragosse ayant eu avis que les Espagnols alloient faire le siege d'Exea ,

d'Exca, offris double folde, & trois mois de paye d'avance, à tous ceux qui voudroient aller se jeter dans cette Place pour la deffendre; mais personne ne se presenta, & le frere & le fils de ce Gouverneur furent obligez d'y aller seuls. Le premier y a esté tué, & le second y a esté fait prisonnier de guerre.

Les Alliez n'ayant remporté depuis long-temps aucun avantage dans le Royaume de Valence & dans coluy d'Aragon, ont beaucoup exageré l'affaire arrivée à Mr le Chevalier Michel de Pons; voicy le fait. Ce Chevalier étant malheureusement tombé dans une embuscade se trouva enveloppé par un Corps d'Ennemis trois fois aussi

Janvier. 1707.

Ii

374 MERCURE

fort que celuy qu'il comman-
doit. Il fit connoistre à ses Trou-
pes qu'il falloit vaincre ou mou-
rir plustost que de se rendre lâ-
chement prisonniers de guerre.
Elles furent de son sentiment,
& elles suivirent son exemple,
de maniere qu'elles se firent jour
au travers des ennemis dont el-
les firent un grand carnage.
C'est un fait constant que les
troupes qui remportent de sem-
blables avantages dans de pa-
reilles aventures, ont toujors
esté regardées comme victorieu-
ses. En effet, c'est dérober aux
Ennemis une victoire qu'ils tien-
nent entre leurs mains, que de
s'en échaper par la force de leur
courage & par celle de leurs ar-
mes. Les Alliez se trouverent

bien surpris, de voir leur proye échapée & la terre couverte de morts, sans qu'il leur restast de toute cette action, qui ne leur a pas fait gagner un pouce de terre, que la honte d'avoir esté forcez par des Troupes beaucoup inferieures à leur Corps.

- Voicy encore une Lettre de Madrid, par laquelle vous apprendrez la suite des affaires d'Espagne.

A Madrid ce 17. Janvier 1707.

Des Lettres que nous recevons de Navarre nous apprennent que le Comte d'Ayanz, Maréchal de Camp, qui commande pour le Roy d'Espagne à Sanguesa, avoit pris & saccagé deux petites Villes d'A.

I ij

376 **MERCURE**

ragon nommées *Uncafills* & *Lusca*, dont les habitans soutenus par quelques *Miquelets*, inquiétoient cette frontiere-là, & y faisoient mille desordres. Le Marquis de *Risbourg* est arrivé de *Badajos*, & se dispose à partir pour son nouvel Employ de *Galice*. Il a eu des avis, qu'il croit sûrs, que les troupes Angloises descendues à *Lisbonne* avoient esté rembarquées, & étoient parties pour le Royaume de *Valence*. On n'apprend point cependant par les Lettres de *Cadix* & d'*Andalouse*, qu'aucune Escadre Angloise ou Hollandoise aye nouvellement passé le Détroit. On mande au contraire par des Lettres du deux, qu'un Patron de Barque *Genoise*, nouvellement arrivé, assuroit que la mort du Roy *Dom Pedro* avoit fait suspendre le

départ des troupes Angloises de Lisbonne, & est assez tray semblable que dans une pareille conjoncture les Ministres des Alliez auroient voulu se servir de la presence de ces troupes pour faire prendre au nouveau Gouvernement des resolutions convenables aux interests de la Ligue.

Mr de Goffreville part aujourd'huy pour se rendre sur la frontiere de Castille du costé d'Aragon pour y faire les dispositions convenables. Mr le Maréchal de Berwick a fait marcher du mesme costé le Regiment de Cavalerie d'Helché, & il compte d'aller bien-tost luy-mesme à Molina & autres lieux voisins, pour reconnoistre les situations, & juger de ce qu'on peut faire de mieux lorsque le temps sera venu de porter tout de bon la guerre en Aragon.

378 MERCURE

Je dois ajoûter icy que la Ville d'Uncaſtillo dont il eſt parlé dans cette Lettre, a eſté abandonnée par les ſeditieux qui l'occupoient ; qu'elle a eſté enſuite pillée, & que l'on y a mis le feu ; les habitans qui n'eſtoient pas ſortis ayant eſté deſarmez. Il y avoit dans Luſtea, dont il eſt parlé dans la même Lettre, mille Miquelets, qui témoignèrent d'abord vouloir faire une vigoureuse reſiſtance. Ils avoient quatre coulevrines dont ils firent grand feu ; mais ſe voyant vivement attaquez ils ſe retirèrent avec précipitation. On prit les coulevrines, quelques munitions & un Drapeau, & le poſte fut pillé ; on fit quelques priſon-

niers, & on ne perdit pas un seul homme en cette occasion. La suite a fait voir que ce chastiment estoit necessaire, puisqu'il a esté cause que plusieurs lieux voisins se sont soumis à la clemence du Roy, du nombre desquels sont Falarduës & Malpica, dont les habitans ont esté traitez avec beaucoup de douceur.

Je vous envoie une Lettre qui ne vient pas d'Espagne; mais dont les nouvelles ont esté tirées de plusieurs Lettres venues de Madrid.

Mr. le Maréchal de Beruik mande qu'il est tres-content des Espagnols; que les Castellans envoient de tous les Bourgs & Villages des Deputez au Roy pour luy marquer

380 MERCURE

que leurs biens & leurs vies sont à Sa Majesté Catholique. On porte de tous costez dans les Magazins, des munitions pour la subsistance de l'armée. Tous les Soldats sont habillez, payez & nourris; on compte quarante-huit bataillons & quinze mille chevaux; il n'y manque pas un artilion. Les Regimens Espagnols & les Irlandois sont complets; Il est venu des Deserteurs en si grand nombre que les Regimens étant recrutez, on en forme un Regiment nouveau, & on envoie ce qu'il y a de trop à Bayonne pour recruter les Bataillons Irlandois qui servent en Italie. On crie, vive le Maréchal de Berwick, quand il passe dans les rues; il tient table ouverte, & les Grands le visitent souvent.

Il paroist par toutes les Let-

GALANT 381

tres qui viennent de Madrid, que le Roy d'Espagne aura cinquante mille hommes ; qu'il ouvrira de bonne heure la Campagne, & qu'il se mettra à la teste de ses troupes. D'ailleurs toutes les Lettres parlent aussi de la grande union qu'il y a entre ce Monarque, les Grands, & le Peuple. Rien ne marque mieux l'affection des Grands, que la maniere dont ils ont célébré la naissance de ce Prince, plusieurs Grands ayant couru avec lui & fait voir leur adresse dans le Caroussel qui s'est fait à Madrid à l'occasion de cette naissance,

Je vous envoie un Extrait d'une Lettre de Dunkerque, qui doit vous faire plaisir.

382 MERCURE

Le Barentin a amené une prise Angloise de 24. canons estimée 490. mille l. & l'on a trouvé 150. mille piastres cachées au pied du grand mass; il y avoit aussi dans ce Bâ-timent 300. pipes de vin de Cana-rie & d'autres marchandises. Ce seul Vaisseau a fait en sa dernière course pour 200. mille écus de pri-ses. Le Sorlingue & l'Americaine de compagnie, avoient amené icy trois jours auparavant, une prise Hollandoise chargée de poivre, de Cacao, de canelle, de toiles & d'au-tres marchandises, estimées cent mille écus, & un autre estimée vingt mille livres.

Je dois vous dire pour ren-dre justice à la verité que l'ar-ricte que vous allez lire n'est pas de moy. Il est d'un homme

de consideration & d'un grand poids, & qui nonobstant ses grands emplois & les affaires politiques qu'il a esté employé, n'a jamais cessé de faire voir l'attachement particulier qu'il a toujours eu pour les beaux Arts, & sur tout pour le Dessin & pour la Peinture, pour qui l'on peut dire qu'il a conçu de l'amour dès le berceau.

Mr Mansard toujours attentif à maintenir en vigueur les choses qui peuvent contribuer à la gloire du regne du Roy, & qui sont sous ses ordres, alla le 7. de ce mois à l'Academie de Peinture & de Sculpture pour distribuer les prix aux jeunes Etudians, & pour exhorter (comme il fait de temps en

temps, les Academiciens à continuer les soins & les études qui les rendent habiles, & qui soutiennent l'honneur de la Compagnie.

Après la mort de Mr de Villacerf, l'Academie n'eust pas plustost choisi Mr Mansard pour son Protecteur, qu'estant par luy-mesme suffisamment informé de quelle consequence il est pour un Estat d'y faire fleurir les Arts, il resolut non-seulement de les maintenir dans le degre où les avoient mis ceux qui l'avoient précédé dans sa charge; mais de les porter, s'il étoit possible, au dernier point de perfection. Il sçavoit que la Peinture estoit le fondement des beaux Arts, comme elle est

GALANT 385

est l'amour & l'admiration des grands Princes & des gens d'esprit. Et pour ne pas voir sa protection infructueuse, il fit pourvoir l'Academie de tout ce qui estoit de l'utilité & de la bienséance d'un Corps si celebre, & il a rendu depuis peu le lieu où elle se tient aussi magnifique qu'avantageux pour le progrès de la Peinture.

Mais pour ne s'en point tenir aux apparences exterieures, quoy que capables d'elles-mêmes de mettre le genie en mouvement, il a voulu que celuy des Statuts de l'Academie qui établit la distribution des Prix, fût observé tres-regulièrement. On les donne tous les trois mois aux jeunes Etudiants, sçavoir

Janvier 1707. K k

376 MERCURE

ragon nommées *Uncaſtille & Luſta*, dont les habitans ſoutenus par quelques *Miquelets*, inquiétoient cette frontière-là, & y faiſoient mille deſordres. Le Marquis de *Riſbourg* eſt arrivé de *Badajos*, & ſe diſpoſe à partir pour ſon nouvel Employ de *Galice*. Il a eu des avis, qu'il croit ſûrs, que les troupes Angloiſes deſcendûes à *Lisbonne* avoient eſté rembarquées, & étoient parties pour le *Royaume de Valence*. On n'a prend point cependant par les Lettres de *Cadix & d'Andalouſe*, qu'aucune Eſcadre Angloiſe ou Hollandoiſe aye nouvellement paſſé le *Détroit*. On mande au contraire par des Lettres du deux, qu'un Patron de *Barque Genoïſe*, nouvellement arrivé, aſſuroit que la mort du *Roy Dom Pedro* avoit fait ſuspendre le

départ des troupes Angloises de Lisbonne, & il est assez tray semblable que dans une pareille conjoncture les Ministres des Alliez auroient voulu se servir de la presence de ces troupes pour faire prendre au nouveau Gouvernement des resolutions convenables aux interests de la Ligue.

Mr de Goffreville part aujourd'huy pour se rendre sur la frontiere de Castille du costé d'Aragon pour y faire les dispositions convenables.

Mr le Maréchal de Berwick a fait marcher du mesme costé le Regiment de Cavalerie d'Helché, & il compte d'aller bien tost lay-mesme à Molina & autres lieux voisins, pour reconnoistre les situations, & juger de ce qu'on peut faire de mieux lorsque le temps sera venu de porter tout de bon la guerre en Aragon.

378 MERCURE

Je dois ajouter icy que la Ville d'Uncaſtillo dont il eſt parlé dans cette Lettre, a eſté abandonnée par les ſeditieux qui l'occupoient ; qu'elle a eſté enſuite pillée, & que l'on y a mis le feu, les habitans qui n'eſtoient pas ſortis ayant eſté deſarmez. Il y avoit dans Luſtea, dont il eſt parlé dans la même Lettre, mille Miquelets, qui témoignèrent d'abord vouloir faire une vigoureuse reſiſtance. Ils avoient quatre coulevrines dont ils firent grand feu ; mais ſe voyant vivement attaquez ils ſe retirèrent avec précipitation. On prit les coulevrines, quelques munitions & un Drapeau, & le poſte fut pillé ; on fit quelques priſon-

niers, & on ne perdit pas un seul homme en cette occasion. La suite a fait voir que ce chastiment estoit necessaire, puisqu'il a esté cause que plusieurs lieux voisins se sont soumis à la clemence du Roy, du nombre desquels sont Falaruës & Malpica, dont les habitans ont esté traitez avec beaucoup de douceur.

Je vous envoie une Lettre qui ne vient pas d'Espagne ; mais dont les nouvelles ont esté tirées de plusieurs Lettres venues de Madrid.

Mr. le Maréchal de Beruik mande qu'il est tres-content des Espagnols ; que les Castellans envoient de tous les Bourgs & Villages des Deputez au Roy pour luy marquer

380 MERCURE

que leurs biens & leurs vies sont à Sa Majesté Catholique. On porte de tous costez dans les Magazins, des munitions pour la subsistance de l'armée. Tous les Soldats sont habillez, payez & nourris; on compte quarante-huit bataillons & quinze mille chevaux; il n'y manque pas un arillon. Les Regimens Espagnols & les Irlandois sont complets; il est venu des Deferteurs en si grand nombre que les Regimens étant recrutez, on en forme un Regiment nouveau, & on envoie ce qu'il y a de trop à Bayonne pour recruter les Bataillons Irlandois qui servent en Italie. On crie, vive le Maréchal de Berwick, quand il passe dans les rues; il tient table ouverte, & les Grands le visitent souvent.

Il paroist par toutes les Let-

GALANT 381

eres qui viennent de Madrid, que le Roy d'Espagne aura cinquante mille hommes ; qu'il ouvrira de bonne heure la Campagne, & qu'il se mettra à la teste de ses troupes. D'ailleurs toutes les Lettres parlent aussi de la grande union qu'il y a entre ce Monarque, les Grands, & le Peuple. Rien ne marque mieux l'affection des Grands, que la maniere dont ils ont célébré la naissance de ce Prince, plusieurs Grands ayant couru avec lui & fait voir leur adresse dans le Caroussel qui s'est fait à Madrid à l'occasion de cette naissance,

Je vous envoie un Extrait d'une Lettre de Dunkerque, qui doit vous faire plaisir.

382 MERCURE

Le Barentin a amené une prise Angloise de 24. canons estimée 490. mille l. & l'on a trouvé 150. mille piastres cachées au pied du grand mass; il y avoit aussi dans ce Bâ-timent 300. pipes de vin de Cana-rie & d'autres marchandises. Ce seul Vaisseau a fait en sa dernière course pour 200. mille écus de pri-ses. Le Sorlingue & l'Americaine de compagnie, avoient amené icy trois jours auparavant, une prise Hollandoise chargée de poivre, de Cacao, de canelle, de toiles & d'au-tres marchandises, estimées cent mille écus, & un autre estimée vingt mille livres.

Je dois vous dire pour ren-dre justice à la verité que l'ar-ricte que vous allez lire n'est pas de moy. Il est d'un homme

de consideration & d'un grand poids, & qui nonobstant ses grands emplois & les affaires politiques qu'il a esté employé, n'a jamais cessé de faire voir l'attachement particulier qu'il a toujours eu pour les beaux Arts, & sur tout pour le Dessin & pour la Peinture, pour qui l'on peut dire qu'il a conçu de l'amour dès le berceau.

Mr Mansard toujours attentif à maintenir en vigueur les choses qui peuvent contribuer à la gloire du regne du Roy, & qui sont sous ses ordres, alla le 7. de ce mois à l'Academie de Peinture & de Sculpture pour distribuer les prix aux jeunes Etudians, & pour exhorter (comme il fait de temps en

temps, les Academiciens à continuer les soins & les études qui les rendent habiles, & qui soutiennent l'honneur de la Compagnie.

Après la mort de Mr de Villacerf, l'Academie n'eust pas plustost choisi Mr Mansard pour son Protecteur, qu'estant par luy-mesme suffisamment informé de quelle consequence il est pour un Estat d'y faire fleurir les Arts, il resolut non-seulement de les maintenir dans le degré où les avoient mis ceux qui l'avoient précédé dans sa charge; mais de les porter, s'il étoit possible, au dernier point de perfection. Il sçavoit que la Peinture estoit le fondement des beaux Arts, comme elle est

est l'amour & l'admiration des grands Princes & des gens d'esprit. Et pour ne pas voir sa protection infructueuse, il fit pourvoir l'Academie de tout ce qui estoit de l'utilité & de la bienséance d'un Corps si celebre, & il a rendu depuis peu le lieu où elle se tient aussi magnifique qu'avantageux pour le progrès de la Peinture.

Mais pour ne s'en point tenir aux apparences exterieures, quoy que capables d'elles-mêmes de mettre le genie en mouvement, il a voulu que celuy des Statuts de l'Academie qui établit la distribution des Prix, fût observé tres-regulierement. On les donne tous les trois mois aux jeunes Etudiants, sçavoir

Janvier 1707. K k

386 MERCURE

deux pour la Peinture & deux pour la Sculpture ; & comme la maniere de les distribuer fait d'autant plus d'effet sur les esprits , qu'elle est insinuante & accompagnée de raisonnement, Mr Manlard se sert de ce motif pour exciter autant qu'il luy est possible les talens de ceux qui l'écoutent. Il examine les desseins avec exactitude ; il en fait appercevoir les beautez & les deffauts , & par le poids de ses paroles il insinuë de la perseverance aux plus forts & releve le courage des plus foibles ; mais toujours en faisant voir la difference de ce qu'il y a de plus ou de moins louïable dans l'Ouvrage , sans avoir aucun égard à l'âge ni aux recomman-

dations : en voicy un exemple.

Le jeune Coypel âgé seulement de 12. ans, étant appelé dans son rang pour recevoir le Prix qu'il avoit mérité, se presenta devant Mr le Surintendant, son Dessin à la main, & chargé de tous les suffrages de l'Academie. La petite taille du jeune homme, & la grande maniere qu'on voyoit éclore dans ce Dessin, surprirent Mr Mansard, & luy donnerent occasion de parler tres-serieusement à la Compagnie sur le choix qu'on devoit faire des jeunes Etudiants.

Il dit, que pour approfondir toutes les connoissances que demande la Peinture, pour en bien connoître toutes les parties, & pour rendre sa-

K k ij

388 MERCURE

cile le chemin qui conduit à la perfection de ce bel Art, il falloit que les particuliers qui composent le Corps de l'Academie fussent capables d'en développer les difficultez, & d'en enseigner les veritables principes, & que cela ne s'exécutoit jamais tant qu'on recevoit pour Academiciens des Aspirans sans genie, & pour Ecoliers de jeunes étudiants, qui ne donnent aucune esperance de réussir dans un Art si beau, mais si difficile. Il exhorta donc la Compagnie d'examiner à l'avenir avec plus d'exa&itude les Sujets qui se presenteroient, pour estre admis dans le Corps des Academiciens, ou pour desfiner d'après le modelle, ou pour concourir aux Prix qu'ils ne mériteroient jamais, faute de ge-

nie ou de pratique suffisante.

Le 25. de ce mois Mr le Marquis de Gondrin, fils de Mr le Marquis d'Antin & de Julie d'Uzés, fille de feu Mr le Duc d'Uzés, épousa Marie-Victoire-Sophie de Noailles, fille de Mr le Maréchal Duc de Noailles, & de N... de Bournonville. La cérémonie des époufailles se fit dans la Chapelle de l'Archevêché par Mr le Cardinal de Noailles, oncle de la Mariée, en présence de trente personnes du premier rang, parens & al-liez des nouveaux époux, que Son Eminence traita magnifiquement après la cérémonie. Mr le Maréchal de Noailles donna le soir un grand souper à la même compagnie, qui fut

Kk. iij

390 MERCURE

precedé d'un tres - beau Concert de voix & d'instrumens.

Les Epoux furent mis au lit après le souper, & Madame la Princesse d'Epinoÿ donna la chemise à la Mariée. Le lendemain la même Compagnie alla dîner chez Mr le Cardinal d'Etrees, où elle avoit esté invitée par son Eminence, & elle alla ensuite chez Mr le Bailly de Noailles, où il y eut un grand repas. Les Epoux partirent de là pour se rendre à Versailles, où Madame la Marquise de Gondrin devoit prendre possession de la place de Dame du Palais de Madame la Duchesse de Bourgogne, qui luy a esté donnée.

Mr le marquis de Gondrin est

bien fait , & il a beaucoup de valeur & d'esprit. Mlle de Noailles est jeune ; grande , spirituelle , & bien faite. Elle a cinq sœurs , toutes avantageusement mariées , & l'on ne doit pas s'en étonner , puisqu'elles sont filles de Madame la Maréchale de Noailles , dont l'exemple suffit pour inspirer des sentimens de vertu , & tout ce qui peut rendre une fille parfaite. Je n'ay pas cru devoir entrer dans les Genealogies des Maisons dont j'aurois pû vous parler à l'occasion de ce mariage , vous en ayant déjà parlé plusieurs fois fort amplement , & d'ailleurs ces Maisons sont si connues , qu'il suffit de nommer ceux qui en possèdent les noms , pour que

392 MERCURE

chacun s'en represente aussi-tost la grandeur.

Ce que je vous ay dît dans ma derniere Lettre touchant les nouveaux Brigadiers faits par le Roy n'étant pas tout-à-fait juste en quelques endroits, on trouvera la verité dans ce qui suit.

Mr Daulet a esté Capitaine des Grenadiers de Navarre, d'où il fut tiré pour estre Major de Philisbourg; il est presentement Lieutenant de Roy à Tournay.

Mr de Mouron Lieutenant de Roy de Lille, a esté long temps Major d'un Regiment d'Infanterie.

Mr du Coudray, Lieutenant de Roy de Dunkerque, l'a esté de Casal.

Mr de Gibaudiere, Lieutenant de Roy de Bayonne, a long-temps servi dans le Regiment de Normandie, & il est originaire de cette Province.

Mr de la Ferriere, Gouverneur de Belle-Isle, estoit Lieutenant-Colonel du Regiment de Vermandois Infanterie, lors qu'il fut fait Gouverneur de Belle-Isle.

Mr de Champereux, Lieutenant de Roy de Valenciennes, a servi toute sa vie dans le Regiment de Picardie.

On a mis le nom de Haute-reux, au lieu de celuy de Haute-terive.

Quoy que la reputation du Pere Don Bernard de Mont-faucon soit parfaitement bien

394 MERCURE

établie parmy les Sçavans , & que l'on sçache tres-bien que cet habile homme n'a eu besoin d'aucun secours pour la publication qu'il a faite des œuvres de Saint Athanase il y a près de quatre années , & que ce sçavant Religieux a enrichies d'excellens Commentaires où il a remply plusieurs Lagunes que l'on trouvoit dans les anciennes Editions , & où enfin il a restitué plusieurs passages dont les anciens Interpretes n'ont jamais bien compris le véritable sens , je dois dire icy que bien que Mr l'Abbé Pinard soit un très-habile homme , il n'a aucune part à cet ouvrage , & qu'il a luy-mesme déclaré qu'il étoit entièrement dû au Pere de Montfaucon.

GALANT 395

Le mot de l'Enigme du mois passé étoit le *Cachet*. Plusieurs l'ont cherché, & en ont mesme donné des explications; mais il a esté trouvé par peu de personnes. Voicy les noms de ceux qui ont deviné juste. Messieurs les Abbez de la Terriere; de Sainte Cecile, & l'Abbé moitié François & moitié Espagnol; le Secretaire du Roy de la rue S. Antoine; du Coudray, & de l'Epine; Don Zelut, Seigneur de la Rade Saint Jean; le fils de Don Gabriel, il Signor Bazini di Bolonia; Melliti di Sameria; le respectueux François. M^lles Gresset & Vaerturd; M^lle de la Houssaye, du Quay neuf, & son époux; Marie Julienne; la jeune Muse renaissante; la char-

396 MERCURE

mante Sapho du petit Paris de la ruë de la Verrerie ; la belle Gasconne du Fauxbourg Saint Germain ; la plus jeune des belles Dames de la ruë des Bernardins ; & l'Infante de la ruë Saint Honoré.

Je vous envoie une Enigme nouvelle qui sera plus facile à deviner qu'à expliquer, & dont plusieurs donneront peut-estre un sens enigmatique à leur explication.

E N I G M E.

*Quoy que mon secours soit vulgaire
Il n'en est pas moins salutaire ;
Celuy qui me visite en mon appartement ,
Est fort sûr d'y trouver quelque soulagement ;*

Et

GALANT 397

Et ce que l'on sçait estre un devoir
nécessaire,

Commodément par tout sans may ne
se peut faire.

Chez l'un & l'autre Sexe, on me
croit si discret,

Que je suis le dépositaire,
De ce qu'ils ont de plus secret.

Aussi sçay-je si bien me taire,
Qu'on me peut seurement confier son

affaire,
Sans en avoir aucun regret.

Tel qui le plus m'abhorre, & fuit
mon voisinage,

Ne peut me refuser l'hommage,
Que l'on doit me rendre.

Ne puis-je point, si je suis sage,
Ne jure qui paroit si sage,

A-t-elle imposé cette Loy?
Consultez Hypocrate, s'il le sçait

mieux que moy.

Janvier 1707.

L I

Il seroit difficile de vous rien dire aujourd'huy de positif sur les affaires de la guerre, quoy que toutes les nouvelles publiques soient remplies d'articles sur ce sujet; mais tout ce qu'elles rapportent n'est fondé que sur des *on dit, on croit, on est persuadé, &c.* Il ne laisse pas de se passer beaucoup de choses pendant ce temps d'inaction, dans le Cabinet des Souverains qui ont part à la guerre présente. Cependant il ne paroist pas que l'on y puisse faire aucun plan, sans se proposer de le changer, s'il est à propos, lorsque l'on aura scû les desseins du Roy de Suede, que je ne crois connus que de Sa Majesté Suedoise, de son premier Ministre, & des

Souverains liguez avec luy. Si lorsque le Tonnerre gronde on étoit averty du lieu où il doit tomber, on se garentiroit de ses coups. Il y a lieu de croire que les desseins du Roy de Suede ne se manifesteront que par la marche, & selon toutes les apparences il établira auparavant le Roy Stanislas sur le Trône qu'il luy a procuré, & les Polonois ne souffriront pas long temps que les Moscovites leur donnent des secours qui acheveroient de ruiner leur Etat. Ils ouvriront les yeux, & verront que le Czar ne souhaite que la guerre soit continuée en Pologne, qu'afin que pendant que les troupes du Roy de Suede y seront occupées, ce Monarque ne tourne pas les

400 MERCURE

Armes du costé de la Livonie pour y reprendre les Places qui luy appartiennent , & qui sont occupées par les moscovites. Je le dis encore une fois , les Polonois ne seront pas assez dupes pour donner dans de semblables pancaux , hé que pourroient-ils faire , n'étant soutenus que par les moscovites ? qui aidez d'une grosse armée de Saxons n'ont pu rendre le Roy Auguste entièrement maître de la Pologne. On doit donc compter que les affaires seront bien tost terminées de ce costé là. Cependant toutes les Puissances Souveraines qui sont en guerre, font faire les preparatifs nécessaires pour l'ouverture de la Campagne prochaine ; mais malheureusement

GALANT 401

pour l'Empereur, elle est toujours ouverte en Hongrie, & les mécontents ne laissent pas à ses troupes le temps de respirer. Il n'y a mesme presque plus lieu de douter que les Russes seront bien-tôt de la partie. En effet les avances faites à la Porte Ottomane au Ministre de l'Empereur qui estoit venu chargé de presens, doivent le faire croire, & personne n'en peut juger autrement sur de si fortes apparences. Il faut bien que l'Empereur en soit persuadé, puisqu'il fait revenir d'Italie six Regimens de Cavalerie, dans le temps que Mr le Prince Eugene dit qu'il a besoin de 15000 hommes, sans quoy il ne peut avoir d'armée en campagne. Les

L I ij

402. MERCURE

raisons en font plausibles ; il a fait la guerre pendant tout l'hiver dans un pays où il a toujours plu, & qui d'ailleurs est fort marécageux, de maniere qu'il a perdu une partie de son armée, tant à cause des fatigues que les Troupes ont souffertes pendant une si mauvaise saison, que parce qu'il en a aussi perdu confiderablement, tant aux Sieges des Châteaux qu'il a pris, qu'aux Sieges de ceux dont il n'a pu s'emparer, & qu'il vient de lever, de maniere qu'il ne luy reste guere de Troupes au delà de celles qui luy sont nécessaires, pour garder des Places, où les grandes sommes qu'on en a tirées ont empêché les peuples de prendre dans le cœur

GALANT 403

le parti des Alliez. Si leur conquêtes en Italie sont cause qu'ils n'ont plus assez de Troupes pour mettre une armée en campagne, les pertes que nous avons faites ont produit un effet contraire. Elles ont fait grossir l'armée de M^r le Comte de Medavi, qui dans le mesme temps en a tiré des Postes qu'il n'a pas jugé à propos de garder, & qu'il a fait démolir. D'ailleurs les Alliez ont fait tant de malheureux par les contributions qu'ils ont exigées mesme des Etats qui estoient demeurés neutres, & de ceux des Princes qui n'avoient souffert que parce qu'ils n'avoient pas voulu se détacher de leurs interets. Tous ces malheureux, dis-je,

404 MERCURE

outrez de se voir accablés par une main qui les devoit secourir, ont mieux aimé prendre parti dans les Troupes de Mr de Medavy, que de servir ceux qui les opprimoient. Ainsi ce General a une armée de plus de 22000. hommes, qui grossit tous les jours, & qui se trouvera encore plus forte & plus capable de prêter la main à nos Troupes, lorsqu'elles rentreront en Italie, où les Alliez ne doivent pas attendre un grand secours des Allemans. Les Cercles de l'Empire sont si épuisés qu'ils avoient même résolu de ne point faire cette année de nouvelles levées; alléguant que pour des intérêts particuliers, on a laissé peuir leurs Troupes

pendant deux hyvers, & surtout dans les lignes de Stolhofen, où elles ont esté empoisonnées par la puanteur des eaux. Les Puissances qui composent ces Cercles se sont attirez inconsiderement les maux qu'elles souffrent. Le démêlé de l'Empereur pour la Couronne d'Espagne ne regardoit point l'Allemagne, & le Conseil de Vienne, par prieres, par menaces & par presents, a scû les engager dans une guerre qu'elles sont obligées aujourd'huy de soutenir seules, toutes les forces que les pays hereditaires peuvent fournir à l'Empereur, ne luy suffisant pas pour tenir telteaux Mécontents.

Quant à ce qui regarde les

406 MERCURE

affaires de Flandre, tout y paroît dans une grande tranquillité, à l'égard des mouvemens de guerre; mais quant à ce qui regarde les contributions, les levées & les autres choses que l'on demande aux pays nouvellement conquis, on n'a jamais vû de plus grands desordres & de plus grands chagrins parmi les peuples, que les Troupes des Alliez qui ne sont point payées, volent en plein jour, ce qui a rendu plus que jamais les cœurs de ces peuples Espagnols & François. Les Hollandois qui ont voulu la guerre sont bien embarrassés, & leur chagrin est grand de voir que les Anglois font dans toutes les places conquises le commerce qu'il leur

ont esté Ils sont faschez de se voir environnez d'un peuple, qui tost ou tard portera de plus grandes atteintes à leur commerce. Il a déjà beaucoup souffert depuis l'ouverture de la guerre presente, puisque leurs fonds étant épuisés, ils n'en peuvent soutenir le poids, & que les Anglois paroissent en état de n'agir plus que selon leur volonté, les fonds qui viennent d'estre accordés par le Parlement d'Angleterre devant rendre les Anglois si supérieurs aux Hollandois, tant sur mer que sur terre, que ces derniers seront obligés d'en recevoir la Loy. Ainsi les Politiques de Hollande & les plus sages voudroient bien pouvoir parvenir à une bonne paix. L'af

408 MERCURE

faire de la succession du feu
prince d'Orange les inquiete aus-
si beaucoup. L'Electeur de Bran-
debourg est puissant ; il a des
Alliez qui le sont aussi, & selon
toutes les apparences, il n'aban-
donnera pas cette affaire, sans
qu'il en coûte quelque chose de
considerable aux Hollandois.
Enfin les avantages remportez
par leurs Alliez doivent leur
coûter cher, & rien ne leur se-
roit si necessaire que l'amitié &
la protection de la France.

Personne n'ignore le bon état
où se trouvent les affaires d'Es-
pagne, & selon toutes les ap-
parences les premières expedi-
tions se feront de ce costé-là.
Le grand secours des Anglois,
si long-temps promis, si vanté,
&

& si peu considerable, & enfin arrive en Portugal, ne peut estre suffisant pour fournir des Troupes par tout où les Alliez en ont besoin du costé d'Espagne. Si il demeure en Portugal, comme Sa Majesté Portugaïse le souhaite, les Alliez acheveront bien-tost de perdre le Royaume de Valence, & celuy d'Aragon, & la Catalogne ne tiendra pas après ces expéditions. Si au contraire les troupes Angloises quittent le Portugal, les États dont je viens de vous parler, pourront estre deffendus un peu plus longtemps sans que les Alliez en puissent néanmoins empêcher la perte; mais aussi le Royaume de Portugal demeurera fort

Janvier 1707. Mm

410 MERCURE

exposé, après le départ des troupes Angloises, puisque les Espagnols pourront aisément y entrer, & qu'Alcantara n'en est qu'à quarante lieuës.

Ma Lettre est si remplie que je me trouve obligé de réserver plusieurs articles sur differens sujets; mais quoy qu'ils ne doivent pas vous paroistre nouveaux, lors que je vous en parleray; je suis persuadé que je ne laisseray pas de vous apprendre beaucoup de choses nouvelles touchant ces articles réservés. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris ce 31. Janvier 1707.

A V I S.

Le Mercure de Février se vendra le 4. de Mars. Ceux qui

GALANT 411

envoyent des Articles dans des lettres dont le port n'est point affranchy, sont avertis de nouveau que leurs Articles ne feront point employez, à moins qu'ils ne viennent des Armées de Sa Majesté, dont toutes les Relations seront reçues sans que le port soit affranchy.



M m ij

T A B L E.

P relude, qui contient des faits dignes d'estre remarquez,	5
Discours prononcé par Mr le Prieur de Sorbonne,	18
Premier Article des Morts,	23
Vice-Legation, & place d'Auditeur de Rote données par le Pape,	51
Nomination d'un Baile, ou Ambassa- deur ordinaire de Venise, à la Porte Ottomane,	60
Mariage Etranger,	63
Extrait d'une Lettre de Dunkerque, contenant plusieurs prises,	66
Discours prononcé par le Pere le Camus, Jesuite, sur l'établissement de l'Aca- demie Françoise,	70
Ouvrage intitulé, la Langue,	78
Odes de Mr de la Motte,	85
Dissertation sur une Figure de Bronze, trouvée dans un Tombeau,	87
Benefices donnez dans la dernière Pro- motion,	92
Raport fait à l'Academie des Sciences, par Mr Lemery, pour faire l'Analyse	

ii iii

T A B L E.

de l'Eau Minerale qui se trouve dans un Puits situé dans le Jardin de Mr Billet au Fauxbourg S. Antoine,	136
Article touchant le nouveau Thermometre de Mr Nuguet, qui peut estre transporté,	155
Mouvement fait dans le Regiment des Gardes,	158
Second Article des Morts,	166
Brigadier oublié dans la Liste des Brigadiers, du Mercure de Decembre,	174
Ceremonie observée lorsque S. A. E. de Cologne a reçu l'Ordre de Prétrise,	175
Dispense donnée au fils de Mr le Président Rouille,	199
Article curieux touchant la survidance de la Charge de Secretaire d'Etat, à laquelle le département de la Guerre est attaché, accordée à Mr le Marquis de Chamillart,	201
Le Vicaire General des Augustins dechauffez, & ses Assistans, sont présentez au Roy,	221
Discours prononcé dans le College de Guyenne à Bordeaux,	224

TABLE.

Journal de ce qui s'est passé en Canada, depuis l'année dernière,	227
Histoire de la Sultane de Perse, & des Visirs, Contes Turcs,	260
Les Voyages dans Paris,	269
Troisième article des Morts,	270
Addition à l'Article de la mort de Mr de Cauviffon,	308
Tableaux de Mr Jouvenot, exposez à S. Martin des Champs,	303
Article contenant tout ce qui s'est passé, concernant les Couches de Madame la Duchesse de Bourgogne, & les rejois- sances faites pour la naissance de Mon- seigneur le Duc de Bretagne,	309
Noms des Inspecteurs de la Cavalerie & des Dragons,	336
Nomination de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, pour aller commander en Italie, & de Mr le Maréchal de Tesse, pour servir sous ce Prince. Cet article contient des choses qui meri- tent que l'on y fasse attention,	337
Marriage de Mr le Duc de S. Aignan,	351

T A B L E.

<i>Nouvelles d'Espagne, contenues en plusieurs Lestres,</i>	360
<i>Extrait d'une seconde Lettre de Dunkerque,</i>	382
<i>Prix distribuez par Mr Mansard, à l'Academie de Peinture & de Sculpture,</i>	383
<i>Mariage de Mr. le Marquis de Gondrin,</i>	290
<i>Article touchant les nouveaux Brigadiers, dont on a parlé le mois pass,</i>	392
<i>Autre qui regarde la derniere Edition de S. Athanase,</i>	393
<i>Article des Enigmes,</i>	366
<i>Affaires generales de la guerre,</i>	398
<i>Conclusion touchant les articles reservez,</i>	410
<i>Avis important,</i>	ibid.

Avis pour placer la Figure.

L'Estampe des Jettons doit
regarder la page 162.



